



Diane-Gabrielle Tremblay
Nadia Lazzari Dodeler

Les **pères** et la prise
du **congé parental**
ou de **paternité**

Une nouvelle réalité

 Presses
de l'Université
du Québec

Les **pères** et la prise
du **congé parental**
ou de **paternité**

Presses de l'Université du Québec

Le Delta I, 2875, boulevard Laurier, bureau 450, Québec (Québec) G1V 2M2

Téléphone : 418 657-4399

Télécopieur : 418 657-2096

Courriel : puq@puq.ca

Internet : www.puq.ca

Diffusion/Distribution :

- CANADA** Prologue inc., 1650, boulevard Lionel-Bertrand, Boisbriand (Québec) J7H 1N7
Tél. : 450 434-0306 / 1 800 363-2864
- FRANCE** AFPU-D – Association française des Presses d'université
Sodis, 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 77403 Lagny, France – Tél. : 01 60 07 82 99
- BELGIQUE** Patrimoine SPRL, avenue Milcamps 119, 1030 Bruxelles, Belgique – Tél. : 02 736 68 47
- SUISSE** Servidis SA, Chemin des Chalets 7, 1279 Chavannes-de-Bogis, Suisse – Tél. : 022 960.95.32



La Loi sur le droit d'auteur interdit la reproduction des œuvres sans autorisation des titulaires de droits. Or, la photocopie non autorisée – le « photocopillage » – s'est généralisée, provoquant une baisse des ventes de livres et compromettant la rédaction et la production de nouveaux ouvrages par des professionnels. L'objet du logo apparaissant ci-contre est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit le développement massif du « photocopillage ».

Diane-Gabrielle Tremblay
Nadia Lazzari Dodeler

Les **pères** et la prise
du **congé parental**
ou de **paternité**

Une nouvelle réalité

 Presses
de l'Université
du Québec

**Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales
du Québec et Bibliothèque et Archives Canada**

Tremblay, Diane-Gabrielle

Les pères et la prise du congé parental ou de paternité :
une nouvelle réalité

Comprend des références bibliographiques.

ISBN 978-2-7605-4203-7

1. Congé parental – Québec (Province). 2. Paternité – Québec (Province).

I. Lazzari Dodeler, Nadia. II. Titre.

HD6065.5.C3T73 2015

331.25'7630851

C2014-942212-1

Les Presses de l'Université du Québec
reconnaissent l'aide financière du gouvernement du Canada
par l'entremise du Fonds du livre du Canada
et du Conseil des Arts du Canada pour leurs activités d'édition.

Elles remercient également la Société de développement
des entreprises culturelles (SODEC) pour son soutien financier.

Conception graphique

Michèle Blondeau

Image de couverture

iStock

Mise en pages

Info 1000 Mots

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2015

- › Bibliothèque et Archives nationales du Québec
- › Bibliothèque et Archives Canada

© 2015 – Presses de l'Université du Québec

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés

Imprimé au Canada

REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à remercier le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada qui, depuis de nombreuses années, finance mes recherches sur la conciliation travail/famille chez les pères comme chez les mères. Je remercie également le programme des Chaires de recherche du Canada qui a financé ma chaire sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir, ainsi que le programme des ARUC (Alliance de recherche universités-communautés) qui a financé mon ARUC sur la gestion des âges et des temps sociaux, dans le cadre de laquelle cette recherche a été menée. Je veux aussi remercier les collègues du International Network on Leave Policies and Research avec lesquels je travaille depuis une dizaine d'années et qui m'ont permis de m'associer à cette recherche sur les pères et le congé parental, recherche menée dans une dizaine de pays européens et amorcée par Karin Wall de l'Institut de sociologie de l'Université de Lisbonne.

Je veux aussi remercier Nadia Lazzari Dodeler, qui a travaillé à la recherche et à la rédaction préliminaire du rapport. Merci également à Mylène Lalonde et Axelle Bisson, du service de la documentation de la Télé-université, qui m'ont aidée dans la recherche documentaire. Mes remerciements s'adressent enfin à Sylvie Trottier qui a travaillé à la révision linguistique.

Diane-Gabrielle Tremblay

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	VII
Introduction: des éléments de contexte	1
Une brève recension des travaux sur la paternité.....	1
Les taux d'emploi féminins en augmentation.....	2
La répartition du temps consacré à la famille chez les hommes et les femmes.....	6
Les politiques en matière de congés parentaux.....	7
Le concept d'engagement paternel.....	9
Une typologie de l'engagement paternel.....	11
Le cadre conceptuel de l'engagement des pères et de ses déterminants.....	12
La méthodologie	13
L'analyse des résultats	23
Le type de congé et sa répartition entre les conjoints.....	23
Les raisons de la prise du congé, seul ou avec la conjointe.....	26
La prise du congé de paternité avec la conjointe.....	26
La prise du congé de parentalité ensemble.....	28
La prise du congé de paternité seul.....	28
La prise du congé de parentalité seul.....	29

La comparaison des deux expériences: congé seul et en couple	34
Le partage des tâches ménagères et des soins à l'enfant durant les congés	38
Les tâches ménagères pendant le congé de paternité ensemble.....	38
Les soins pendant le congé de paternité ensemble	39
Les tâches ménagères pendant le congé seul	40
Les soins à l'enfant pendant le congé seul.....	41
La répartition des tâches après la reprise du travail	43
Les principales difficultés	45
Les meilleurs moments	47
Les désaccords entre les conjoints.....	48
Les avantages et les inconvénients d'être seul avec l'enfant ...	49
Les avantages d'être seul avec l'enfant	49
Les inconvénients d'être seul avec l'enfant	50
Les apprentissages pendant les congés de paternité/parentalité	51
Les émotions et les sentiments.....	54
Des sentiments positifs	55
Des sentiments de solitude ou d'isolement.....	56
Du temps pour les loisirs	56
Les différences de genre (compétences, aptitudes)	57
L'égalité homme/femme: vie familiale, travail rémunéré et carrière.....	60
L'égalité dans la société en général	60
L'égalité dans la vie familiale	61
L'égalité dans le travail rémunéré et la carrière	62
Le retour au travail.....	64
Le retour au travail en conciliant travail et famille	67
La garde des enfants après le retour au travail	68
Les raisons de placer l'enfant en garderie à un âge donné	69
Les difficultés avec les services de garderie.....	71
Les commentaires sur les congés de paternité/parentalité	72
Les commentaires des supérieurs et des collègues.....	73
Les commentaires de la famille	75
Les commentaires des amis	77
Les commentaires des gens dans l'espace public.....	78

Les répercussions du congé sur différents aspects de la vie	80
Les répercussions du congé sur le couple	80
Les répercussions du congé sur le père en tant qu'homme	81
Les répercussions du congé sur le père	83
Les répercussions du congé sur le parent	83
Des pères qui ne veulent plus être une minorité visible	84
La création d'un lien fort avec l'enfant	85
La négociation ou les discussions à propos du congé	87
L'influence de la prise du congé sur le supérieur	91
Les répercussions du congé sur le travail, la carrière, l'emploi	92
Les répercussions du congé sur l'engagement au travail	95
Un changement de priorité	96
Le travail pendant les congés	98
L'incidence sur le travail rémunéré	99
Les avantages et les inconvénients pour l'employeur	101
Le RQAP: l'opinion des pères	102
Les cinq semaines de congé non transférable à la mère	105
Une partie du congé réservée aux pères?	106
Une brève discussion des résultats	109
Les politiques relatives à la conciliation travail/famille	110
Les services de garde	112
Le choix du type de congé	113
L'allaitement et la perception de la paternité	113
Des lieux publics à concentration féminine	113
L'expérience du congé de paternité/parentalité seul avec l'enfant	114
La recherche d'égalité des rôles sur le plan familial	114
Le père seul avec l'enfant: une expérience liée à l'égalité professionnelle	116
L'expérience du père seul avec l'enfant: les émotions et l'attachement	117
Le père seul avec l'enfant: une expérience hors norme?	119
Le travail durant le congé	120

Quelques facteurs pouvant influencer sur l'engagement paternel	120
L'influence du marché du travail	120
L'influence de la mère	120
L'influence de l'un de ses propres parents	121
L'influence de la culture organisationnelle	121
Les typologies de l'engagement paternel	122
Conclusion	125
<hr/>	
Bibliographie	129
<hr/>	

INTRODUCTION

Des éléments de contexte

Au cours des dernières décennies, de nombreuses recherches ont été menées sur la question de la paternité, nombre d'entre elles mettant en évidence une redéfinition du rôle parental. Les conclusions de ces études convergent vers l'importance que revêt l'engagement du père dans la gestion des soins et dans la relation à l'enfant (Turcotte *et al.*, 2001). Selon Turcotte *et al.* (2001), plusieurs éléments seraient à l'origine d'une certaine pression sociétale ayant conduit à un changement de comportement chez les pères: « la reconnaissance par la communauté scientifique de l'impact du père sur le développement de l'enfant; un souci d'équité à l'égard des femmes; la revendication paternelle pour une réappropriation de l'intimité avec leurs enfants et la proportion importante de divorces dans nos sociétés » (Turcotte *et al.*, 2001, p. 2).

Une brève recension des travaux sur la paternité

Dans leur recension des travaux menés sur la paternité au cours des dernières décennies, Pacaut *et al.* (2011, p. 5) précisent que « si l'on s'interroge aujourd'hui sur la place et le rôle des hommes dans la famille et auprès des enfants, c'est d'abord parce que le modèle "traditionnel" de père est remis en cause, comme c'est le cas d'ailleurs dans plusieurs pays développés ».

Au cours des années 1970 et 1980, plusieurs recherches considèrent « la reconstruction du rôle paternel et s'attardent, notamment, aux capacités parentales du père en établissant que "les pères ont des compétences et peuvent prendre soin des enfants, même très jeunes" » (Dulac, 1997, p. 136, cité dans Pacaut *et al.*, 2011, p. 5). Durant les années 1990, les recherches

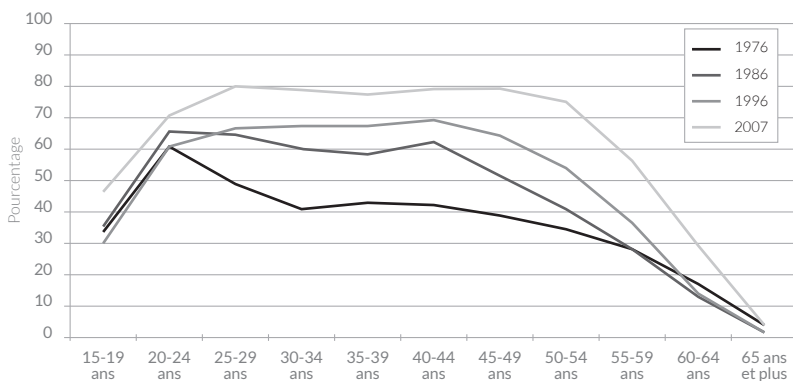
soulignent l'importance de la place du père dans la vie des enfants, tant sur le plan émotif que psychologique, et portent également sur l'attachement du père à ses enfants. Les recherches des années 2000 s'intéressent à la diversité des contextes familiaux en examinant la paternité en contexte de « rupture d'union, d'immigration » ainsi que la « question de la paternité et de l'homosexualité ». La paternité comme « projet identitaire » est également soulevée puisque : « Être père est plus qu'un rôle social à assumer, c'est un projet identitaire à réaliser » (Pacaut *et al.*, 2011, p. 6). Dans cette vision, selon Lacharité :

Ce n'est plus tant la réalisation de tâches, de fonctions ou d'obligations qui sert à définir les contours de la conduite des pères auprès de leurs enfants et dans leur famille. C'est plutôt ce que les hommes acceptent (ou plus précisément, négocient!) d'engager d'eux-mêmes dans le rôle paternel qui en constitue la substance (Lacharité, 2009, cité dans Pacaut *et al.*, 2011, p. 6).

Les taux d'emploi féminins en augmentation

Parallèlement à ces nombreuses recherches, les taux d'emploi féminins augmentent, ce qui conduit les pères à se sentir plus engagés dans la vie familiale et la parentalité, surtout que leurs conjointes leur demandent aussi souvent d'être présents et d'assumer leur rôle paternel (Tremblay, 2003). Cependant, la progression de l'activité féminine rend l'engagement des pères non seulement souhaitable, mais nécessaire. En effet, selon Emploi et Développement social Canada (2014), entre 1976 et 2012 le taux d'emploi des femmes canadiennes a progressé, passant de 41,9 % à 57,9 %, alors que chez les hommes il diminuait, passant de 72,7 % en 1976 à 65,8 % en 2012. De plus, le taux d'emploi des femmes ayant des enfants âgés de moins de 6 ans a également fortement progressé puisqu'en 1976 il ne s'élevait qu'à 31,4 % contre 67,8 % en 2012. En ce qui concerne les femmes ayant des enfants de 6 à 15 ans, leur taux d'emploi atteignait 79 % en 2012 par rapport à 46,4 % en 1976 (Emploi et Développement social Canada, 2014). La progression des mères sur le marché du travail constitue d'ailleurs le changement majeur des dernières décennies dans le monde professionnel (figure I.1).

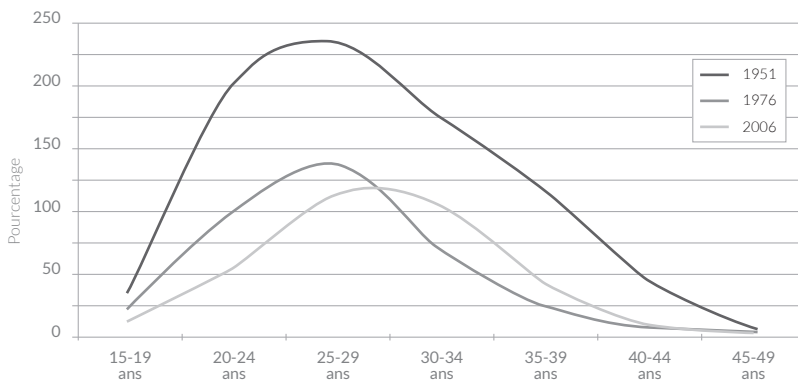
FIGURE I.1.

Taux d'emploi des femmes selon l'âge, Québec, 1976 à 2007

Source : Adapté de Statistique Canada. Cette figure a été présentée au colloque de l'ARUC sur la gestion des âges et des temps sociaux (Montréal, TÉLUQ, octobre 2009), par Sandra Gagnon de l'ISQ. Voir aussi Institut de la statistique du Québec (2009).

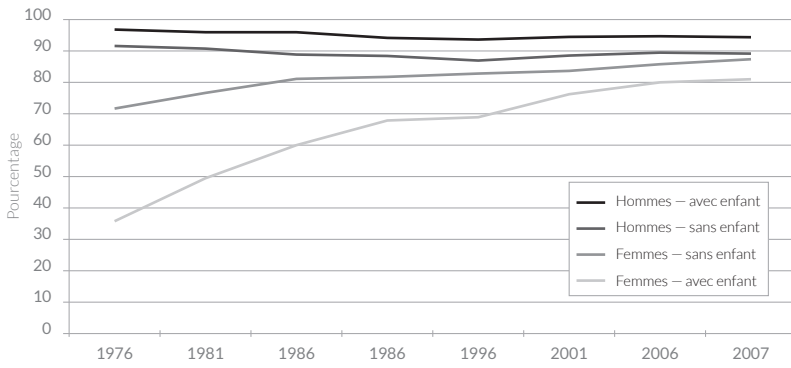
On note que les femmes ont décalé l'âge de la maternité au fil des ans, celui-ci se rapprochant de nos jours de nos jours de la trentaine (figure I.2), mais même les mères sont de plus en plus actives sur le marché du travail, et ce, à tous les âges. On constate que le taux d'activité des femmes avec enfants est passé de 35 % en 1976 à 80 % aujourd'hui, alors que les femmes sans enfant ont presque le même taux d'activité que les hommes, soit 90 % (figure I.3).

FIGURE I.2.

Taux de fécondité par âge, Québec, 1951-2006

Source : Adapté de Statistique Canada. Cette figure a été présentée au colloque de l'ARUC sur la gestion des âges et des temps sociaux (Montréal, TÉLUQ, octobre 2009), par Sandra Gagnon de l'ISQ. Voir aussi Institut de la statistique du Québec (2009).

FIGURE I.3.

Taux d'activité des femmes et des hommes de 25-44 ans

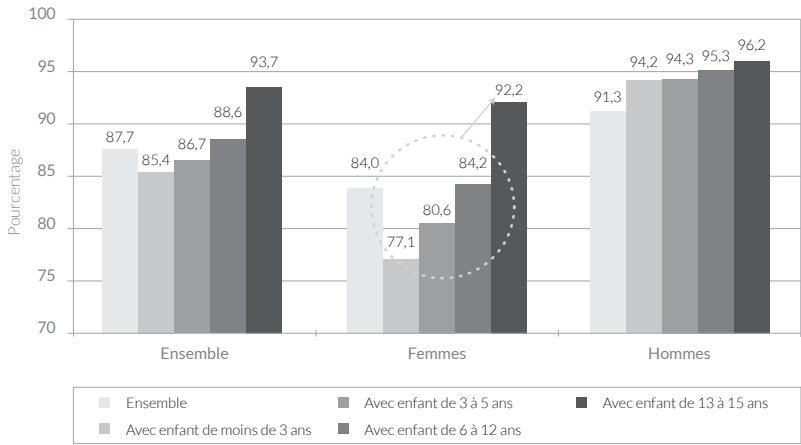
Source: Adapté de Statistique Canada. Cette figure a été présentée au colloque de l'ARUC sur la gestion des âges et des temps sociaux (Montréal, TÉLUQ, octobre 2009), par Sandra Gagnon de l'ISQ. Voir aussi Institut de la statistique du Québec (2009).

Pour terminer, soulignons que l'âge et le nombre d'enfants ont un effet sur l'activité des femmes, mais nettement moins sur celle des hommes, comme le montre la figure I.4. On y voit clairement que l'activité s'accroît avec l'âge de l'enfant puisque les taux d'activité des femmes passent de 77% lorsqu'elles ont un enfant de moins de 3 ans à 92% avec enfants de 13-15 ans. La figure I.5 montre pour sa part que le taux d'activité des femmes diminue avec le nombre d'enfants, ce qui n'est pas le cas chez les hommes.

De manière générale, la progression des femmes sur le marché du travail a transformé le schéma traditionnel de la famille où l'homme assumait seul le rôle de pourvoyeur alors que la femme se chargeait des responsabilités familiales. On est ainsi passé d'un modèle à une source de revenus, généralement le père, à un modèle à deux sources, ce qui peut engendrer des difficultés d'articulation entre les responsabilités familiales et professionnelles pour les femmes, comme pour les hommes d'ailleurs. Cela entraîne aussi une meilleure répartition des responsabilités parentales et professionnelles, bien que l'on ne soit pas encore arrivé à une distribution équilibrée. En effet, il existe toujours un déséquilibre de genre en ce qui concerne le temps de travail et les tâches domestiques et familiales (Méda, 2008; Tremblay, 2012a) puisque, dans le couple, les femmes effectuent toujours une plus grande part de travail non rémunéré que les hommes, indépendamment de leur situation d'emploi (temps partiel, temps plein) (OCDE, 2012). De plus, avec l'arrivée des enfants, l'écart dans la prise en charge du travail non rémunéré se creuse encore (OCDE, 2012; Tremblay, 2012a).

FIGURE I.4.

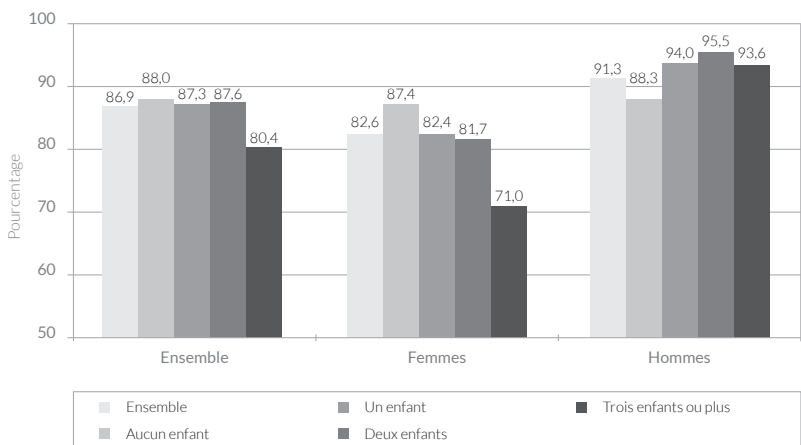
Taux d'activité des femmes et des hommes de 25-44 ans selon l'âge du dernier enfant, 2007



Source : Adapté de Statistique Canada. Cette figure a été présentée au colloque de l'ARUC sur la gestion des âges et des temps sociaux (Montréal, TÉLUQ, octobre 2009), par Sandra Gagnon de l'ISQ. Voir aussi Institut de la statistique du Québec (2009).

FIGURE I.5.

Taux d'activité en fonction du nombre d'enfants, 2006



Source : Adapté de Statistique Canada. Cette figure a été présentée au colloque de l'ARUC sur la gestion des âges et des temps sociaux (Montréal, TÉLUQ, octobre 2009), par Sandra Gagnon de l'ISQ. Voir aussi Institut de la statistique du Québec (2009).

La répartition du temps consacré à la famille chez les hommes et les femmes

La participation des femmes au marché du travail aura une incidence sur la répartition du temps à consacrer à la sphère professionnelle et à celle de la vie privée et cela tant pour les femmes que pour les hommes (ministère de la Famille et des Aînés, 2012). Ainsi, plusieurs chercheurs se sont intéressés à la nécessité d'un partage plus égalitaire en matière de tâches domestiques et de soins à apporter à l'enfant. En ce qui concerne le volume hebdomadaire de soins prodigués aux enfants, l'étude de Milan *et al.* (2011), basée sur l'Enquête sociale générale de 2010, montre que les femmes canadiennes accordent davantage de temps que les hommes aux soins des enfants ($F = 50,10$ h/s.; $H = 24,4$ h/s.). Toutefois, il faut noter que selon les conditions du travail rémunéré et l'âge du plus jeune enfant, le temps dévolu aux soins peut varier. Plus précisément, les femmes dont le conjoint est le seul soutien consacrent en moyenne 81,3 heures aux soins des enfants; celles qui sont seules salariées y réservent en moyenne 50,8 heures par semaine alors que, dans un couple à deux salaires, les femmes qui travaillent à temps plein y investissent en moyenne 49,8 heures par semaine et celles qui travaillent à temps partiel y vouent en moyenne 59,4 heures par semaine.

L'âge des enfants a également une influence sur la répartition du temps de travail. Lorsque le plus jeune enfant a entre 0 et 4 ans, les mères consacrent, en moyenne, 67,5 heures par semaine aux soins des enfants comparativement à 30,2 heures pour les pères; de 0 à 14 ans, il s'agit, toujours en moyenne, de 37,7 heures par semaine pour les mères comparativement à 19,7% pour les pères (Milan *et al.*, 2011, p. 22).

Tout comme les soins prodigués aux enfants, les tâches domestiques sont plus souvent effectuées par les femmes que par les hommes bien que le temps passé à accomplir des tâches ménagères varie également en fonction des conditions et de la durée de travail de ces dernières. Ainsi, toujours selon l'étude de Milan *et al.* (2011) basée sur l'Enquête sociale générale de 2010, en moyenne, les hommes disent consacrer 8,3 heures par semaine au travail non rémunéré contre 13,8 heures pour les femmes. Tout comme pour le temps accordé aux soins des enfants, les femmes qui font partie d'un couple à deux salaires et qui travaillent à temps partiel ont alloué, en moyenne, 21 heures par semaine aux tâches domestiques comparativement à 11,8 heures pour leurs conjoints, alors que celles qui travaillent à temps plein en effectuent un nombre moindre, soit 13,9 heures par semaine en moyenne comparativement à 8,6 heures chez les hommes. Celles qui sont seules salariées dans un couple à un soutien en accordent 15,2 heures par semaine comparativement à 8,8 heures pour les hommes (Milan *et al.*, 2011, p. 23-24).

En somme, bien que l'écart entre les taux d'emploi des hommes et des femmes ait tendance à s'amoinrir au fil des ans au Canada et que les hommes semblent s'investir davantage dans la participation aux tâches ménagères et aux soins des enfants, les femmes allouent encore davantage de temps au travail non rémunéré.

Les politiques en matière de congés parentaux

Tout comme plusieurs pays de l'OCDE, le Canada a revu ses politiques en matière de congés parentaux. Le Programme de prestations parentales du gouvernement fédéral a subi en 2001 deux importantes modifications, l'une portant sur le nombre de semaines payées pouvant être partagées par les conjoints (10 à 35 semaines) et l'autre concernant la suppression de la seconde période d'attente non payée de deux semaines avant de recevoir les prestations de parentalité (Marshall, 2008).

De son côté, faisant suite à l'accord signé avec le gouvernement fédéral en 2005, le Québec a mis sur pied en 2006 son propre régime de prestations, à savoir le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP). Ce régime de prestations diffère du programme fédéral sur plusieurs aspects. En effet, le RQAP propose un congé de paternité non transférable à la mère pouvant aller jusqu'à cinq semaines et des niveaux de taux d'indemnisation des congés parentaux et de maternité supérieurs à ceux proposés par le gouvernement fédéral. De plus, les travailleurs autonomes peuvent également en bénéficier et on relève aussi l'absence de périodes d'attente non payées (Marshall, 2008). Ainsi, depuis 2006, les pères québécois profitent d'un congé de paternité de cinq semaines auxquelles peuvent s'ajouter 32 semaines que les parents pourront se partager selon les besoins de leur famille. De plus, les parents prestataires ont le choix entre deux régimes. Le régime de base qui propose des prestations moins élevées, mais s'applique sur une période plus longue et le régime particulier qui prévoit des prestations plus élevées à percevoir sur une période plus courte.

Le tableau I.1 présente les deux types de régimes proposés aux parents et indique le nombre de semaines de prestations et le pourcentage du revenu hebdomadaire moyen en fonction du type de prestations et du régime choisi.

Selon le ministère de la Famille et des Aînés du Québec (2012), le congé de paternité a plusieurs objectifs : inciter les pères à prendre un congé après la naissance de leur enfant ; promouvoir l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes et faire en sorte que les milieux de travail reconnaissent les responsabilités parentales des pères. Outre ces différents objectifs,

l'engagement paternel occupe une place importante dans la politique de 2006 afin que l'égalité de droit devienne une égalité de fait, puisque l'engagement paternel semble lié à l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes.

TABLEAU I.1.

Les principaux paramètres du RQAP

	RQAP	
	Base	Particulier
Conditions d'admissibilité	minimum de 2 000 \$ de revenu de travail	minimum de 2 000 \$ de revenu de travail
Maximum assurable (2013)	67 500 \$	67 500 \$
Prestations de maternité	18 semaines à 70 %	15 semaines à 75 %
Prestations de paternité	5 semaines à 70 %	3 semaines à 75 %
Prestations parentales	7 semaines à 70 % 25 semaines à 55 %	25 semaines à 75 %
Prestations d'adoption	12 semaines à 70 % 25 semaines à 55 %	28 semaines à 75 %

Source: Conseil de gestion de l'assurance parentale (2013b, p. 3).

Le programme du RQAP a connu un réel engouement. En effet, selon l'ISQ (2013, cité dans CGAP¹, 2013a), sur 88 500 enfants nés au Québec en 2011, 75 800 sont des « naissances RQAP² », ce qui représente un taux de participation de 85,6%. La différence entre le nombre de naissances et le nombre de « naissances RQAP » est constituée des personnes non admissibles au régime, car elles ont perçu un revenu de travail inférieur à 2 000 \$ (CGAP, 2013a). Il faut noter que pour les 75 800 naissances RQAP, 67% des prestations ont été versées aux deux parents, 23% à la mère seule et 10% au père seul. Si la présence du père à la naissance de l'enfant représente déjà 69% des « naissances RQAP », en 2006, le taux de présence des pères s'élève à 77%, en 2011 (CGAP, 2013a).

1 Conseil de gestion de l'assurance parentale (2013a). *Rapport sur le portrait des prestataires du Régime québécois d'assurance parentale 2011*, <http://www.cgap.gouv.qc.ca/publications/pdf/Rapport_portrait_prestataires_RQAP-2011.pdf>, consulté le 6 février 2014.

2 CGAP (2013a, p. 4). L'expression *naissance RQAP* est utilisée pour désigner une naissance pour laquelle des prestations du RQAP ont été versées.

Comme nous le soulignons plus haut, les parents prestataires peuvent choisir entre le régime de base et le régime particulier ; choix qui peut varier selon qu'un ou deux parents sont prestataires (CGAP, 2013a).

Le tableau I.2 montre que lorsque les deux parents sont prestataires, 82% choisissent le régime de base (prestations moins élevées, mais sur une période plus longue) ; lorsque la mère est seule prestataire, 72% optent pour le régime de base et lorsque le père est seul prestataire, 74% sélectionnent le régime particulier (prestations plus élevées, mais sur une période plus courte).

TABLEAU I.2.

Choix du régime selon la présence des parents en tant que prestataires

Parents prestataires	Régime de base	Régime particulier
Les deux parents	82%	18%
Seulement la mère	72%	28%
Seulement le père	26%	74%

Source: Conseil de gestion de l'assurance parentale (2013a, p. 5).

Si les deux parents sont prestataires, ils peuvent percevoir des prestations pendant 55 semaines avec le régime de base ou 43 semaines avec le régime particulier. Si seule la mère est prestataire, elle peut percevoir ses prestations durant 50 ou 40 semaines selon le régime choisi. Lorsque le père est seul prestataire, le régime de base lui permet d'obtenir 37 semaines de prestations ou 28 semaines s'il a opté pour le régime particulier (CGAP, 2013a).

Selon le CGAP (2013a), en 2011, 98% (66 454 sur 67 899) des mères prestataires ont pris en moyenne 29 semaines parentales alors qu'un père sur trois (18 931 sur 58 541) prenait en moyenne 13 semaines de congé parental. Il s'agit des pères qui prennent une partie du congé parental en plus du congé de paternité.

Selon plusieurs recherches, la prise du congé de paternité/parentalité par le père peut influencer sur l'engagement paternel (Haas et Huang, 2007). Voyons donc à présent ce que signifie le concept d'engagement paternel.

Le concept d'engagement paternel

Le concept d'engagement paternel semble difficile à circonscrire. En effet, certains chercheurs le définissent par rapport au temps passé avec l'enfant, d'autres s'intéressent à la nature de la relation avec l'enfant (activités avec

l'enfant et soins prodigués quotidiennement), à la qualité des relations avec l'enfant, mais il est moins souvent question des responsabilités assumées dans les tâches par les pères (Turcotte *et al.*, 2001).

Pour définir le concept d'engagement paternel, nous avons retenu la définition dite « non normative » proposée par l'équipe ProsPère³ citée dans Forget (2009, p. 82) : « L'engagement paternel est la participation et la préoccupation continue du père biologique ou substitut envers le développement physique, psychologique et social de son enfant. » Selon Forget (2009, p. 82), cette définition s'appuie sur « sept dimensions, le père pourvoyeur, le père responsable, le père en interaction, le père qui prend soin, le père affectueux, le père évocateur et le père citoyen ». Elle met l'accent sur le rôle continu du père, qui peut ne pas être le père biologique, en présence ou à distance de l'enfant, et tient compte des nouvelles réalités liées à la famille. Pacaut *et al.* (2011, p. 7) précisent ce que signifie être un père engagé, à partir de la définition que nous venons de voir :

Un père engagé est un père responsable qui s'investit dans les tâches et les responsabilités liées à l'enfant. C'est aussi un père affectueux, disponible pour l'enfant : il lui offre son soutien affectif et cognitif, et participe activement aux soins physiques de l'enfant. C'est également un père qui nourrit des interactions significatives avec son enfant. La contribution au bien-être matériel et financier de l'enfant et de la famille est également un signe de l'engagement du père. La dimension du père « évocateur » renvoie à l'importance de la relation du père avec son enfant et le plaisir que cette relation apporte à l'enfant suscite chez lui ce que les chercheurs de ProsPère appellent des « évocations spontanées ». Un père engagé pourrait enfin être un père « politique », qui participe, par exemple, à des manifestations de promotion de l'engagement paternel (Pacaut *et al.*, 2011, p. 7).

Lamb (2010, cité dans St-Arneault, 2013) ne fait pas état de la dimension du père pourvoyeur dans sa conceptualisation, cette dimension ayant déjà fait l'objet de nombreuses recherches. L'auteur souligne également que le concept d'engagement paternel est souvent confondu avec celui d'implication paternelle alors que l'engagement ferait partie de l'implication.

Afin de mieux comprendre l'engagement paternel, Quéniart (2002a, cité dans Pacaut *et al.*, 2011) a dressé une typologie de l'engagement paternel.

3 Pour de l'information sur l'équipe de recherche ProsPère, voir le site : <<http://www.unites.uqam.ca/grave/prospere/pages/vision.htm>>, consulté le 8 octobre 2014.

Une typologie de l'engagement paternel

Selon Quéniart (2002a, cité dans Pacaut *et al.*, 2011), il existe trois formes d'engagement paternel, ou trois types de pères, soit :

- *Les pères pourvoyeurs et protecteurs* : tout ce qui concerne l'enfant passe par la mère ; le père exerce l'autorité et les activités qu'il propose à l'enfant sont plutôt masculines (sport, bricolage). Leurs horaires de travail sont lourds et leurs femmes sont souvent au foyer. Leur responsabilité est liée à la famille.
- *Les pères postmodernes* : la relation à l'enfant est importante, elle apporte de la satisfaction tant sur le plan personnel que relationnel. Les tâches familiales et parentales sont partagées en fonction des affinités des parents ainsi que de leur disponibilité et non sur la base de prédispositions génétiques. Ce type de pères se trouve le plus souvent dans les foyers à double revenu.
- *Les pères ambivalents* : se situent entre les représentations traditionnelles du rôle paternel et celles du père postmoderne. Les pères ambivalents interviennent plutôt en soutien à la mère qu'en véritable responsable.

Plus récemment, Wall (2012) présente quatre profils de pères, issus des résultats d'une recherche portugaise qui concerne les pères prenant seuls un congé de paternité/parentalité avec l'enfant d'une durée d'au moins un mois⁴ :

- *Les pères contraints* : une troisième personne aide (grand-mère, aide domestique, etc.).
- *Les pères en rupture radicale* : toujours un père de soutien, mais changement radical de rôle.
- *Les pères innovateurs et indépendants* : le père devient un prestataire de soins indépendant, qui peut tout prendre en charge.
- *Les pères innovateurs et subversifs des rôles traditionnels* : approche plus réflexive sur les relations de genre, les rôles traditionnels et nouveaux, remise en question des normes culturelles traditionnelles, etc.

Les deux derniers modèles se rapprochent dans une certaine mesure du père postmoderne évoqué plus haut, alors que le premier serait plus près du modèle traditionnel, soit pourvoyeur et protecteur, selon la typologie précédente.

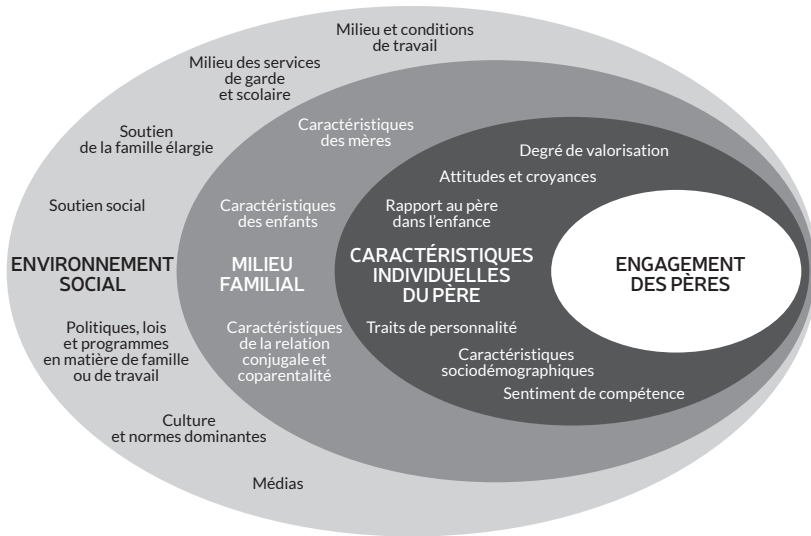
4 Recherche à laquelle nous avons été associées, puisque l'ARUC sur la gestion des âges et des temps sociaux a été invitée à participer à la recherche qui se déroule dans une dizaine de pays européens, dans le cadre du réseau international sur les congés parentaux. Voir <<http://www.leavenetwork.org>> (consulté le 8 octobre 2014), ainsi que les travaux antérieurs du groupe : Doucet, Mc Kay et Tremblay (2009).

Le cadre conceptuel de l'engagement des pères et de ses déterminants

L'engagement paternel procède de l'interaction de nombreux facteurs. En effet, comme le montre le cadre conceptuel de la figure 1.6, l'environnement social, le milieu familial ainsi que les caractéristiques individuelles des pères peuvent avoir une incidence sur le degré de participation des pères aux tâches parentales (Pacaut *et al.*, 2011).

FIGURE 1.6.

Cadre conceptuel de l'engagement des pères et de ses déterminants



Source: Adapté de Turcotte et Gaudet, 2009, tiré de Pacaut *et al.* (2011, p. 9).

CHAPITRE 1

La méthodologie

Dans la suite des travaux du groupe de recherche sur les congés parentaux et d'autres travaux menés antérieurement sur les pères au Québec (Tremblay, 2003), nous avons voulu réaliser une recherche sur les perceptions des pères québécois ayant pris un congé de paternité/parentalité seuls avec leur enfant. Voici les principales questions de recherche :

- Comment les pères ont-ils perçu ce congé et qu'ont-ils vécu et ressenti pendant le congé parental/de paternité, alors qu'ils sont restés seuls avec leur enfant à la maison (quels sont les processus sociaux et les effets associés à cette période) ?
- Dans quelle mesure cette expérience influe-t-elle sur les modèles de parentalité, de masculinité et de féminité (mère comme principale pourvoyeuse de soins/père comme prestataire de soins ou comme pourvoyeur de revenu familial) ?
- Quels effets ont les congés sur les sphères professionnelle et familiale ?

Pour que nous puissions mener à bien cette recherche, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale nous a permis d'accéder à une partie de la liste des pères qui ont bénéficié d'une prestation du Régime québécois d'assurance parentale en 2011 et en 2012. C'est donc à partir de cette liste que nous avons recruté la majorité de nos répondants. Nous avons aussi mis en ligne des annonces sur les réseaux sociaux de la Télé-université et complété nos listes par le « bouche-à-oreille ». Le principal critère d'admissibilité à la recherche était la prise d'un congé de paternité/parentalité d'au moins quatre semaines pendant lesquelles les pères étaient seuls avec l'enfant, alors que les mères avaient

repris le travail. Néanmoins, les difficultés du recrutement de pères ayant pris un congé seuls, nous ont contraints à rencontrer des pères qui ont pris au moins quatre semaines de congé de paternité/parentalité avec la mère. Nous présentons ces pères dans un tableau distinct (tableau 1.2) afin de bien différencier les deux groupes.

Les entrevues se sont généralement tenues dans les locaux de la Télé-université à Montréal, mais certaines se sont déroulées par téléphone en raison de la distance géographique et des contraintes de temps des pères.

Comme en fait foi le tableau qui suit, les pères ayant pris un congé de paternité/parentalité seuls avec l'enfant ont divers statuts professionnels : professionnel (10), gestionnaire (3), employé (7), ouvrier (4) et travailleur autonome (2). Nous recherchions une diversité de catégories professionnelles afin d'assurer une certaine représentativité et nous avons pu l'obtenir.

De manière générale, les conjointes des pères professionnels détiennent également des postes de catégorie professionnelle (8), une autre est travailleuse autonome et une étudie à temps plein. Les conjointes de gestionnaires occupent des postes de catégorie professionnelle (2) et travailleuse autonome (1). Les conjointes d'employés sont des employées (3), travailleuses autonomes (2) et professionnelles (2). Les conjointes d'ouvriers sont des employées (4). Les conjointes de travailleurs autonomes occupent des postes de travailleuse autonome (1) et de professionnelle (1).

Les pères rencontrés sont mariés ou conjoints de fait (25/26) ; un père est séparé (1/26). Les pères ont entre 25 et 41 ans. Le nombre d'enfants par foyer varie entre 1 et 3. Neuf pères sur 26 ont un enfant âgé de 10 à 24 mois ; 14 sur 26 ont deux enfants, les âges variant de 1 à 12 ans, hormis une famille dans laquelle les enfants sont âgés de 10 et 6 ans, alors que dans les autres il y a au moins un enfant ayant entre 1 et 3 ans. Trois foyers comptent trois enfants (3/26) âgés de 2 à 11 ans, à l'exception d'une famille dont les enfants ont de 6 à 11 ans ; les deux autres foyers ont des enfants âgés de 2 à 8 ans.

Bien qu'en général les pères de plusieurs enfants aient pris un congé de paternité/parentalité pour chacun de leurs enfants ou pour au moins deux d'entre eux (souvent, le régime n'existait pas à l'époque du premier enfant), nous avons pris en considération les congés pris pour le plus jeune enfant. Il faut également noter que dans ces familles, aucune autre personne, outre le couple et les enfants, ne vit dans le foyer.

À titre indicatif, en ce qui a trait aux revenus des pères et des mères, 14 pères sur 26 disent avoir un revenu annuel brut supérieur à celui de leur femme et 12 pères sur 26 disent que le revenu de leur épouse est supérieur au leur. Le revenu annuel brut des pères se situe dans une fourchette pouvant aller de 15 000 à 120 000 dollars. Celui de leur conjointe se situe entre 5 000 et 220 000 dollars (trois femmes gagnent entre 200 000 et 220 000 dollars).

Le tableau 1.1 présente le portrait des pères ayant pris un congé de paternité/parentalité durant au moins quatre semaines, seuls avec l'enfant. Il est suivi du tableau 1.2 portant sur le portrait des pères ayant pris un congé de paternité/parentalité d'au moins quatre semaines avec la mère.

Le tableau 1.2 présente les caractéristiques des pères qui ont pris un congé de paternité/parentalité en même temps que leur conjointe. Tout comme les pères décrits dans le tableau 1.1, ils ont différents statuts professionnels : professionnel (2), employé (1), ouvrier (3) et travailleur autonome (1).

De manière générale, les conjointes des pères professionnels occupent des postes de professionnelle (2), la conjointe de l'employé détient un poste de gestionnaire, les conjointes d'ouvriers occupent des postes d'employées (2) et d'ouvrière (1) et, enfin, la conjointe du travailleur autonome occupe un poste d'employée.

Les pères rencontrés sont mariés ou conjoints de fait (7/7) et ils ont entre 29 et 37 ans. Le nombre d'enfants par foyer varie entre 1 et 3 et 3 pères sur 7 ont un enfant âgé de 5 mois à 3 ans; 3 pères sur 7 ont 2 enfants dont les âges varient entre 3 semaines et 6 ans, au moins un des deux enfants est âgé de moins de 3 ans. Un foyer compte trois enfants âgés de 1 an à 5 ans.

Bien qu'en général les pères de plusieurs enfants aient pris un congé de paternité/parentalité pour chacun de leurs enfants ou au moins pour deux d'entre eux, nous avons pris en considération les congés pris pour le plus jeune enfant. Il faut également noter que dans ces familles, comme dans les précédentes, aucune autre personne, hormis le couple et les enfants, ne vit dans le foyer.

À titre indicatif, en ce qui a trait aux revenus des pères et des mères, 6 pères sur 7 disent avoir un salaire supérieur à celui de leur conjointe et 1 père sur 7 dit avoir un revenu inférieur à celui de sa conjointe.

Les revenus bruts des femmes sont bien moindres que ceux des hommes puisque selon les propos des pères, ils se situent entre 25 000 et 30 000 dollars par année, sauf pour une femme dont le revenu s'élève à 85 000 dollars. Les revenus annuels des conjoints se situent dans une tranche de 40 000 à 100 000 dollars.

TABLEAU 1.1.

Pères ayant pris un congé de paternité/parentalité durant une période d'au moins quatre semaines, seuls avec l'enfant

Père	Âge	Statut familial	Enfants	Type de congé	Statut d'emploi et nombre d'heures de travail du père	Statut d'emploi et nombre d'heures de travail de la mère
1	32	Marié	Un garçon de 2 ans	Paternité : cinq semaines Parentalité : huit mois seul	Professionnel : 28 h/s/4 jours	Professionnelle : 21 h/s/3 jours
2	33	Marié	Une fille de 2 ans et un garçon de 7 ans	Paternité : deux semaines payées Parentalité : six mois seul	Professionnel : 35 h/s (2 jours à la maison)	Professionnelle : 35 h/s (2 jours à la maison)
3	36	Marié	Un garçon de 11 mois	Paternité : cinq semaines Parentalité : six mois seul	Gestionnaire : 40 h/s	Professionnelle : 28 h/s, mais en fait 35
4	35	Conjoint de fait	Deux filles de 1 et 3 ans	Paternité : six ¹ semaines Parentalité : six mois seul	Professionnel : 35 h/s	Professionnelle : 35 h/s
5	39	Marié	Trois filles de 7, 6 et 2 ans	Paternité : trois ² semaines Parentalité : cinq mois seul	Professionnel : 40 h/s	Professionnelle : 40 h/s
6	30	Séparé	Une fille de 4 ans et un garçon de 2 ans	Paternité : six ³ semaines Parentalité : six mois seul	Professionnel : 55 h/s	Professionnelle : 35 h/s
7	35	Marié	Un garçon de 1 an	Paternité : trois semaines payées Parentalité : trois mois seul	Professionnel : 40 à 45 h/s	Professionnelle : 40 à 45 h/s

8	25	Marié	Un garçon de 14 mois	Paternité: deux semaines payées Parentalité: six mois seul	Employé: 35 à 50 h/s	Travailleuse autonome: salon coiffure
9	35	Conjoint de fait	Une fille de 18 mois	Paternité: six ⁴ semaines Parentalité: six mois seul	Professionnel: 35 h/s	Travailleuse autonome: communication 40 à 50 h/s
10	34	Marié	Une fille de 10 mois	Paternité: cinq semaines ⁵ Parentalité: six mois seul	Professionnel: 40 à 50 h/s	Professionnelle: 30 h/s
11	37	Conjoint de fait	Deux garçons de 5 ans et 18 mois	Paternité: cinq semaines seul ⁶	Gestionnaire: 35 à 60 h/s	Professionnelle: 24 h/s/3 jours
12	37	Marié	Deux filles de 10 et 7 ans	Paternité: cinq semaines Parentalité: trois mois seul ⁷	Travailleur autonome: 50 h/s	Professionnelle: 60 h/s
13	40	Conjoint de fait	Une fille de 16 mois	Paternité: cinq semaines Parentalité: six mois seul ⁸	Gestionnaire: 35 h/s	Travailleuse autonome: 20 h/s
14	41	Marié	Deux filles de 2 ans et 14 mois	Parentalité: six mois seul	Professionnel: 35 h/s	Professionnelle: 35 h/s
15	37	Conjoint de fait	Trois filles de 11, 8 et 6 ans	Parentalité: deux mois seul	Professionnel: 35 h/s	Étudiante à temps plein
16	33	Conjoint de fait	Un garçon de 8 ans et deux filles de 4 et 2 ans	Parentalité: trois mois seul	Ouvrier: 40 à 75 h/s	Employée: 40/45 h/s

(suite)

TABLEAU 1.1.

Pères ayant pris un congé de paternité/parentalité durant une période d'au moins quatre semaines, seuls avec l'enfant (suite)

Père	Âge	Statut familial	Enfants	Type de congé	Statut d'emploi et nombre d'heures de travail du père	Statut d'emploi et nombre d'heures de travail de la mère
17	34	Conjoint de fait	Un garçon de 8 ans, une fille de 2 ans et un troisième enfant à naître	Parentalité: trois mois seul	Employé: 35 h/s	Employée: 40 h/s
18	35	Marié	Une fille de 19 mois	Parentalité: trois mois seul	Employé: 30 h/s	Professionnelle: 40 à 50 h/s
19	33	Conjoint de fait	Un garçon de 10 ans ⁹ et une fille de 2 ans	Paternité: cinq semaines seul (fin du congé) ¹⁰	Employé: 35 h/s une centaine d'heures supplémentaires/an	Professionnelle: 35 h/s
20	35	Marié	Une fille de 4 ans et un garçon de 2 ans	Paternité: trois semaines Parentalité: six mois (fin du congé)	Employé: 35 h	Employée: 35 h
21	41	Conjoint de fait	Deux garçons de 12 ans ¹¹ et 14 mois	Parentalité: six mois (4 ^e au 10 ^e mois)	Employé: 40 h/s	Travailleuse indépendante (coiffure): 40 h/s
22	34	Conjoint de fait	Un garçon de 2 ans	Parentalité: six mois à partir du 6 ^e mois	Employé: 40 h/s	Employée de 8 h à 5 h du mercredi au samedi

23	31	Conjoint de fait	Une fille de 5 ans et un garçon de 18 mois	Paternité: cinq semaines Parentalité: trois mois seul	Travailleur autonome: 25 à 30 h/s	Travailleuse autonome: 25 à 30 h/s
24	34	Marié	Deux garçons de 4 ans et 15 mois	Parentalité: trois mois de 9 à 12 mois	Ouvrier: 36 h/s et 10 h suppl./s	Employée: 40 h/s
25	38	Marié	Une fille de 6 ans et un garçon de 3 ans	Paternité: cinq ¹² semaines Parentalité: six mois	Ouvrier: 40 h/s et environ 10 h suppl./s	Employée: 30 h/s
26	31	Conjoint de fait	Un garçon de 4 ans et une fille de 2 ans	Paternité: cinq semaines ¹³ Parentalité: plus de quatre semaines, seul	Ouvrier: 36 h/s et 8 à 10 h suppl./s	Employée: 30 h/s

- 1 Dont une semaine offerte par l'employeur.
- 2 Dont une semaine offerte par l'employeur.
- 3 Dont une semaine offerte par l'employeur.
- 4 Dont une semaine offerte par l'employeur.
- 5 Plus cinq semaines de congé payé.
- 6 Pris à la fin du congé de maternité.
- 7 Ainsi que trois mois sans solde dans la foulée du congé de paternité.
- 8 Ainsi que quatre mois de congé, maladie, heures supplémentaires, etc., et deux semaines sans solde.
- 9 Né d'une première union de madame.
- 10 Deux semaines au début payées par l'employeur, cinq semaines RQAP à la fin et deux mois de congé sans solde ensemble.
- 11 Né de la première union de monsieur.
- 12 Et deux jours offerts par l'employeur.
- 13 Et deux jours offerts par l'employeur et trois sans solde.

TABLEAU 1.2.

Pères ayant pris un congé de paternité/parentalité durant une période d'au moins quatre semaines avec la conjointe et l'enfant

Père	Âge	Statut familial	Enfants	Type de congé	Statut d'emploi et nombre d'heures de travail du père	Statut d'emploi et nombre d'heures de travail de la mère
1	33	Marié	Deux filles de 5 et 3 ans et un garçon de 1 an	Paternité : cinq semaines ¹	Professionnel : 50 à 75 h/s	Professionnelle : 35 h/s
2	29	Conjoint de fait	Un garçon de 6 ans ² et une fille de 10 mois	Parentalité : 37 semaines ensemble à partir du 2 ^e mois de l'enfant ³	Ouvrier : 40 h/s	Ouvrière : 40 h/s
3	34	Marié	Une fille de 5 mois	Paternité : cinq semaines ⁴	Ouvrier : 36 h/s	Employée : 30 h/s
4	37	Conjoint de fait	Deux garçons de 4 ans et de 3 semaines	Paternité : cinq semaines réparties en plusieurs fois	Employé : 37 h/s	Gestionnaire : 40 h/s
5	30	Conjoint de fait	Une fille de 3 ans	Paternité : cinq semaines ⁵ Parentalité : quelques mois seul ⁶	Travailleur indépendant : 40 h/s parfois plus	Employée : 35 h/s
6	36	Conjoint de fait	Une fille de 2 ans	Paternité : cinq semaines ⁷	Professionnel : 35 h/s	Professionnelle : 42 h/s
7	30	Conjoint de fait	Une fille de 3 ans et un garçon de 23 mois	Paternité : cinq semaines ⁸	Ouvrier : 36 h/s et environ 8 h/suppl/s	Employée : 36 h/s

- 1 Et deux semaines payées par l'employeur.
- 2 Né d'une première union de madame.
- 3 Madame était en congé de maternité douze mois plus neuf mois, car elle travaille avec des produits toxiques.
- 4 Plus deux semaines payées par l'employeur.
- 5 Plus deux semaines de congé payé, une semaine sans solde et cinq mois de chômage.
- 6 N'a pas précisé le nombre de mois exact.
- 7 Plus une semaine offerte par l'employeur et trois semaines de congé.
- 8 Plus deux semaines de congé payé.

En somme, nous avons rencontré 33 répondants, dont 26 ont pris, seuls, un congé de paternité ou de parentalité d'au moins quatre semaines. En fait, pour ceux qui ont pris, seuls, un congé de parentalité, 16 en ont pris un de 5 mois à 1 an et 8 en ont pris un de 1 à 4 mois alors que 2 ont pris, seuls, un congé de paternité de 5 semaines et que 14 ont pris ce type de congé avec leur conjointe.

En plus de ces congés, plusieurs répondants ont également pris des congés payés qu'ils ont surtout utilisés à la naissance de l'enfant lorsqu'ils ne prenaient pas le congé de paternité, d'autres les ont utilisés pour prolonger le congé de paternité ou le congé de parentalité.

En ce qui concerne les 7 autres répondants, 6 ont pris un congé de paternité de 5 semaines avec leur conjointe et un répondant a pris 37 semaines de congé de parentalité avec sa conjointe.

Si nous comparons les deux groupes de pères décrits dans les tableaux 1.1 et 1.2, nous pouvons voir que les pères qui n'ont pris que le congé de paternité avec leur conjointe ont des revenus inférieurs à ceux des pères qui ont pris un congé de paternité/parentalité seuls avec l'enfant ; pour la grande majorité d'entre eux, leur salaire était aussi bien plus élevé que celui de leur conjointe.

Notre méthodologie et les portraits de nos répondants étant exposés, passons à l'analyse des résultats.

CHAPITRE 2

L'analyse des résultats

Nous passons maintenant à l'analyse des résultats en commençant par le type de congé pris et la répartition du congé entre les conjoints, ce qui constitue un enjeu important au sein du couple et peut avoir une incidence majeure sur la division du travail au sein de la famille.

Le type de congé et sa répartition entre les conjoints

Comme nous l'avons vu plus haut, il existe plusieurs variantes de la prise du congé de paternité/parentalité des pères. Certains pères n'ont pris que le congé de paternité, parfois seuls, parfois avec leur conjointe. D'autres n'ont pas pris de congé de paternité, mais un congé de parentalité, seuls ou avec leur conjointe. Certains pères ont combiné la prise du congé de paternité avec celui de leur conjointe pour passer au congé de parentalité, seuls, quelques mois après la naissance de l'enfant (trois, six ou neuf mois); 13 pères sur 26 ont choisi cette combinaison. Concernant ces pères, la durée du congé de parentalité, seuls avec l'enfant, s'est étendue de un à cinq mois pour 4 des 13 pères ou de six à huit mois pour les autres.

Peu de pères (2/26) ont pris seuls le congé de paternité. Un père l'a fait à la naissance de son enfant et l'autre à la fin du congé de sa conjointe. Nous verrons plus loin les raisons qui les ont motivés. Un plus grand nombre de pères (13/26) ont pris un congé de paternité alors que la mère était à la maison.

Comme nous l'avons déjà souligné, 7 pères n'ont pas pris de congé de paternité/parentalité seuls avec l'enfant, mais plutôt un congé de paternité ou de parentalité alors que la mère était à la maison. De ce groupe, 6 pères ont pris un congé de paternité de cinq semaines au moment de la naissance de l'enfant ou peu de temps après, tandis que 1 père a pris un congé de parentalité de 37 semaines en même temps que la mère.

Pour résumer, on peut noter que seulement 2 des 26 pères ont pris un congé de paternité alors qu'ils étaient seuls avec l'enfant et que 13 pères l'ont pris alors que la mère était aussi en congé, mais ont prolongé le congé parental de quelques mois, seuls avec l'enfant. En ce qui concerne le congé de parentalité, 11 pères sur 26 l'ont pris seuls avec l'enfant durant quelques mois, mais n'ont pas pris de congé de paternité.

Quant au congé de parentalité pris avec la conjointe, 1 père sur 7 a pris 37 semaines alors que sa conjointe était à la maison. Un autre père a segmenté la prise de son congé de paternité de cinq semaines en plusieurs fois, le RQAP permettant la prise des congés pendant un an après la naissance. Voici quelques témoignages qui illustrent nos propos :

Moi, j'ai pris cinq semaines de congé de paternité, seul, à la fin de la période d'éligibilité [...] Quand j'ai pris les cinq semaines, ma partenaire avait repris le travail.

Père, 37 ans: deux garçons de 5 ans et 18 mois; cinq semaines de congé de paternité pris seul à la fin du congé de maternité.

J'ai pris cinq semaines à la naissance et une semaine à mes frais ensuite, puis quand elle avait trois mois, j'ai embarqué sur le congé parental, j'ai pris trois mois, seul.

Père, 31 ans: une fille de 5 ans et un garçon de 18 mois; cinq semaines de congé de paternité une semaine de congé sans solde à la naissance et trois mois de congé de parentalité aux trois mois de l'enfant, seul.

Le tableau 2.1 récapitule les choix de nos répondants en ce qui a trait au type de congé, pris seul ou à deux, et à sa durée. La seconde partie du tableau reflète la synthèse de la prise de congé des pères avec leur conjointe.

Nous nous intéressons maintenant aux raisons pour lesquelles les pères ont souhaité prendre un congé de paternité/parentalité.

TABLEAU 2.1.
Synthèse de la prise de congé de paternité ou de parentalité des pères, d'au moins quatre semaines, seuls

Type de congé, seul avec l'enfant	Nombres de répondants ayant pris le congé	Durée du congé
Uniquement le congé de paternité	2/26	1 père sur 2 a pris un congé de trois semaines et l'autre, un congé de cinq semaines.
Uniquement le congé de parentalité	11/26	5 pères sur 11 ont pris entre deux et trois mois. 6 pères sur 11 ont pris un congé de six mois.
Combinaison du congé de paternité avec le conjoint, et de parentalité, seul	13/26	13 pères sur 26 ont pris un congé de paternité de trois à cinq semaines, puis 4 pères sur 13 ont pris un congé de parentalité de un à cinq mois et 9 pères sur 13 ont pris un congé de parentalité de six à douze mois.
Type de congé pris avec la conjointe	Nombres de répondants n'ayant pris qu'un congé avec la conjointe	Durée du congé
Congé de paternité, ensemble	6/7	5 semaines
Congé de parentalité, ensemble	1/7	37 semaines

Les raisons de la prise du congé, seul ou avec la conjointe

À la lumière des propos des pères rencontrés, nous avons constaté que les raisons qui les ont motivés à prendre divers types ou durées de congé variaient.

La prise du congé de paternité avec la conjointe

Les pères qui ont pris un congé de paternité dès la naissance de l'enfant invoquent plusieurs raisons. Souvent, leurs propos soulignent le besoin d'aide de la mère, de soutien à la récupération postnatale dès la naissance de l'enfant et cela semble encore plus fort lorsqu'il s'agit du premier enfant. Pour deux pères, le congé a permis de partir en voyage en famille quelques mois après la naissance.

Une place importante accordée à la récupération postnatale de la mère

Les relevailles, c'est la période après l'accouchement, c'est la récupération postnatale et donc on avait décidé que j'allais rester pour aider à la récupération postnatale. Par la suite, on a vu que cela allait être plus dur, ça a confirmé l'importance que je sois là, puis je voulais être là.

Père, 34 ans: une fille de 5 mois; cinq semaines de congé de paternité pris avec la mère, pas de congé de parentalité.

Moi, je jouais surtout le rôle de support à la mère, la petite, elle dort, elle mange, mais c'était de s'assurer que ma femme puisse bien manger parce que le retour à la maison était difficile pour elle, elle a eu un accouchement extrêmement difficile, elle a eu des transfusions sanguines donc mon rôle était beaucoup de la remonter, et donc je suis devenu le spécialiste du fer dans l'alimentation.

Père, 40 ans: une fille de 16 mois; cinq semaines de congé de paternité à la naissance ensemble et six mois de congé parental, seul.

À la naissance du deuxième enfant, le père suivant a préféré segmenter ses cinq semaines et les prendre en plusieurs fois.

Pour le premier enfant, j'ai pris cinq semaines au complet [...], pour le deuxième enfant, j'ai segmenté. C'est surtout pour le premier enfant que ça a été utile parce qu'on n'est pas habitué, mais pour le deuxième, je n'ai pas eu besoin parce que pendant les cinq semaines au complet il n'y a rien à faire là, au début pendant les deux premières semaines l'homme fait rien, il fait juste épauler la femme, le bébé dort tout le temps [...] J'ai pris deux semaines de RQAP à la naissance, je suis rentré travailler, puis je reprends une autre semaine, la semaine prochaine et je vais garder les deux autres semaines pour plus tard, j'ai le droit de les prendre pendant un an.

Père, 37 ans: deux garçons de 4 ans et de 3 semaines; congé de paternité de cinq semaines avec la conjointe, pas de congé de parentalité.

Il est intéressant de voir que ce père souhaite être présent au moment où il peut assumer davantage son rôle paternel, d'où le report d'une portion du congé. Par ailleurs, si le soutien à la mère est important pour plusieurs, parfois il peut s'agir aussi d'une réaction à l'image de la paternité véhiculée par son propre père.

En réaction au comportement de son propre père

C'est sûr que mon passé m'a influencé en tant que père. Mon père est parti quand j'étais très jeune, alors être un bon père, c'est être là pour ses enfants, ne pas abandonner ses enfants.

Père, 34 ans: une fille de 5 mois; cinq semaines de congé de paternité pris avec la mère, pas de congé de parentalité.

Pour d'autres pères, le congé de paternité semble le moment opportun pour voyager en famille vers d'autres pays et pour se bâtir un « nid ». Certains pères font rimer le congé de paternité avec l'éloignement de toute la famille en partant vers d'autres horizons. Ainsi, il semblerait que ces pères cherchent plus à se centrer sur la famille (conjointe et enfants). C'est en quelque sorte la famille agrandie qui retient toute l'attention et pas uniquement le dernier né.

Les voyages en famille durant la période du congé de paternité

On avait prévu de faire ce voyage en Nouvelle-Zélande et en Australie [...], c'était une bonne occasion, on s'est dit aussi combien de fois on aura l'occasion de voyager avec un léger revenu et toute la famille ensemble, ma fille avait quatre mois. C'est une bonne partie des raisonnements, donc on a décidé d'organiser ça en conséquence; c'est pas mal les raisons. On est parti deux mois dont cinq semaines payées par le RQAP et le reste à mes frais.

Père, 36 ans: une fille de 2 ans (madame enceinte d'un deuxième enfant); cinq semaines de congé de paternité et quatre semaines de congé payé, ensemble.

J'ai pris le congé pour être avec les enfants, être en famille. Le dernier avait 8 mois et on est partis en famille, en voiture, on a fait un road trip aux États-Unis pendant un moment prolongé. Je trouve que c'est important d'être ensemble, c'est fantastique le fait d'être juste notre gang. On a trouvé ça fantastique qu'on puisse prendre le congé et le prolonger avec toute la famille, qu'on puisse voyager et bâtir vraiment un nid.

Père, 33 ans: trois enfants, deux filles de 5 et 3 ans et un garçon de 1 an; cinq semaines de congé de paternité plus d'autres congés.

Nombre de travaux sur les congés parentaux dans les pays nordiques (Islande, Suède, Norvège, Finlande) ont montré que le fait que le congé ne soit pas transférable à la mère contribue à accroître la participation des pères dans

ces pays (Tremblay, 2012a). On note que le caractère non transférable du congé au Québec concourt également à l'accroissement de la participation des pères, qui ne veulent pas perdre un acquis.

Ne pas perdre le droit aux cinq semaines

On a parlé tous les deux et y a aussi le fait que si on ne prend pas le [congé de] cinq semaines on le perd, il n'est pas transférable et comme disaient mes anciens collègues «regarde, tu vas le payer toute ta vie que tu le prennes ou que tu le prennes pas» alors pourquoi ne pas prendre le cinq semaines de vacances: un, on y a le droit, et [deux], on le paie.

Père, 37 ans: deux garçons de 5 ans et 18 mois; cinq semaines de congé de paternité pris seul à la fin du congé de maternité.

La prise du congé de parentalité ensemble

Seul un père a pris un congé de parentalité en même temps que la mère, parce que sa conjointe a bénéficié d'indemnités de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), car elle manipule des produits dangereux. Ainsi, ce père a pu bénéficier de la prestation de paternité et de l'ensemble de celle du congé de parentalité.

Les cinq semaines de paternité font partie des 37 semaines, j'ai attendu deux mois avant de prendre le congé de parentalité. [Ma conjointe profite des prestations de la] CSST vu qu'elle travaille avec des produits dangereux et qu'il peut y avoir des malformations. Dans le fond, ça lui donne un an et sept mois, un an de traitement plus sept mois à partir du moment qu'elle a su qu'elle était enceinte; il a fallu qu'elle arrête parce que les produits dangereux pouvaient causer des malformations au bébé; donc elle s'est arrêtée là, puis une fois qu'elle a eu l'enfant c'est 12 mois d'allaitement. Elle allaite toujours.

Père, 29 ans: une fille de 10 mois, un garçon de 6 ans (né d'une autre union de madame); cinq semaines de congé de paternité et 32 semaines de congé de parentalité à partir du 2^e mois de l'enfant, ensemble.

La prise du congé de paternité seul

Seulement deux pères ont opté pour la prise du congé de paternité seuls avec l'enfant. Comme le montrent les témoignages suivants, outre le fait de passer du temps avec l'enfant, le but était de le confier à la garderie le plus tard possible dans les deux cas.

La première raison, c'était pour qu'elle n'aille pas à la garderie avant l'âge de 1 an et puis j'avais le goût de passer un moment avec mon petit bébé, là.

Père, 33 ans : une fille de 2 ans et un garçon de 10 ans (né d'une première union de la mère); deux semaines de congé à la naissance payées par l'employeur et deux mois de congé sans solde, ensemble; cinq semaines de congé de paternité pris seul à la fin.

Bien que le fait d'envoyer son enfant à la garderie le plus tard possible soit également important pour le père suivant, il ajoute qu'il a fait le choix de ne pas fractionner la prise de son congé de paternité de cinq semaines pour des raisons de convention collective, ce qui lui permet d'avoir une meilleure indemnisation.

Moi, j'ai pris cinq semaines de paternité, seul, à la fin de la période d'éligibilité, le but étant de garder l'enfant le plus longtemps possible à la maison [...] L'une des raisons qui a fait que je prenne cinq semaines d'un coup et non pas une, deux semaines ou trois, c'est qu'au niveau de la convention collective de l'université, il prévoit qu'on est payé à 91% de notre salaire si, et seulement si, le congé est pris de manière continue.

Père, 37 ans : deux garçons de 5 ans et 18 mois; cinq semaines de congé de paternité pris seul à la fin du congé de maternité.

La prise du congé de parentalité seul

Bon nombre de pères ont pris leur congé de paternité, avec la mère, à la naissance de l'enfant, puis sont retournés travailler quelques mois avant de poursuivre seuls avec le congé parental. Outre le fait que ces pères expriment le désir de passer du temps avec l'enfant et de s'en occuper, plusieurs raisons font en sorte qu'ils prennent seuls le congé de parentalité lorsque l'enfant est déjà âgé de quelques mois. Les témoignages qui suivent présentent les raisons les plus récurrentes chez les pères rencontrés.

Selon certains, c'est en raison de la période d'allaitement qui couvre en moyenne les six premiers mois de l'enfant que les pères ne prennent le congé de parentalité qu'à partir du moment où l'enfant est sevré ou en voie de l'être.

La période d'allaitement réservée à la mère

Les premiers mois, les enfants ont besoin de leur mère; à la limite, ils pourraient ne pas avoir de père [pendant] les premiers quatre à six semaines. Je dis ça, mais ce n'est pas vrai du tout, j'essayais de la coucher sur moi pour créer du peau à peau, pour créer des liens, ça me revient.

Père, 40 ans : une fille de 16 mois; cinq semaines de congé de paternité à la naissance ensemble et six mois de congé parental, seul.

Dans les six premiers mois, je peux vous dire qu'elle avait besoin de sa mère, elle était allaitée au sein, c'était plutôt du support secondaire que je faisais à ma fille, donc, c'est ça.

Père, 35 ans : une fille de 19 mois; congé parental, seul, du 9^e au 12^e mois de l'enfant.

Plus facile de partager avec le père qui prend le deuxième six mois, parce que ce serait aberrant que le père prenne le premier six mois et la mère le deuxième [...] je suis aussi convaincu des bienfaits de l'allaitement alors c'est dans ce sens-là que ce serait absurde de prendre le premier six mois pour le père ce qui empêcherait l'allaitement.

Père, 41 ans: deux filles de 14 mois et 2 ans; quelques jours de congé à la naissance et six mois de congé de parentalité, seul, à compter du 7^e mois de l'enfant.

Les propos suivants montrent qu'il est plus facile de s'occuper d'un enfant âgé d'au moins neuf mois.

L'âge de l'enfant et le moment de la prise du congé de parentalité, seul

Je voulais être près de ma fille, avec elle, et c'était plus simple pour moi en tant que père lorsqu'elle avait au moins neuf mois, [car] j'étais très capable de m'occuper d'elle et de passer du temps avec elle.

Père, 35 ans: une fille de 19 mois; congé parental, seul, du 9^e au 12^e mois de l'enfant.

Tisser un lien dès le plus jeune âge avec l'enfant

C'est énormément important, c'est comme s'il y avait vraiment un lien de confiance, c'est à un tout autre niveau, une complicité, juste le fait d'apprendre à se connaître comme ça 24 heures sur 24, puis de voir les réactions de l'autre ça donnait beaucoup de sécurité à ma fille et une grande confiance.

Père, 33 ans: une fille de 2 ans et un garçon de 10 ans (né d'une première union de la mère); deux semaines de congé à la naissance payées par l'employeur et deux mois de congé sans solde, ensemble; cinq semaines de congé de paternité pris seul à la fin.

Les propos des pères montrent aussi leur volonté de garder l'enfant à la maison durant la première année de sa vie et ainsi de ne pas avoir à l'envoyer à la garderie.

Garder l'enfant à la maison pendant la première année

Il y avait une question d'avoir toujours quelqu'un avec l'enfant pendant la première année, on ne voulait pas l'envoyer à la garderie avant au moins un an.

Père, 34 ans: un garçon de 2 ans; cinq semaines de congé de paternité et 18 semaines de congé de parentalité, le tout pris à partir du 6^e mois, seul.

Pour d'autres pères, dans un souci d'égalité, il est important de répartir le congé entre les deux parents afin de partager les répercussions du congé sur la vie professionnelle, comme en font foi les témoignages suivants.

Égalité entre les sexes et vie professionnelle

C'était très clair depuis le début de rendre ça le plus équitable possible.

Père, 41 ans: deux filles de 14 mois et 2 ans; quelques jours de congé à la naissance et six mois de congé de parentalité, seul, à compter du 7^e mois de l'enfant.

Moi et ma conjointe on a séparé le congé [...] Il me semble juste que les deux on partage le prix à payer professionnellement.

Père, 35 ans: deux filles de 1 et 3 ans; cinq semaines de congé de paternité plus une semaine de congé payé par l'employeur; six mois de congé parental, seul pour chaque enfant.

Nous, on le disait ouvertement, pour ma femme t'as une belle occasion-là de gravir les échelons, ce que moi j'avais fait dans les années précédentes. J'étais quand même bien établi, mon épouse un peu moins.

Père, 39 ans: trois filles de 7, 6 et bientôt 2 ans; trois semaines de congé de paternité et du 6^e au 11^e mois, seul en congé de parentalité.

C'était une entente et un intérêt mutuel entre nous de partager l'impact sur le travail, dans le fond, la vie professionnelle.

Père, 33 ans: une fille de 2 ans et un garçon de 7 ans; six mois de congé parental et un mois de congé payé à partir du 6^e mois, seul.

Je pensais que c'était normal que pour la suivante [ce soit] moi qui fasse les sacrifices, d'arrêter un bout de temps parce que c'est difficile pour les deux de continuer à travailler à temps plein ou de faire les études à temps plein, et ma femme voulait continuer d'aller à l'école à temps plein et il fallait [que] quelqu'un s'occupe du bébé.

Père, 37 ans: trois filles de 11, 8 et 6 ans; deux mois en congé parental, seul.

Par ailleurs, dans certains cas, l'organisation du temps convient bien et la répartition des temps tiendra compte de ce que chacun vit dans son milieu professionnel. Ainsi, dans un cas, un père a voulu prendre un congé alors que, dans son milieu de travail, il vivait de grands changements organisationnels.

Moment propice entre la reprise du travail de la mère et les changements organisationnels dans le milieu de travail du père

Moi, j'y tenais beaucoup quand ma conjointe m'a dit que ce serait plus pratique pour elle de prendre juste six mois. Je lui ai dit « pas de problème ». Puis moi, au travail, y a eu beaucoup de réorganisation, de gros changements, donc à un moment donné, j'avais besoin d'une pause, le timing de ce côté-là était bon aussi.

Père, 35 ans: un garçon de 12 mois; deux semaines de congé payé à la naissance et les six derniers mois du congé parental, seul.

Certaines mères trouvent évident de partager le congé parental avec le conjoint tandis que d'autres ressentent le besoin de retourner rapidement sur le marché du travail. C'est alors le père qui poursuit, seul, avec le congé de parentalité.

Le retour au travail de la conjointe

Dans le fond, ce qu'on a fait, c'est que ma copine a pris les six premiers mois, puis elle est retournée au travail, après ça, c'est moi qui ai repris.

Père, 34 ans: un garçon de 2 ans; cinq semaines de congé de paternité et 18 semaines de congé de parentalité, le tout pris à partir du 6^e mois, seul.

C'est madame qui était tannée de rester à la maison, et moi de conduire l'autobus en hiver ce n'est pas le fun et puis pour rester à la maison avec ma petite fille.

Père, 34 ans: un garçon de 8 ans et une fille de 2 ans, un troisième enfant à naître; en congé de parentalité du 9^e au 12^e mois, seul.

À l'origine, elle était censée prendre congé plus longtemps. Ça a été déchirant, elle aurait préféré rester avec notre fils [...] Elle avait des objectifs et des exigences élevées pour elle-même, elle a donc choisi de retourner travailler.

Père, 30 ans: un garçon de 2 ans et une fille de 4 ans; un mois de congé de parentalité et huit mois à la maison en rédaction de mémoire de maîtrise, seul.

Pour le père suivant, il était préférable de vivre le congé de parentalité seul avec son enfant.

Je préférerais prendre le congé tout seul plutôt qu'avec ma conjointe parce que les deux en même temps on se voit trop souvent. C'était le seul scénario.

Père, 34 ans: un garçon de 8 et une fille de 2 ans, un troisième enfant à naître; en congé de parentalité du 9^e au 12^e mois, seul.

Certains pères tentent de compenser le temps qu'ils n'ont pu donner à leurs autres enfants en raison d'un travail trop exigeant et profitent du nouveau congé pour être plus présents.

En compensation du temps perdu en raison des absences fréquentes de la maison

L'autre affaire, j'ai un travail qui est très très exigeant. Les années précédentes, j'étais beaucoup absent de la maison, il fallait que je compense pour le temps que j'avais perdu.

Père, 37 ans : trois filles, 11, 8 et 6 ans ; deux mois de congé parental, seul.

C'est aussi parfois en réaction à son expérience qu'il est important pour le père de se distinguer en ne répétant pas les comportements de son propre père.

En réaction au comportement de leur père

J'ai eu un père très... un père québécois, celui qui n'pleure jamais, peu importe si on lui arrache un doigt, puis qui n'manque jamais une journée de travail, c'est important le travail pour lui. Moi, je m'efforce de ne pas être comme ça, de montrer à ma fille qu'on peut avoir des émotions, puis qu'on peut laisser aller un peu, là.

Père, 33 ans : une fille de 2 ans et un garçon de 10 ans (né d'une première union de la mère) ; deux semaines de congé à la naissance payées par l'employeur et deux mois de congé sans solde, ensemble ; cinq semaines de congé de paternité pris seul à la fin.

Parfois, le choix du parent qui prendra le congé parental peut être lié à des raisons pragmatiques : montant de l'indemnisation, convention collective plus attrayante ou, encore, en raison d'un manque à gagner moindre en fonction du revenu de chacun des parents.

Une occasion de passer du temps avec son enfant, payé par le RQAP et l'employeur

C'était du temps avec l'enfant que je ne reverrai pas [...] Avec l'employeur, on a quand même la chance d'avoir des avantages qui permettent de le faire ; la RQAP et mon employeur compensaient jusqu'à 95% de mon salaire régulier, ça fait que ça c'était quand même intéressant.

Père, 35 ans : un garçon de 12 mois ; deux semaines de congé payé à la naissance et les six derniers mois du congé parental, seul.

Une convention collective attrayante

Pour des raisons de convention collective, on a fait comme ça, notre convention collective dit clairement qu'on doit prendre un congé continu pour avoir des prestations avantageuses. Pour ma fille, avec le régime long, j'avais seulement 70% de mon salaire et mon employeur

me fournissait la balance de 23% du salaire pendant cinq semaines. Mais ça a changé. Pour mon fils, j'ai eu 20 semaines à 90% de mon salaire. Le RQAP me donnait 70%, puis 55% et j'avais la balance de mon employeur.

Père, 35 ans: un garçon de 2 ans et une fille de 4 ans; trois semaines de congé de paternité à la naissance et six mois de congé parental, seul, à la fin.

Le choix de la prise du congé de parentalité se fait parfois aussi en fonction du niveau de revenu des conjoints.

Un manque à gagner moindre si le conjoint dont le salaire est le plus faible prend le congé

Question de finances, on était conscient qu'on était gagnant de fonctionner comme ça en termes de finances de ménage. On ne s'le cachera pas aussi, le fait que ma conjointe a un meilleur salaire que moi puisque le pourcentage du parental c'est 75% du salaire, 25% de moins en pourcentage ça fait qu'on est gagnant si celui qui a le moins gros salaire s'arrête dans le couple.

Père, 33 ans: une fille de 2 ans et un garçon de 7 ans; six mois de congé parental et un mois de congé payé à partir du 6^e mois, seul.

Comme le montrent les témoignages ci-dessus, les raisons de la prise du congé de parentalité, seul, semblent reposer sur différents facteurs, comme le retour au travail de la conjointe, le désir de tisser des liens avec l'enfant dès le plus jeune âge, la recherche d'égalité mère/père en ce qui concerne les répercussions du congé sur la carrière, une perte de revenu moindre ou, encore, pour se distinguer d'un père absent. Tous ces motifs influencent la prise du congé de parentalité du père seul.

La comparaison des deux expériences : congé seul et en couple

À partir des perceptions de nos répondants, nous comparons l'expérience du congé de paternité en compagnie de la mère et celle du congé de parentalité seul.

Les prochains extraits mettent en lumière les différences entre l'expérience du congé de paternité pris avec la mère et du congé de parentalité pris seul avec l'enfant. Selon les propos recueillis, lors du congé pris avec la conjointe, le temps se divise en trois dimensions : temps du père et de l'enfant, temps de la mère et du père et temps du père seul. Cette division du temps semble répondre davantage aux besoins de toute la famille que le congé pris par le père seul. D'autres propos montrent qu'après la naissance, l'attention du père se porte davantage sur la mère que sur l'enfant alors que durant le congé parental, son

attention est plus axée sur sa responsabilité envers l'enfant. En outre, durant la période de congé parental, l'enfant a grandi, ses besoins ont changé, ce qui permet au père de prendre en quelque sorte les « rênes » afin de mettre en place sa propre routine (soins, activités, éducation) alors que, jusque-là, il participait à celle instaurée par la mère, routine avec laquelle il n'était pas toujours en accord. Plusieurs pères, surtout ceux ayant plusieurs enfants, expriment la difficulté qu'ils éprouvent à ne pouvoir être épaulés par leur conjointe durant la période où ils sont seuls avec les enfants.

Les trois dimensions du temps durant le congé partagé

C'est sûr que l'idéal c'est d'être deux. À deux, il y a le temps qu'on veut passer avec le bébé, il y a le temps qu'on veut passer [entre conjoint], puis il y a le temps qu'on veut passer de son côté, pour soi, c'est comme si le temps au lieu d'être partagé seulement avec le bébé ou seulement pour soi, là le temps devient partagé en trois dimensions.

Père, 32 ans: un garçon de 2 ans; cinq semaines de congé de paternité ensemble et huit mois de congé parental, seul.

Congé de paternité, assistance à la mère/congé de parentalité, responsabilisation des pères

Oui, il y en a une différence. La période ensemble, c'est de l'assistance alors que l'autre période, c'est de la responsabilité. Il n'y a personne pour nous assister, on s'arrange comme on peut, on se rend compte des petits détails qui font la différence de la charge.

Père, 33 ans: une fille de 2 ans et un garçon de 7 ans; six mois de congé parental et un mois de congé payé à partir du 6^e mois, seul.

Durant le congé de paternité, le père participe à la routine mise en place par la mère. Dès qu'il se retrouve seul avec son enfant, il quitte son rôle d'exécutant et instaure sa propre routine.

Le congé de parentalité et l'instauration de sa propre routine

À partir du moment où j'étais tout seul, j'ai senti aussi que je pouvais donner la direction ou le sens, un petit peu plus personnel à ce moment, d'éducation et de relation avec mon enfant. Quand t'arrives en deuxième, toi t'embarques dans le pattern qui a été en partie mis en place par ta conjointe. C'est comme elle qui a fait sa routine, fait que toi t'embarques dans sa routine, puis tu participes à la routine qui est là, puis quand t'arrives tout seul, il y a des trucs que tu fais moins, tu sors pas nécessairement au même moment, tu vas pas nécessairement au même parc, tu fais pas les mêmes activités.

Père, 35 ans: deux filles de 1 et 3 ans; cinq semaines de congé de paternité plus une semaine de congé payé par l'employeur; six mois de congé parental, seul pour chaque enfant.

La liberté de faire les choses comme on l'entend

C'est plus facile quand t'es tout seul, bien qu'on [soit] très complé-
mentaire on est une bonne équipe moi et la mère, il y a des choses
[pour lesquelles] on a chacun notre manière de « dealer » dans certaines
situations, par exemple, changer les couches, les bains.

*Père, 40 ans: une fille de 16 mois; cinq semaines de congé de paternité
à la naissance ensemble et six mois de congé parental, seul.*

Comme le soulignent les pères suivants, certaines différences découlent
des besoins de l'enfant qui changent au fil de l'avancée en âge.

C'est deux moments complètement différents dans la vie du bébé.
Un bébé de 8 mois, c'est complètement différent d'un nouveau-né en
termes d'attraction et de soins.

*Père, 35 ans: une fille de 18 mois; cinq semaines de congé de paternité,
plus une semaine payée par l'employeur, ensemble dès la naissance;
six mois de congé parental, seul, à la fin du congé de la mère.*

C'était plus facile seul, à cause de l'âge, il avait 11 mois. À une semaine,
il fallait qu'il apprenne à boire, à éliminer, ce n'est pas la même
vulnérabilité, pas la même inquiétude.

*Père, 37 ans: deux garçons de 5 ans et 18 mois; cinq semaines de
congé de paternité pris seul à la fin du congé de maternité.*

C'est différent ensemble ou seul, oui, c'est surtout parce que les
besoins du bébé ont changé, puis l'horaire aussi a changé, faut s'ajuster
à ses besoins.

*Père, 35 ans: une fille de 19 mois; congé parental, seul, du 9^e au
12^e mois de l'enfant.*

Pour l'expérience du début versus la fin, c'est le niveau d'indépen-
dance de l'enfant qui augmente, ça change beaucoup le quotidien et
les activités qu'on va faire avec l'enfant.

*Père, 37 ans: deux filles de 10 et 7 ans; cinq semaines de congé de
paternité ensemble, puis trois mois de congé parental, seul, à partir
du 9^e mois.*

Cependant, il semble que, pour certains pères, la plus importante diffé-
rence réside dans le fait de ne pouvoir se reposer sur une autre personne, de
ne pas avoir de relais quand on est seul en congé parental.

C'est totalement différent, seul on sent un poids, pas un fardeau, beau-
coup plus important. La différence la plus importante, c'est le fait de
ne pas pouvoir se reposer sur quelqu'un d'autre.

*Père, 35 ans: une fille de 18 mois; cinq semaines de congé de paternité,
plus une semaine payée par l'employeur, ensemble dès la naissance;
six mois de congé parental, seul, à la fin du congé de la mère.*

Quand on est deux, on a un relais.

Père, 37 ans: deux garçons de 5 ans et 18 mois; cinq semaines de congé de paternité pris seul à la fin du congé de maternité.

Pour d'autres pères, la différence consiste à devoir s'occuper seuls de leurs enfants.

Oui, c'est un peu différent, mais c'est plus au niveau des tâches, les périodes où j'ai été tout seul, ça a bien été là, mais c'est sûr qu'à deux c'était mieux parce qu'avec trois enfants, ça prend un coup de main.

Père, 33 ans: un garçon de 8 ans, deux filles de 4 et 2 ans; congé de parentalité les trois derniers mois, seul.

La différence entre la prise du congé seul ou en couple peut aussi entraîner des divergences d'opinion sur la façon d'éduquer l'enfant lorsque le père et la mère sont ensemble alors qu'elles ne semblent pas avoir lieu lorsque le père est seul. Il est intéressant de voir que des divergences peuvent apparaître entre les deux parents, et les pères se sentent parfois un peu moins légitimes, d'où leur préférence à être seuls dans certains cas.

La différence, c'est que quand je suis seul avec le bébé, je fais ce que je veux, quand je veux et il n'y a pas personne qui me dit comment faire. Ça, j'aime ça. Quand je suis avec ma conjointe, on a souvent des divergences d'opinions sur la façon d'élever le bébé, c'est tout le temps «ah ça, ça ne va pas», alors que quand je suis tout seul, je fais ce que je veux.

Père, 34 ans: une fille de 10 mois; cinq semaines de congé de paternité plus cinq semaines de congé payé par l'employeur, ensemble; congé parental du 6^e au 12^e mois, seul.

Pour résumer, les propos des pères montrent qu'il y a plusieurs différences entre les deux types de congé, soit celui où les parents sont ensemble et celui où le père est seul avec son enfant.

En effet, lorsque les deux parents sont présents, la mère a souvent la mainmise sur tout ce qui entoure l'enfant (soins, éducation, etc.) et bien que les pères souhaitent s'investir davantage, ils demeurent des « participants » à la routine instaurée par la mère. Si l'allaitement est ressenti comme un bienfait pour l'enfant par tous les pères, il n'en demeure pas moins une barrière qui les empêche de se rapprocher de l'enfant pendant un certain temps. Ainsi, durant les premières semaines, les pères comblent généralement ce manque en s'occupant des tâches ménagères qui incombent habituellement à la conjointe. Ils sont donc nombreux pendant cette période à « aider » la mère.

Au contraire, lorsque le père est seul avec l'enfant, il gagne en autonomie, en responsabilisation, il devient maître à bord et instaure sa propre routine.

À présent, voyons comment les parents négocient et se répartissent les différentes tâches relatives aux soins des enfants et aux tâches ménagères durant le congé de paternité et le congé parental.

Le partage des tâches ménagères et des soins à l'enfant durant les congés

Les tâches ménagères constituent un des enjeux majeurs de la vie de couple, et encore davantage lorsqu'arrive un enfant, ce qui non seulement accroît les tâches ménagères, mais y ajoute aussi les soins requis par le bébé. Nous nous sommes donc intéressées au partage des tâches ménagères et des soins à l'enfant.

Les tâches ménagères pendant le congé de paternité ensemble
La recherche européenne (Wall, 2012) nous avait amenées à nous intéresser au partage, voire à la négociation du partage des tâches entre les conjoints. Or nous avons constaté que de manière générale, au Québec, il n'y a pas eu de négociation des tâches ménagères par les parents. Les choses semblent se faire assez naturellement. Après la naissance de l'enfant, certains pères semblent prendre à leur actif une plus grande part des tâches ménagères, un peu pour combler le fait de ne pouvoir allaiter, mais aussi pour permettre à la mère de se consacrer à l'enfant.

J'en faisais plus pendant les premières semaines, c'est normal, je la supportais. Pendant qu'elle allaitait, j'essayais de me reprendre ailleurs. Pour les tâches, on a toujours partagé tout ça. Moi, je passe l'aspirateur, je fais la vaisselle... faire les lits, laver les draps, tout ce qu'il y a à faire dans une maison pour que ça sente bon. Les repas, ça dépend des périodes, c'est moitié-moitié, moi je cuisine beaucoup, c'est sûr qu'à ce moment-là c'était moi qui cuisinais tout le temps. Tout ce qui était organisation de la maison, c'est moi qui l'ai pris en charge plus qu'elle. J'ai comblé la part pour les deux, ça allait de soi qu'elle puisse se consacrer au bébé.

Père, 31 ans: une fille de 5 ans et un garçon de 18 mois; cinq semaines de congé de paternité, une semaine de congé sans solde à la naissance et trois mois de congé de parentalité aux trois mois de l'enfant, seul.

Moi, je faisais pas mal toutes les tâches ménagères, je faisais la bouffe jusqu'à ce que ma femme me dise «laisse-moi faire quelque chose», c'était avant la 5^e semaine.

Père, 34 ans: une fille de 5 mois; cinq semaines de congé de paternité pris avec la mère, pas de congé de parentalité.

Les tâches ménagères, c'était un peu partagé, souvent c'était ensemble. Moi, je fais la vaisselle, ma copine s'occupe plus de la bouffe, c'est à peu près 50/50. Non, on n'a pas négocié les tâches ménagères, ça c'est fait tout seul.

Père, 29 ans: une fille de 10 mois, un garçon de 6 ans (né d'une autre union de madame); cinq semaines de congé de paternité et 32 semaines de congé de parentalité à partir du 2^e mois de l'enfant, ensemble.

De manière générale, on remarque que, sans être négociées, un plus grand volume de tâches ménagères incombe au père durant les premières semaines. Différentes tâches ménagères peuvent être faites par les pères afin d'aider la mère à se remettre après l'accouchement : laver les draps, passer l'aspirateur, laver les planchers, faire les courses, préparer les repas, faire la vaisselle.

Les soins pendant le congé de paternité ensemble

Pour combler le fait de ne pouvoir donner le sein à leur enfant, certains pères deviennent spécialistes de l'allaitement, autre manière d'aider et de soutenir la mère.

Je n'ai pas de sein, alors tout ce que je pouvais faire, c'est lui sortir tout ce que j'avais lu, des trucs techniques. On a consulté le CLSC, une experte en lactation, j'ai appris beaucoup sur l'allaitement... ça a vraiment tourné autour de ça pendant six semaines.

Père, 34 ans: une fille de 5 mois; cinq semaines de congé de paternité pris avec la mère, pas de congé de parentalité.

Comme dans ce cas, c'est souvent la mère qui planifie les soins et qui guide son conjoint dans l'exécution de ceux-ci. La plus grande part des soins est donc prise en charge par ce père sous la supervision de sa conjointe.

Les deux premières semaines, je me suis occupé à 90% de tout, mais c'était plus ma conjointe qui planifiait le côté logistique c'est-à-dire à quelle heure on donne le bain, quand on fait ça, pour que les soins soient prodigués aux bons moments. Moi, je les donnais, mais ma femme me disait quoi et comment faire.

Père, 25 ans: un garçon de 14 mois, madame attend un deuxième enfant; trois semaines de congé de paternité, ensemble; trois mois de congé de parentalité, seul.

Les soins à l'enfant ne semblent pas non plus être négociés ; en fait, c'est souvent le parent qui a le plus d'énergie qui les dispense. Certains pères dont le sommeil est léger prennent plus en charge le bébé la nuit, d'autres vont chercher l'enfant pour l'emmener à la mère au lit afin qu'elle n'ait pas à se déplacer pour allaiter.

Au début, ma femme allaitait, mais c'était moi qui se réveillais parce que j'ai le sommeil très léger. Pour les soins, c'était celui qui était debout [ou] celui qui était dans le meilleur état qui faisait les soins,

mais la nuit c'était moi, car j'étais réveillé. Il n'y a pas eu de négociation pour les soins, on faisait ça à tour de rôle. On savait ce qu'on avait à faire, on se faisait des comptes rendus, d'où on était rendu.

Père, 35 ans: un garçon de 2 ans et une fille de 4 ans; trois semaines de congé de paternité à la naissance et six mois de congé parental, seul, à la fin.

Quand il est né, c'était moi qui me réveillais la nuit, j'allais chercher le bébé et je le donnais à ma conjointe pour qu'elle puisse donner son lait. On se réveille tous les deux vers six heures, on répartit les soins de façon égale, on [allait] le changer chacun notre tour, on lui donnait encore son lait, on allait souvent marcher avec lui dans la poussette, s'il faisait beau.

Père, 32 ans: un garçon de 2 ans; cinq semaines de congé de paternité ensemble et huit mois de congé parental, seul.

Les soins étaient répartis pas mal, la nuit les couches j'y allais plus souvent parce que c'était les déplacements qu'elle ne faisait pas qui rendaient le quatrième allaitement de la nuit moins pénible, puis dormir trois minutes de plus ça fait la différence des fois. Les soins, le bain, on alternait l'un ou l'autre. Les tâches étaient partagées à 50% chacun, il n'y avait pas de calcul.

Père 31 ans: une fille de 5 ans et un garçon de 18 mois; cinq semaines de congé de paternité, une semaine de congé sans solde à la naissance et trois mois de congé de parentalité aux trois mois de l'enfant, seul.

Selon les propos des pères, il ne semble pas y avoir de répartition ni même de négociation entre les parents en matière de soins à apporter à l'enfant. Il semblerait plutôt que les parents se relayent en fonction de celui qui a le plus d'énergie et de temps à un moment donné. La nuit, les pères cherchent avant tout à aider au maximum les mères en faisant en sorte qu'elles n'aient pas besoin de se lever pour aller récupérer l'enfant qui pleure parce qu'il a faim. Cela ressort assez fréquemment dans les propos des pères.

Voyons maintenant de quelle façon se répartissent les tâches ménagères ainsi que les soins aux enfants lorsque les pères sont en congé, seuls avec l'enfant, alors que la mère a repris le travail.

Les tâches ménagères pendant le congé seul

Comme en témoignent les propos qui suivent, tous les pères que nous avons rencontrés prenaient généralement en charge une grande partie des tâches ménagères lorsqu'ils étaient seuls à la maison avec l'enfant. Parmi ces tâches, il y a la préparation des repas (pour plusieurs pères, il s'agissait de faire des purées maison, des desserts maison), la vaisselle, le lavage, les courses et le ménage. Soulignons que pour une grande majorité des pères, les tâches étaient déjà partagées équitablement avant la venue du bébé.

Quand j'étais à la maison, je préparais tous les repas pour les enfants et pour moi et ma femme, on n'a vraiment jamais acheté de nourriture toute prête pour les enfants. Je faisais tout frais, et si ce n'était pas frais, mon enfant me le recrachait au visage!

Père, 35 ans: un garçon de 2 ans et une fille de 4 ans; trois semaines de congé de paternité à la naissance et six mois de congé parental, seul, à la fin.

Tout le long que j'étais à la maison, je préparais les soupers, je faisais la vaisselle, le ménage, je m'occupais à peu près de 80% des tâches ménagères. Étant donné que ma femme travaille beaucoup, moi, je ne voulais pas lui en remettre sur les épaules non plus.

Père, 25 ans: un garçon de 14 mois, madame attend un deuxième enfant; trois semaines de congé de paternité, ensemble; trois mois de congé de parentalité.

Moi, je m'occupe du ménage, du lavage, de la vaisselle, des courses, je ne fais pas beaucoup la cuisine. Tout le temps, ça a été une entente, même avant le bébé, moi je n'voulais rien savoir de la cuisine, mais je m'occupais plus du ménage, des courses, des choses comme ça, c'était déjà une entente d'avant.

Père, 35 ans: une fille de 19 mois; congé parental, seul, du 9^e au 12^e mois de l'enfant.

On s'est dit quand j'allais être en congé, ça allait être moi à 90% qui ferais les tâches ménagères. C'est moi qui étais responsable des tâches de la maison, c'est moi qui cuisinai, lavais la vaisselle, faisais le ménage. C'est moi qui lui ai dit « je suis à la maison, toi tu es fatiguée, faut que tu retournes travailler » donc je lui ai dit « c'est moi qui vais faire ». Avant d'avoir notre fils, on avait déjà divisé les tâches en 50-50 alors pour moi, ce n'était pas difficile de prendre l'autre partie.

Père, 36 ans: un garçon de 11 mois; cinq semaines de congé de paternité, 18 semaines de congé parental et sept semaines de vacances et d'heures supplémentaires.

Les soins à l'enfant pendant le congé seul

Lorsqu'ils sont seuls pendant le congé, les pères deviennent responsables de leur enfant. Ainsi, ils gèrent les soins en totalité, s'occupent de l'enfant lorsqu'il se réveille la nuit, prennent les rendez-vous médicaux et accompagnent la mère. D'autres couples préparent ensemble les repas avant le départ de la mère et le père s'occupe de tout le reste une fois seul.

Pour les soins dès qu'on a fait la transition, j'étais responsable. Elle allaitait en même temps qu'elle allait travailler, on avait des couches lavables, on allait tout le temps ensemble chez le médecin, mais c'est moi qui prenais les rendez-vous. Je m'en occupais la nuit quand ma conjointe travaillait le jour, il n'avait plus besoin de boire le soir.

Ça arrivait des fois qu'il se réveille la nuit, j'étais responsable de neuf heures du soir jusqu'à cinq heures le lendemain s'il y avait des problèmes la nuit.

Père, 36 ans: un garçon de 11 mois; cinq semaines de congé de paternité, 18 semaines de congé parental et 7 semaines de vacances et d'heures supplémentaires.

On préparait les biberons, le déjeuner ensemble, avant que ma conjointe parte travailler, après ça, moi je faisais tout le reste. Nous autres, on n'a jamais regardé qui faisait quoi quand faut le faire on le faisait, j'ai changé autant de couches qu'elle, j'ai donné... on n'a pas fait de répartition de tâches, là.

Père, 33 ans: un garçon de 8 ans et deux filles de 4 et 2 ans; congé de parentalité les trois derniers mois, seul.

Pour le père suivant, il n'est pas question de quitter son rôle d'« homme à la maison » et il continue de partager les tâches ménagères et les soins à l'enfant avec sa conjointe lorsque cette dernière rentre du travail.

Quand ma conjointe rentrait, c'était toujours moi qui faisais tout, c'était mon rôle d'homme à la maison de m'occuper de la petite, du ménage et tout ça, oui c'était toujours plus moi qui la bordais, la couchais, la faisais dormir, lui donnais le biberon, et encore aujourd'hui j'ai beaucoup plus de facilité que la mère à la border, à l'endormir.

Père, 40 ans: une fille de 16 mois; cinq semaines de congé de paternité à la naissance ensemble et six mois de congé parental, seul.

Si certains pères continuent de prendre en charge toutes les tâches ayant trait aux soins de l'enfant et au ménage lorsque la conjointe est rentrée du travail, d'autres ressentent le besoin de faire une pause et de s'échapper au moins une heure pour se retrouver ensuite en famille.

Ma copine, elle rentrait entre 4 h et 6 h, c'était variable. Quand elle rentre, c'est elle qui reprend les rênes [rires]. Y a comme une tractation, un passage de flambeau pour au moins une heure parce qu'on avait le goût juste de se libérer un peu de l'attention que nécessite l'enfant, on se passait la responsabilité pour au moins une heure et après, ça se terminait ensemble.

Père, 35 ans: une fille de 18 mois; cinq semaines de congé de paternité, plus une semaine payée par l'employeur, ensemble dès la naissance; six mois de congé parental, seul, à la fin du congé de la mère.

Moi, fallait que je socialise avec du monde, je ne pouvais pas juste rester avec mon bébé parce que j'imagine que tu deviens fou, quoi, après deux semaines à ne voir personne, puis il s'est établi un peu un pattern, ma conjointe revenait et je partais une petite heure [...] j'essayais de prendre un petit moment pour moi, aller lire un truc, ou faire de la course ou du vélo, puis on était tous ensemble.

Père, 37 ans: un garçon de 5 ans et un autre de 18 mois; cinq semaines de congé de paternité à la naissance, ensemble, plus une semaine de congé et trois mois de congé parental à la fin.

La répartition des tâches après la reprise du travail

Les prochains témoignages montrent que lorsque les deux conjoints reprennent le travail, les pères semblent toujours investis dans les tâches domestiques ainsi que les soins à l'enfant. Les couples essaient de répartir les tâches à parts égales, mais c'est plus souvent en fonction du temps et de l'énergie de chacun. Peu de couples rencontrés ont fait appel à une tierce personne (femme de ménage) pour les aider dans les travaux ménagers.

Les tâches domestiques divisées en parts égales

Habituellement, on se lève tous les deux et on s'en occupe tous les deux. Après ça, ma copine part pour le travail, elle le porte à la garderie dépendant des horaires où je suis moi, si je suis de nuit je dors le jour, quand je suis du soir je fais les tâches ménagères et je pars travailler ensuite. Si je suis de soir, ma copine va chercher le petit en finissant, si je travaille de nuit c'est moi qui y vais. Les tâches ménagères sont divisées à parts égales entre ma copine et moi.

Père, 34 ans: un garçon de 2 ans; cinq semaines de congé de paternité et 18 semaines de congé de parentalité, le tout pris à partir du 6^e mois, seul.

La mère va porter la petite à la garderie dans le courant de la matinée. Quand j'ai fini mon travail, je vais la récupérer, je fais le souper, je joue avec elle, ensuite c'est le bain et le dodo. Mon épouse fait plus dans la journée, le lavage, la vaisselle, moi je m'occupe de préparer le souper, de faire la vaisselle... les tâches d'entretien de la maison, c'est moi aussi. La fin de semaine, ma conjointe récupère les bains.

Père, 40 ans: une fille de 16 mois; cinq semaines de congé de paternité à la naissance ensemble et six mois de congé parental, seul.

Généralement, avant que ma conjointe ne sorte de la douche tout est fait, changement de couche et le déjeuner est entamé. Ma conjointe part pour aller au travail 15 minutes avant moi, moi j'emmène ma fille à la garderie et je vais au travail. Je quitte vers 5 h à peu près. Généralement, c'est moi aussi qui vais chercher ma fille à la garderie vers 5 h 15, je l'emmène au parc jusqu'à 6 h, 6 h 15, puis ensuite on rentre à la maison. Ma conjointe arrive vers 5 h 30, 6 h, elle s'occupe de ma fille pendant que je fais à manger ou l'inverse parfois. Le souper se termine vers 7 h, 7 h 15. Des fois, on se partage la routine du soir, mais des fois ce qui va arriver c'est que celui qui entame la routine du dodo, bain, couche, pyjama, lecture, la brosse à dents et les chansons

va la faire jusqu'à la fin, pendant que l'autre fait la vaisselle, range la cuisine et démarre un peu de lavage. Ça dépend aussi du niveau d'énergie de chacun, là.

Père, 36 ans : une fille de 2 ans (madame enceinte d'un deuxième enfant); cinq semaines de congé de paternité et quatre semaines de congé payé, ensemble.

Si l'on observe un partage des tâches assez important entre pères et mères au Québec, il n'en reste pas moins que certaines chasses gardées persistent et, de fait, les hommes et les femmes ne font pas nécessairement les mêmes choses au sein de la famille. Certaines tâches sont plus souvent faites par les hommes, comme sortir les poubelles, bricoler, alors que d'autres, par exemple la cuisine, l'entretien des vêtements, sont plus souvent prises en charge par les femmes. Toutefois, certaines activités commencent à être davantage partagées, comme les courses pour les repas (Tremblay, 2012a).

Le partage des tâches, mais aussi des «chasses gardées»

Définitivement oui, rien n'a changé après le retour au travail, je l'aide toujours autant aujourd'hui [...] le partage continue, on n'a juste moins de temps pour plus de tâches donc on n'a pas le choix de séparer le travail et de le faire quand on le voit. On est dans le très démocratique, on n'attend pas que l'autre le fasse, quand il y a quelque chose à faire on le fait. Puis on a nos chasses gardées, je dirais là, comme la cuisine c'est mon rôle, la gestion des vêtements de ma fille c'est plus ma copine, pour le reste on sépare tout, là.

Père, 30 ans : une fille de 3 ans; cinq semaines de congé de paternité pris au 6^e mois de l'enfant et cinq mois de chômage, seul.

Pour le ménage, j'en fais 70%, pour la petite, ma conjointe s'occupe davantage de tout ce qui est tri des vêtements de changement de saison, ou ce qui est trop petit. Côté vêtements elle s'en occupe plus, les jouets, tous les aspects photos, souvenirs, elle est beaucoup plus dans ces choses-là. Moi, je suis plus dans laver les planchers, la vaisselle, faire à manger, ma conjointe prépare aussi les repas, mais c'est davantage moi 60-40% si ce n'est pas plus.

Père, 36 ans : une fille de 2 ans (madame enceinte d'un deuxième enfant); cinq semaines de congé de paternité et quatre semaines de congé payé, ensemble.

Ben on essaie de diviser, j'ai tendance à penser que j'en fais un peu plus, mais c'est difficile de mesurer ces choses. [...] Mon épouse n'a pas fait l'épicerie depuis deux ans, puis je fais un peu plus souvent qu'elle à manger, la vaisselle aussi, presque la moitié du lavage, mais je n'ai pas envie de compter. C'est au niveau de l'énergie, quand on voit que quelqu'un a plus l'énergie et l'autre l'a moins, ce n'est pas un blâme, mais c'est ça.

Père, 41 ans: deux filles de 14 mois et 2 ans; quelques jours de congé à la naissance et six mois de congé de parentalité, seul, à compter du 7^e mois de l'enfant.

Les propos ci-dessous montrent aussi que, parfois, on peut assister à un renversement des rôles, la conjointe prenant en charge les travaux extérieurs (tonte du gazon) et le conjoint s'occupant à l'intérieur de la maison.

Je participe toujours autant, je fais la cuisine, la vaisselle, le ménage, je range l'épicerie. C'est quand même aussi comique, souvent je fais à l'intérieur pendant que ma femme va tondre le gazon. On habite dans une coopérative d'habitation donc on a tous des tâches assignées, pour la plupart, ce sont de vieilles personnes de 60 ans et plus, et elles trouvent ça drôle que je reste dans la maison pendant qu'elle tond le gazon... je n'ai pas de problème avec ça.

Père, 34 ans: une fille de 5 mois; cinq semaines de congé de paternité pris avec la mère, pas de congé de parentalité.

Les principales difficultés

Comme le montrent les propos qui suivent, des pères ont connu plusieurs difficultés lorsqu'ils étaient seuls avec leur enfant. Certaines sont de type logistique, d'autres ont trait aux soins, à l'éducation ou, encore, au fait de s'occuper des autres enfants en même temps; d'autres difficultés, enfin, sont liées au manque de temps pour les pères eux-mêmes.

En ce qui concerne les premiers mois de l'enfant, le sevrage semble constituer la principale difficulté rencontrée.

Des difficultés en lien avec le sevrage de l'enfant

Ç'a été beaucoup plus difficile quand ma femme a commencé à ne plus être à la maison. [...] Elle avait trois mois, elle ne voulait pas boire [...] elle refusait systématiquement de boire les biberons. Ça m'angoissait, moi je voulais qu'elle mange... même en tirant le lait elle n'en voulait pas, elle savait c'est quoi la différence, là. Des fois, j'allais à l'université, car on ne pouvait pas faire de trop grandes périodes où elle n'allait pas, c'était juste moi le problème, c'était très angoissant.

Père, 37 ans: trois filles de 11, 8 et 6 ans; deux mois en congé parental, seul.

Les difficultés oui, il y en a eues, quand il ne voulait pas dormir j'essayais à ce moment-là de le garder dans mes bras et de le bercer, mais lui ne voulait pas, il essayait de se battre ou de s'étirer dans le sens inverse de la colonne vertébrale.

Père, 32 ans: un garçon de 2 ans; cinq semaines de congé de paternité ensemble et huit mois de congé parental, seul.

Il semble également difficile pour plusieurs pères de s'occuper de discipline face à un enfant avec qui l'on ne peut discuter et dire « non » devient parfois crève-cœur.

Les difficultés concernant l'éducation de l'enfant

Il y a aussi eu un moment plus difficile où il a décidé que c'était amusant de taper son papa donc chaque fois que j'approchais mon visage à distance de mains, je me prenais une main sur la joue, là c'était « non, non, non, ne fais pas ça! ».

Père, 32 ans: un garçon de 2 ans; cinq semaines de congé de paternité ensemble et huit mois de congé parental, seul.

Plus difficile eh bien... quand il faut la chicaner, je trouve ça très difficile, quand faut dire non, ça me brise le cœur de la voir triste, j'ai de la difficulté à rester sur ma décision, mais ça s'en vient, je travaille à ça.

Père, 33 ans: une fille de 2 ans et un garçon de 10 ans (né d'une union antérieure); deux semaines de congé à la naissance payées par l'employeur, deux mois sans solde ensuite et cinq semaines de congé de paternité, seul, à la fin.

En ce qui a trait aux difficultés d'ordre logistique, certains pères, pourtant très performants au travail, éprouvent, du moins au début, des difficultés à organiser la moindre sortie ou à gérer les activités et les périodes de repos de deux enfants d'âges différents.

Les difficultés d'ordre logistique

Toujours tout seul c'est la logistique, c'était comme... un matin, c'était juste une grippe, mais j'ai dit à ma conjointe tu me laisses l'auto parce qu'on n'en a juste une, moi je vais l'emmener chez le médecin. Du coup, elle était pressée de partir parce que tout d'un coup elle était en transport en commun, fallait que je prépare le sac à couches, la poussette, fallait l'habiller, [...] être tout seul quand il n'est pas bien, c'est difficile, mais à un moment donné, t'apprends à te débrouiller tout seul.

Père, 35 ans: un garçon de 12 mois; deux semaines de congé payé à la naissance et les six derniers mois du congé parental, seul.

Si on veut sortir, c'est tellement une logistique de préparer les couches, le biberon et en plus là c'était l'hiver, il fallait l'habiller. On a beau être avec l'enfant et c'est très agréable, mais quand la logistique et les tâches occupent plus de temps...

Père, 41 ans: deux filles de 14 mois et 2 ans; quelques jours de congé à la naissance et six mois de congé de parentalité, seul, à compter du 7^e mois de l'enfant.

Les difficultés d'ajustement avec les autres enfants

Ce qui était aussi difficile, c'est quand sa sœur était malade à la maison et qu'il fallait coordonner deux siestes des fois, essayer de coordonner les besoins des deux, c'était difficile.

Père, 30 ans: un garçon de 2 ans et une fille de 4 ans; un mois de congé de parentalité et huit mois à la maison en rédaction de mémoire de maîtrise, seul.

Mais les pères font également face au dilemme suscité par l'émotion de laisser leur enfant aux mains d'une étrangère dans un CPE et l'absence de temps de qualité pour eux-mêmes.

Les difficultés à reprendre le travail

Les tâches les plus difficiles, c'est la [conduire] à la garderie. Je trouvais ça très difficile, je dois avouer que je pleurais dans la voiture, c'était malade [rires], mais les tâches difficiles, non il n'y a pas de tâches difficiles.

Père, 33 ans: une fille de 2 ans et un garçon de 10 ans; deux semaines en congé à la naissance payées par l'employeur, deux mois sans solde ensuite et cinq semaines de congé de paternité, seul, à la fin.

Quand le père manque de temps pour lui...

Le plus difficile, c'est de ne pas avoir de projet à soi à développer, intellectuel ou physique, une réalisation personnelle.

Père, 33 ans: une fille de 2 ans et un garçon de 7 ans; six mois de congé parental et un mois de congé payé à partir du 6^e mois, seul.

Voyons maintenant quels sont les meilleurs moments que les pères ont passés avec leur enfant.

Les meilleurs moments

De prime abord, certains pères ont du mal à parler des meilleurs moments passés avec leur enfant, ils évoquent plutôt un sentiment de plaisir général. Cependant, pour plusieurs d'entre eux, les périodes de jeu, le réveil et être à l'affût de l'évolution quotidienne de son enfant en immortalisant chaque instant semblent constituer les meilleurs moments.

Les moments particuliers ou mémorables... ce n'est pas des moments, c'est plutôt une impression générale que c'était le fun, c'était agréable, ma fille était souriante, enjouée, c'est ça... l'impression d'être proche d'elle, c'est l'émotion qui est restée avec moi, là.

Père, 37 ans: trois filles de 11, 8 et 6 ans; deux mois en congé parental, seul.

Les meilleurs moments c'est quand on s'amuse ensemble, on va prendre une marche.

Père, 32 ans: un garçon de 2 ans; cinq semaines de congé de paternité ensemble et huit mois de congé parental, seul.

C'est les jeux, et puis la faire rire tout ça, j'aimais la chatouiller, elle avait du plaisir c'étaient des moments comme ça.

Père, 35 ans: une fille de 19 mois; congé parental, seul, du 9^e au 12^e mois de l'enfant.

Toutes ces petites découvertes qu'elle faisait, je prenais des photos, des vidéos, j'ai fait des montages de photos et de vidéos et j'ai toute la première année de sa vie que j'ai fait jouer à son anniversaire et tous les invités ont vu ça et c'était beau. Toutes les semaines, elle faisait des nouvelles choses et je trouvais ça merveilleux et elle continue encore à nous épater comme ça [rires]!

Père, 35 ans: une fille de 19 mois; congé parental, seul, du 9^e au 12^e mois de l'enfant.

Les désaccords entre les conjoints

Les désaccords les plus récurrents entre les parents concernent parfois la façon d'habiller l'enfant, mais aussi l'hygiène de sommeil (rythmes, mode d'endormissement, nombre d'heures de sommeil), la gestion des pleurs ainsi que la nourriture. Ces désaccords suscitent un sentiment de malaise chez certains pères qui peuvent être amenés à penser que la mère tente de défaire la routine qu'ils ont instaurée.

L'élément principal, c'était comment border l'enfant, la mère trouvait normal d'endormir la petite soit au sein ou au biberon donc la coucher une fois endormie alors que je lui disais qu'il est préférable de la coucher non endormie et qu'elle s'endorme dans le lit et on en a payé plusieurs heures de sommeil pendant plusieurs mois, le temps qu'elle comprenne qu'il faut s'endormir dans le lit.

Père, 40 ans: une fille de 16 mois; cinq semaines de congé de paternité à la naissance ensemble et six mois de congé parental, seul.

Au niveau de l'habillement, il y en a, moi je fais une overdose de rose, un peu sur la nourriture, ma conjointe fait peut-être plus une obsession que moi sur tout ce qui est sel et gras ces choses-là [...] Sur l'hygiène du sommeil un peu, moi j'essaie que ma fille maintienne la fin de semaine le même rythme qu'à la garderie, une grosse sieste l'après-midi, mais ma conjointe [...] a tendance dès qu'elle voit que la petite a un petit signe de fatigue « ah est-ce que tu veux aller te coucher » je ne lui ai jamais rien dit, je lui dis par des voies détournées, si tu la couches maintenant elle va dormir qu'une demi-heure c'est tout. C'est un enjeu pour ma conjointe d'avoir du temps pour elle, ça lui manque de ne pas avoir de temps pour elle.

Père, 36 ans: une fille de 2 ans (madame enceinte d'un deuxième enfant); cinq semaines de congé de paternité et quatre semaines de congé payé, ensemble.

Oui, quand la petite ne voulait pas dormir, moi j'insistais pour qu'elle se recouche pour qu'elle dorme plus longtemps. Ma femme disait « non laisse-la faire, si elle ne dort pas c'est qu'elle n'est pas fatiguée », tout ça. On n'était pas tout le temps d'accord sur le biberon, les heures tout ça, mais on est arrivé à faire un horaire qui convenait à tous les deux, c'est ça.

Père, 35 ans: une fille de 19 mois; congé parental, seul, du 9^e au 12^e mois de l'enfant.

Oui, c'est plus dans la manière d'élever les enfants pendant la nuit pour boire, la façon de le nourrir, moi je vais la laisser pleurer dans le lit. Elle, son gros problème, c'est qu'elle se sent mal d'être partie travailler. [Donc] quand elle arrive elle veut être à 110% avec le bébé, elle ne veut pas laisser pleurer le bébé, elle trouve difficile quand elle pleure, elle crie. Ce qui est dur, c'est que moi j'essaie d'instaurer une routine, j'essaie des façons de faire avec le bébé pour le bien du bébé, puis elle arrive et j'ai des fois l'impression qu'elle défait ce que je fais, c'est ce qui est difficile avec le conjoint.

Père, 34 ans: une fille de 10 mois; cinq semaines de congé de paternité plus cinq semaines de congé payé par l'employeur, ensemble; congé parental du 6^e au 12^e mois, seul.

Les avantages et les inconvénients d'être seul avec l'enfant

Concernant les avantages de la prise du congé seul avec l'enfant, plusieurs évoquent un lien étroit qui se crée entre eux et l'enfant. Le père cesse d'être l'« option » pour l'enfant puisqu'il est avec lui quotidiennement, ce qui semble avoir une influence sur son comportement: l'enfant peut se faire réconforter, au besoin, autant par le père que par la mère.

La capacité des pères de répondre seuls aux besoins de leur enfant fait en sorte qu'ils perçoivent cette expérience comme très valorisante.

Les avantages d'être seul avec l'enfant

Les avantages, c'est la relation que tu développes avec l'enfant qui est importante et tout ce qui s'attache à ça.

Père, 34 ans: une fille de 10 mois; cinq semaines de congé de paternité plus cinq semaines de congé payé par l'employeur, ensemble; congé parental du 6^e au 12^e mois, seul.

C'est la relation que j'ai avec mon enfant, c'est pour ça qu'aujourd'hui elle est toujours collée à moi, je pense qu'il y a une relation avec le congé. Je ne me suis pas arrêté pour mon garçon et je trouve qu'il y a une différence entre les deux.

Père, 34 ans: un garçon de 8 ans et une fille de 2 ans, un troisième enfant à naître; en congé de parentalité du 9^e au 12^e mois de l'enfant.

Le fait d'être seul avec l'enfant dans sa quotidienneté c'est le père qui est là, la mère est naturelle et le père devient l'option lorsqu'il est moins présent. Et quand le père est 100% là, seul, il ne devient plus l'option, c'est la mère qui devient l'option. Ceci dit lorsque les deux parents se retrouvent ensemble il y a encore toujours cette priorité à la mère, mais pas aussi intense. Par exemple, cette semaine on était sur un voilier, puis dans des situations où ma fille se sentait moins bien, elle s'est jetée dans mes bras.

Père, 40 ans: une fille 16 mois; cinq semaines de congé de paternité à la naissance et six mois de congé parental, seul.

Les avantages, c'est d'apprendre à se débrouiller avec son enfant, d'être capable de s'en occuper, d'être autonome pour répondre à ses besoins, et puis on prend de l'assurance avec le temps. Puis c'est très valorisant d'être à l'aise, de savoir que t'es capable de t'occuper de ton propre enfant quand sa mère n'est pas là. Moi, je trouvais que c'est très valorisant en tant que père d'être capable de m'occuper de ma fille.

Père, 35 ans: une fille de 19 mois; congé parental, seul, du 9^e au 12^e mois de l'enfant.

Les inconvénients d'être seul avec l'enfant

De manière générale, les pères percevaient peu d'inconvénients à la prise du congé seuls avec l'enfant. En effet, les inconvénients relevaient du fait de ne pouvoir se substituer à la mère pour nourrir l'enfant au sein et lui apporter ce réconfort naturel. Dans un tout autre ordre d'idées, manquer de temps pour soi était aussi ressenti comme un inconvénient.

Pour les inconvénients, il y a un volet qu'on ne peut pas... surtout s'il y a une longue période d'allaitement, le sein de la mère est extrêmement stimulant et réconfortant pour le bébé, ce lien est très fort et magnifique, c'est peut-être le seul inconvénient pour les pères.

Père, 40 ans: une fille de 16 mois; cinq semaines de congé de paternité à la naissance ensemble et six mois de congé parental, seul.

Le manque de temps pour soi

Le seul inconvénient, c'est peut-être que, des fois, tu as plus le goût d'être tout seul, d'être dans ta bulle, de t'occuper de toi-même, mais à part ça, il n'y a pas d'inconvénient.

Père, 34 ans: une fille de 10 mois; cinq semaines de congé de paternité plus cinq semaines de congé payé par l'employeur, ensemble; congé parental du 6^e au 12^e mois, seul.

Les apprentissages pendant les congés de paternité/parentalité

Il semble que, au cours du congé, les pères aient beaucoup appris sur ce que représente le travail non rémunéré (exécuter les tâches ménagères et s'occuper d'un enfant) ainsi que sur l'expérience vécue par les mères qui travaillent et par celles qui restent au foyer. Selon les pères, le fait d'avoir pris un congé seul avec l'enfant semble contribuer à faire tomber les stéréotypes véhiculés sur le travail non rémunéré.

Comprendre la valeur du travail non rémunéré

Oui, ça m'a appris. Surtout, c'est toute la routine, de comprendre la valeur de ce travail-là, [...] ma conjointe me le disait quand la première année elle était avec la première, les difficultés qu'elle vivait, et en le faisant moi-même, c'était très concret, les difficultés, dans le sens... le fait d'être tout seul avec le bébé, de pas avoir énormément de stimulation, de tout le nombre d'heures consacrées à torcher.

Père, 37 ans: trois filles de 11, 8 et 6 ans; deux mois en congé parental, seul.

J'ai appris tout le côté «savoir s'occuper d'un bébé». J'ai appris vraiment la différence d'être un parent ou de ne pas l'être. En fait, je me suis rendu compte que je n'aurais jamais pu imaginer ce que c'était avant de l'avoir vécu.

Père, 32 ans: un garçon de 2 ans; cinq semaines de congé de paternité ensemble et huit mois de congé parental, seul.

C'est vraiment là que tu réalises à quel point c'est incroyable, comment ça peut être demandant comme dévouement. Je comprends toutes les mères qui nous ont précédés qui étaient des mères professionnelles, des mamans à la maison, là; avant de vivre ça, j'avais aucune idée c'est quoi, on a tellement de préjugés par rapport à ça et des idées reçues sur le travail domestique et d'élever des enfants, mais là, je peux dire «je l'ai vécu». Je comprends, je peux parler, dialoguer avec des mamans qui ont des enfants et on parle comme égaux en connaissance de cause, on fait des blagues de couches, là, ça c'est vraiment ce que j'ai appris. Ça permet de faire tomber les idées reçues qu'on peut avoir.

Père, 35 ans: deux filles de 1 et 3 ans; cinq semaines de congé de paternité plus une semaine de congé payé par l'employeur; six mois de congé parental, seul pour chaque enfant.

Concernant les soins à l'enfant et les tâches ménagères, pour plusieurs pères, l'apprentissage touchait surtout les soins à prodiguer à l'enfant, car, généralement, tous participaient déjà de façon plus ou moins soutenue aux tâches ménagères avant la venue de l'enfant. Quelques pères ont poussé les apprentissages plus loin encore en allant suivre des formations. Ils ont de plus pris conscience de l'influence des émotions sur le comportement de l'enfant.

Donner des soins à l'enfant

C'est sûr qu'on a tout appris par rapport aux soins. En quittant l'hôpital, on nous a remis un genre de bible pour s'occuper du bébé, ça, ça nous a guidés beaucoup; par la suite, je suis allé suivre une formation de « parents guides, parents complices ».

Père, 33 ans: une fille de 2 ans et un garçon de 10 ans (né d'une première union de la mère); deux semaines de congé à la naissance payées par l'employeur et deux mois de congé sans solde, ensemble; cinq semaines de congé de paternité pris seul à la fin.

Prendre conscience de l'influence des émotions sur le comportement de l'enfant

Ce que j'ai appris le plus, c'est que les bébés sont des éponges d'émotion et tout changement dans notre manière de réagir, d'être, a une influence directe sur leur manière, à eux, de réagir, ça c'est assez fulgurant! Oui, tu bordes et tout ça et, à un moment donné, ça n'marche pas, t'es dans un autre état [...], et ça marche pas, c'est la crise, t'es foutu là [rires], fait que ça c'était un gros morceau.

Père, 40 ans: une fille de 16 mois; cinq semaines de congé de paternité à la naissance ensemble et six mois de congé parental, seul.

De plus, l'expérience du congé de paternité/parentalité seul avec l'enfant leur a permis d'acquérir des aptitudes qu'ils ignoraient posséder comme la patience, la confiance, l'adaptation, la gestion du stress et le lâcher-prise, aptitudes que nombre d'entre eux mettent en application par la suite sur leur lieu de travail.

Se recentrer sur soi

J'ai appris à me recentrer, j'avais de la misère à concentrer mes énergies dans la vie sans enfant, il n'y a rien qui me passionnait, y a rien qui me motivait. Avoir un enfant ça m'a permis de me donner une ligne directrice, ça m'a donné complètement confiance en moi. L'adaptation aussi, je m'adapte pas mal plus et ça continue d'augmenter mes capacités d'adaptation.

Père, 30 ans: une fille de 3 ans; cinq semaines de congé de paternité pris au 6^e mois de l'enfant et cinq mois de chômage, seul.

Apprendre la patience, la gestion du stress et le lâcher-prise

C'est surtout la patience... il ne dormait pas beaucoup, il était souvent malade alors pas beaucoup de sommeil pour les parents. Ça m'a appris à mieux gérer mon stress et ma patience. On apprend à lâcher prise aussi parce que l'enfant a besoin de pleurer, on n'a pas toujours de solution, lâcher prise sur des choses qu'on ne peut pas changer.

Père, 34 ans: un garçon de 2 ans; cinq semaines de congé de paternité et 18 semaines de congé de parentalité, le tout pris à partir du 6^e mois, seul.

La prise du congé de paternité/parentalité a aussi permis à plusieurs pères de se rendre compte de l'importance que représente la famille. Ainsi, ils se détachent de leur travail et de leur vie d'autrefois pour faire passer la famille au premier plan.

Se détacher de son travail

Ça m'a appris le détachement par rapport au travail et à la réalisation personnelle au travail, de ne pas se sentir indispensable au travail et donc de ne pas miser trop là-dessus, puis ça me confirmait de miser sur la famille plutôt que sur le travail.

Père, 33 ans: une fille de 2 ans et un garçon de 7 ans; six mois de congé parental et un mois de congé payé à partir du 6^e mois, seul.

J'ai appris pas mal je pense [rires], j'étais un gars un peu indépendant avant, maintenant je pense que j'ai pas mal évolué côté familial, j'ai une complicité avec ma petite, avant ça j'étais plus collé avec mes amis, je sortais plus, maintenant je suis plus terre à terre, je passe plus de temps avec ma famille.

Père, 29 ans: une fille de 10 mois, un garçon de 6 ans (né d'une autre union de madame); cinq semaines de congé de paternité et 32 semaines de congé de parentalité à partir du 2^e mois de l'enfant, ensemble.

Plusieurs pères ont également ressenti les bienfaits de la prise du congé, comme l'acquisition d'aptitudes nouvelles, qu'ils ont transférées sur leur lieu de travail.

Un apprentissage transférable sur le lieu du travail

Ça m'a aidé aussi à plus réfléchir à mes actions, même au travail je fais moins le con, je fais plus attention à moi, je fais plus attention à mes coéquipiers et euh... j'évalue les situations dangereuses plus facilement.

Père, 25 ans: un garçon de 14 mois, madame attend un deuxième enfant; trois semaines de congé de paternité, ensemble; trois mois de congé de parentalité, seul.

Comme nous venons de le voir, durant le congé, les pères ont beaucoup appris sur eux-mêmes et ont développé des habiletés, des connaissances que certains ont d'ailleurs même pu transférer dans l'activité rémunérée.

Le point suivant traite des émotions et des sentiments ressentis par les pères tout au long du congé avec l'enfant.

Les émotions et les sentiments

Comme le soulignent les propos ci-dessous, durant le congé de paternité/parentalité seul avec l'enfant, les pères vivent de fortes émotions. Ainsi, pour la plupart d'entre eux, l'enfant est perçu comme un être plus important que leur propre personne. Les termes utilisés pour décrire leurs émotions sont révélateurs de la force des sentiments qui les animent : *sentiment d'amour, d'attachement, de fierté, de bien-être, de satisfaction*, d'être à sa place, sentiments qu'ils n'avaient, pour la plupart, jamais éprouvés jusque-là pour une autre personne.

L'émotion la plus forte que j'ai vécue, c'est quand tu sens que toutes tes valeurs sont chamboulées, t'as l'impression qu'au fond de toi, au fond de ton inconscient, de ton ego, pour la première fois de ta vie, il y a comme un être qui est plus important que toi, qui compte plus que toi, dont les besoins viennent réorganiser tes valeurs et tes priorités à l'intérieur de toi, tu sais, [...] c'est comme une émotion très forte et dominante, là.

Père, 35 ans: deux filles de 1 et 3 ans; cinq semaines de congé de paternité plus une semaine de congé payé par l'employeur; six mois de congé parental, seul pour chaque enfant.

Je développe beaucoup d'amour, d'attachement, de sentiments de fierté que je n'avais jamais eus avant.

Père, 34 ans: une fille de 10 mois; cinq semaines de congé de paternité plus cinq semaines de congé payé par l'employeur, ensemble; congé parental du 6^e au 12^e mois, seul.

Bien-être, satisfaction, c'est surtout des éléments de ce genre-là; un sentiment d'être à ma place, je ne me serais pas senti à ma place si j'avais travaillé.

Père, 37 ans: deux filles de 10 et 7 ans; cinq semaines de congé de paternité ensemble, puis trois mois de congé parental à partir du 9^e mois, seul.

Mais parfois ils peuvent aussi ressentir des émotions désagréables lorsqu'ils ne comprennent pas le comportement de l'enfant.

Puis des fois, les émotions sont liées à la fatigue, on aimerait ça qu'il dorme, mais il ne veut pas, on essaie de lui dire, mais il ne veut pas, on ne veut pas avoir l'air trop découragé et qu'il pense qu'on ne veut

pas être avec lui quand il dort que trente minutes; ou des fois lorsqu'il mange il va jeter ses trucs par terre, quand il fait des choses qu'on préférerait pas qu'il fasse.

Père, 32 ans: un garçon de 2 ans; cinq semaines de congé de paternité ensemble et huit mois de congé parental, seul.

Des sentiments positifs

Les sentiments positifs font référence à un bien-être d'ordre général qui se crée grâce à la proximité du père avec son enfant et du fait de ne pas avoir de contrainte d'horaire le matin.

Moi, c'est plus le sentiment général d'être satisfait d'avoir pris le temps d'être avec eux, d'être aussi proche d'eux, comme ça, c'est un sentiment de satisfaction. J'étais aussi très content le matin de ne pas avoir de contrainte d'horaire même si le soir j'étais plus tanné, c'était un peu plus contradictoire... c'est ça.

Père, 33 ans: une fille de 2 ans et un garçon de 7 ans; six mois de congé parental et un mois de congé payé à partir du 6^e mois, seul.

Y a pas eu de moment particulièrement mémorable, j'étais content, j'étais heureux de voir son sourire, ses gros cuissons, son sourire sans dents, c'est un amour immense, c'est des petites choses.

Père, 37 ans: deux garçons de 5 ans et 18 mois; cinq semaines de congé de paternité pris seul à la fin du congé de maternité.

J'avoue que le matin après qu'elle ait allaité, de sortir avec la petite dans le salon, de se coller, de la sentir le bedon bien plein, toute zombie, toute comme si elle était ivre morte, là, puis elle était heureuse, là. De la sentir heureuse juste comme ça, comblée, c'était agréable.

Père, 33 ans: une fille de 2 ans et un garçon de 10 ans (né d'une première union de la mère); deux semaines de congé à la naissance payées par l'employeur et deux mois de congé sans solde, ensemble; cinq semaines de congé de paternité pris seul à la fin.

Peut-être que je savais que j'allais trouver ça agréable, mais pas à quel point... Je pensais, c'est sûr que ça a dépassé mes attentes en termes de... j'aime ça, j'aime rester avec mon fils, j'aime en prendre soin, j'aime faire des activités avec lui. Je pensais que j'allais trouver ça agréable, mais pas autant.

Père, 36 ans: un garçon de 11 mois; cinq semaines de congé de paternité, 18 semaines de congé parental et 7 semaines de vacances et d'heures supplémentaires.

Si le fait de s'être occupé de leur enfant a rempli les pères de bonheur, parfois ils se sont sentis seuls ou un peu isolés. Voyons ce qu'ils en disent.

Des sentiments de solitude ou d'isolement

De nombreux pères disent s'être sentis un peu seuls. En effet, si au début du congé c'est l'excitation d'être seul avec son enfant qui l'emporte, plus tard la non-disponibilité des amis dans la journée, la routine et le fait de ne pas avoir de discussion soutenue avec un adulte semblent peser. De plus, être en congé avec son enfant en hiver a une incidence sur ce sentiment de solitude, les conditions climatiques ne permettant pas toujours de casser la routine et de sortir à l'extérieur avec un enfant.

Quand je me suis senti seul et isolé, ce n'était pas forcément lourd, mais tous mes amis n'étaient pas en congé cette journée-là, puis ma copine travaillait, personne qui répond...

Père, 35 ans: une fille de 18 mois; cinq semaines de congé de paternité, plus une semaine payée par l'employeur, ensemble dès la naissance; six mois de congé parental, seul, à la fin du congé de la mère.

J'ai eu une période dure sur le moral, tous les jours se ressemblaient, dehors il faisait froid, je sortais moins avec la petite, je trouvais ça difficile de m'organiser pour faire des sorties à l'extérieur, pour la divertir quand même, la changer d'air un peu et moi aussi j'avais besoin de changer d'air. Donc en plein novembre, j'étais un peu *down* si on veut.

Père, 35 ans: une fille de 19 mois; congé parental, seul, du 9^e au 12^e mois de l'enfant.

Au début, non, parce que c'est excitant d'être juste avec ton enfant, tout est l'fun, là, de jouer avec des blocs, de jouer dehors, elle mange c'est l'fun, puis ça devient un peu routinier. Oui, il y a des moments où c'est un peu... c'est le fait de ne pas avoir de conversation soutenue, de tout le temps être en train de parler à un enfant. Moi, mes amis travaillaient, je ne pouvais donc pas les voir le jour.

Père, 31 ans: une fille de 5 ans et un garçon de 18 mois; cinq semaines de congé de paternité, une semaine de congé sans solde à la naissance et trois mois de congé de parentalité aux trois mois de l'enfant, seul.

Voyons maintenant si les pères ont eu du temps à consacrer à leurs propres loisirs durant le congé.

Du temps pour les loisirs

Dans l'ensemble, peu de pères ont trouvé du temps pour leurs loisirs personnels. Pour certains, ça a été un choc de se rendre compte que ce n'était pas facile de trouver du temps lorsqu'on est à la maison avec l'enfant. Quelques pères se sont arrangés avec leur conjointe pour prendre un peu de temps et pouvoir sortir une petite heure, seul, le soir. D'autres pères se sont équipés pour pouvoir faire du sport en emmenant l'enfant partout avec eux.

Pas beaucoup de temps, je pensais qu'être en congé de paternité j'allais avoir du temps. Finalement, on réalise que les journées passent vite. Puis moi j'aime beaucoup jouer au tennis, au soccer l'été, puis je ne pouvais juste pas là, ce n'était pas facile, ça a été comme une déception de la conception idéale des choses, ça a été un choc le temps que ça demande, bon on se dit elle va faire une sieste, on va la laisser dans un coin ou dans le charriot, puis je vais aller jouer au tennis, puis non, ça ne se fera pas.

Père, 35 ans: une fille de 18 mois; cinq semaines de congé de paternité, plus une semaine payée par l'employeur, ensemble dès la naissance; six mois de congé parental, seul, à la fin du congé de la mère.

J'avais les soirs ou les fins de semaine. Quand ma conjointe était là, elle prenait le relais, puis moi j'allais me changer les idées parce qu'il y a des moments... en novembre, il y a des semaines, des journées qui étaient pas mal un « copier-coller » et je trouvais ça un peu difficile, et la motivation des fois... C'était démoralisant, si on veut, alors j'allais me changer les idées, j'allais voir un film ou voir des amis et elle restait avec ma fille.

Père, 35 ans: une fille de 19 mois; congé parental, seul, du 9^e au 12^e mois de l'enfant.

Les loisirs, je faisais tout avec ma fille, je me suis acheté un sac à dos pour faire différents trucs, mais toujours avec elle, pas avec d'autres personnes.

Père, 33 ans: un garçon de 8 ans, deux filles de 4 et 2 ans; congé de parentalité les trois derniers mois, seul.

À présent, voyons les perceptions des pères en ce qui a trait aux compétences, aux aptitudes pour donner des soins à un bébé et pour effectuer des tâches domestiques, selon qu'on soit un homme ou une femme.

Les différences de genre (compétences, aptitudes)

Plusieurs pères affirment que les différences de genre relèvent essentiellement de l'environnement, de la culture, de la société dans laquelle les pères vivent. Mais il semble possible de faire évoluer les mentalités en montrant à ses propres enfants ou aux autres enfants qu'un père peut, tout comme une mère, prendre soin de son enfant. L'influence des médias « pro-mères » dans la gestion des soins aux enfants semble avoir un effet négatif sur les pères qui souhaitent s'investir pour acquérir ces compétences.

Avant tout des construits sociaux à déconstruire

Oui, il y en a, mais c'est complètement créé par la société. En même temps, je me vois en train de montrer à mon fils comment changer la couche de sa petite sœur. D'ailleurs, j'ai une anecdote, à savoir la réaction de certains enfants que j'ai fréquentés dans les deux congés qui comprenaient pas que j'étais en congé et que la mère travaillait alors là il y a eu comme une révélation pour l'enfant que ce soit possible, c'était assez drôle. Que mon fils voit que ça peut être moi qui change les couches, ça change les choses.

Père, 33 ans: une fille de 2 ans et un garçon de 7 ans; six mois de congé parental et un mois de congé payé à partir du 6^e mois, seul.

Je crois beaucoup à l'influence de l'environnement. En même temps, c'est tellement variable d'une personne à l'autre, c'est très difficile à dire, mais je demeure convaincu que les hommes auraient les mêmes compétences si l'environnement le permettait ou faisait en sorte qu'ils les développent. C'est surtout culturel et ça relève surtout de l'environnement, c'est un conditionnement davantage environnemental et plus culturel que naturel, tant pour les tâches domestiques que pour les soins aux enfants, la différence c'est l'allaitement.

Père, 37 ans: deux filles de 10 et 7 ans; cinq semaines de congé de paternité ensemble, puis trois mois de congé parental, seul, à partir du 9^e mois.

J'ai été tout seul avec lui quatre jours par semaine et j'ai fait autant que ce que ma conjointe peut faire aussi. Le nourrir, l'habiller, lui donner son bain, jouer avec, le sortir, y a rien qui est propre à un sexe en particulier, là.

Père, 35 ans: un garçon de 12 mois; deux semaines de congé payé à la naissance et les six derniers mois du congé parental, seul.

L'influence des médias

Je pense qu'on a l'impression que les femmes s'y prennent mieux. Parfois, on va voir dans les émissions que c'est les femmes qui ont l'air de contrôler certaines choses, de mieux s'y prendre ou de rigoler quand leur mari s'y prend moins bien, mais je pense que pour tout le monde c'est des tâches qui s'apprennent et qui peuvent devenir une seconde nature pour tout le monde. Je pense que les parents peuvent être différents biologiquement, mais ils sont tout aussi importants et tout aussi compétents.

Père, 32 ans: un garçon de 2 ans; cinq semaines de congé de paternité ensemble et huit mois de congé parental, seul.

Mais de nombreux pères pensent qu'un lien fort se crée entre la mère et l'enfant durant les premiers mois après la naissance. Ce lien fort, dû à l'accouchement et qui se renforce encore avec l'allaitement, fait en sorte que les pères se sentent un peu exclus pendant cette période.

Oh... je pense que ce n'est pas tant une question d'hommes et de femmes. Les femmes ont cette capacité englobante, j'ai l'impression que les premiers mois de la vie du bébé appartiennent vraiment à la mère à cause de la symbiose qu'il y a avec l'allaitement et l'accouchement; il y a quelque chose qui nous échappe complètement.

Père, 30 ans: une fille de 3 ans; cinq semaines de congé de paternité pris au 6^e mois de l'enfant et cinq mois de chômage, seul.

Des différences tout de même parfois

Oui, les femmes ont plus de patience, on dirait qu'elles ont plus d'aptitudes, de délicatesse à prendre soin d'un petit enfant que nous les hommes.

Père, 34 ans: un garçon de 8 ans et une fille de 2 ans, un troisième enfant à naître; en congé de parentalité du 9^e au 12^e mois, seul.

Très majoritairement, les pères pensent qu'il n'y a pas de différence d'aptitudes ni même de compétences en ce qui a trait aux tâches domestiques. Les pères expliquent que c'est plus en fonction de la personnalité du parent que les tâches domestiques sont effectuées et non en fonction des aptitudes ou des compétences. Dans le deuxième témoignage, l'éducation semble avoir gommé les différences de genre en ce qui concerne les tâches domestiques.

Pas de différences par rapport aux tâches domestiques

Pour les tâches domestiques, ça dépend des personnalités, mais je ne pense pas qu'il y a des différences.

Père, 36 ans: un garçon de 11 mois; cinq semaines de congé de paternité, 18 semaines de congé parental et 7 semaines de vacances et d'heures supplémentaires.

Absence de différences en raison de l'éducation

Généralement, je trouve que c'est des niaiseries de dire qu'une femme est meilleure pour donner un bain, c'est du grand n'importe quoi. Ce n'est quand même pas les valeurs que ma mère m'a transmises, j'ai vécu longtemps seul avec elle, et quand on était ensemble, on partageait les tâches moitié-moitié avec ma mère. Donc, pour moi, depuis longtemps c'était comme ça, on était deux et fallait qu'on se démerde, j'ai appris à faire ça tôt.

Père, 31 ans: une fille de 5 ans et un garçon de 18 mois; cinq semaines de congé de paternité, une semaine de congé sans solde à la naissance et trois mois de congé de parentalité aux trois mois de l'enfant, seul.

L'égalité homme/femme : vie familiale, travail rémunéré et carrière

Dans cette section, nous nous intéressons aux perceptions des pères à propos de l'égalité homme/femme en général dans la société, mais aussi par rapport à la vie familiale, au travail rémunéré et à la carrière.

L'égalité dans la société en général

Selon les propos recueillis, la participation des femmes au marché du travail semble avoir une incidence sur les pères qui, aujourd'hui, souhaitent s'impliquer davantage dans la famille. En effet, alors qu'autrefois les hommes étaient considérés comme les pourvoyeurs de la famille et étaient essentiellement associés à la discipline, aujourd'hui ils souhaitent s'investir dans la famille.

L'évolution de la société: plus d'égalité entre les sexes ?

La société a changé. Dans le temps, mon père était présent, on allait dehors, on jouait; à cette époque, le père était plus associé à la discipline aussi. Je pense que moi, aujourd'hui, j'ai un rôle plus élargi par rapport à ce qui se faisait dans le temps. Dans le temps, c'était la mère qui donnait le cadre et le père était un peu secondaire, c'était le pourvoyeur de la famille, puis aujourd'hui les femmes travaillent plus et le père veut s'impliquer. En tout cas, moi je veux avoir mon rôle à jouer dans la famille, le ménage c'est important!

Père, 35 ans: un garçon de 12 mois; deux semaines de congé payé à la naissance et les six derniers mois du congé parental, seul.

Mais, comme le souligne l'extrait suivant, des inégalités homme/femmes persistent sur le plan salarial et par rapport à la prise en charge des tâches domestiques qui demeurent toujours plus importantes pour les femmes que pour les hommes. Selon ce qui suit, ces différences pourraient être amoindries si les hommes prenaient leur place à la maison et si les femmes leur laissaient cette place.

En fait, l'homme et la femme ne sont pas encore forcément égaux, on aimerait bien qu'ils le soient, mais il y a encore des facteurs... comme l'égalité salariale pour les femmes, c'est pas encore au point, au niveau des tâches ménagères non plus. Il y a plus de femmes qui ont des études avancées, qui sont sur le marché du travail, qui ont de belles carrières, mais ça ne leur donne pas forcément moins de tâches ménagères parce que l'homme a aussi un travail et tout ça, mais ce n'est pas forcément la faute de l'homme, mais le fait que la femme a cherché et a réussi à prendre sa place au niveau du travail. Il faut aussi que l'homme prenne sa place à la maison, mais il faut que la femme laisse sa place à la maison aussi.

Père, 32 ans: un garçon de 2 ans; cinq semaines de congé de paternité ensemble et huit mois de congé parental, seul.

Si les femmes effectuent majoritairement plus de tâches ménagères que les hommes, celles liées aux soins de l'enfant sont également encore souvent de leur ressort. Par exemple, ce sont en grande majorité encore elles que les écoles ou les garderies appellent si l'enfant est souffrant.

En termes d'inégalité dans notre société, ce que je vois, c'est que 60 à 70% de la charge familiale ménagère [incombe à] la femme, on parle de tout ce qui touche à l'enfant. Quand je suis au bureau, c'est rare que mes collègues gars, sauf deux sur 40 personnes, soient les premiers appels pour l'école ou pour la garderie sinon c'est toujours les femmes. Chaque journée, j'ai une collègue qui appelle son mari pour lui dire à quelle heure exactement il doit mettre le repas au four! Ça existe encore!

Père, 36 ans: un garçon de 11 mois; cinq semaines de congé de paternité, 18 semaines de congé parental et 7 semaines de vacances et d'heures supplémentaires.

L'égalité dans la vie familiale

La grande majorité de nos répondants perçoivent l'égalité familiale comme très importante et parfois comme plus importante que l'égalité professionnelle dans leur couple; plusieurs seraient même prêts à rester à la maison si la conjointe avait un travail bien rémunéré.

Je pense que l'égalité au niveau de la famille, c'est très important et l'égalité au travail, c'est moins important parce que tant que ça se passe bien dans la famille, il y a pas d'intérêt à ce que le travail prenne plus d'importance pour l'autre. Ce que je veux dire, c'est si ma femme fait un travail bien rémunéré, je ne verrais pas d'inconvénient à rester à la maison.

Père, 25 ans: un garçon de 14 mois (madame attend un deuxième enfant); trois semaines de congé de paternité, ensemble; trois mois de congé de parentalité, seul.

Si, comme le soulignent les propos ci-dessous, certaines femmes peuvent tenter de garder le pouvoir au foyer, nombreux sont les pères que nous avons rencontrés qui disent faire en sorte d'avoir des rapports d'égalité avec leur conjointe au sein de la famille.

Dans la vie familiale, je pense que les femmes gardent un pouvoir plus important dans les foyers. L'organisation ménagère, certaines décisions comme où s'en va l'argent, quel genre de voiture on peut s'offrir, je ne sais pas trop... chez nous, en fait, on a un modèle où on essaie d'être le plus dans la négociation. On se met tous les deux sur un même pied d'égalité quand on discute de quelque chose, chacun sort ses arguments. On essaie d'être égaux. On n'a pas de rapports de pouvoir.

Père, 34 ans: une fille de 5 mois; cinq semaines de congé de paternité pris avec la mère, pas de congé de parentalité.

Les couples, naturellement, disent « on est égaux », mais laissent plus à la femme la gestion des tâches ménagères, il y a plein de tâches qui sont plus... même moi, si je regarde, ma blonde s'occupe de bien plus de trucs dans ce registre-là que moi et naturellement c'est comme si c'était normal que ce soit elle qui les fasse. Voilà, je pense que ce n'est pas encore atteint.

Père, 31 ans : une fille de 5 ans et un garçon de 18 mois ; cinq semaines de congé de paternité et une semaine de congé payé par l'employeur, ensemble, à la naissance ; trois mois de congé parental à la fin, seul.

L'égalité dans le travail rémunéré et la carrière

En ce qui concerne le travail rémunéré, les hommes considèrent généralement être égaux à leur conjointe même si cette dernière a un salaire moins élevé. En fait, comme plusieurs pères l'ont exprimé, le fait que le salaire de l'un soit plus important que celui de l'autre ne lui donne pas plus d'importance dans le couple. Pour un autre père, les différences entre les hommes et les femmes au travail pourraient être dues au tempérament machiste et à un esprit de compétition qui caractérisent les hommes. Plusieurs pères seraient prêts à s'arrêter de travailler si les conjointes le souhaitent et si elles étaient en mesure de satisfaire aux besoins de la famille.

Peut-être que les hommes ont une approche plus machiste au travail, puis à la compétition, mais là, il y a aussi les facteurs culturels qui entrent en jeu.

Père, 37 ans : deux filles de 10 et 7 ans ; cinq semaines de congé de paternité ensemble, puis trois mois de congé parental, seul, à partir du 9^e mois.

Dans l'emploi, on se considère comme étant égaux même si elle fait un salaire moindre au mien, mais il faut considérer qu'au début, quand j'ai rencontré ma femme, je n'avais pas ce travail-là, j'étais plutôt sans domicile fixe, et elle n'a jamais eu de problème à me prêter de l'argent et pendant longtemps elle gagnait plus que moi. Finalement, elle a arrêté ce job et on se considère comme égaux même si je fais un salaire plus élevé.

Père, 34 ans : une fille de 5 mois ; cinq semaines de congé de paternité pris avec la mère, pas de congé de parentalité.

Dans le discours, l'égalité est totale, mais dans les faits, il y a encore beaucoup d'inégalités. Je pense qu'on a beau faire croire que la femme est libérée, puis qu'elle a atteint le même salaire, qu'elle a le même rôle, dans les faits, c'est pas encore ça, surtout dans les mentalités qui sont encore un peu vieillottes.

Père, 31 ans : une fille de 5 ans et un garçon de 18 mois ; cinq semaines de congé de paternité et une semaine de congé payé par l'employeur, ensemble, à la naissance ; trois mois de congé parental à la fin, seul.

Côté égalité à la maison, c'est très égal, côté carrière comme ma carrière est plus lucrative elle est un peu mise en avant, mais sans vouloir dire que c'est ma carrière la plus importante. Ma femme, elle pourrait dire demain matin j'aimerais ça que tu quittes ton emploi et que tu restes à la maison parce que je suis capable de faire vivre la famille. Je ne dirais pas non catégoriquement, l'inverse serait possible aussi.

Père, 25 ans: un garçon de 14 mois (madame attend un deuxième enfant); trois semaines de congé de paternité, ensemble; trois mois de congé de parentalité, seul.

Concernant des métiers dits masculins, comme celui de scaphandrier, exercés par des femmes, le témoignage suivant montre que ce n'est pas en raison du sexe que certaines femmes ne réussissent pas à soulever des charges ou à effectuer des travaux exténuants, mais que c'est plutôt en raison de leur physique, d'autres y arrivant très bien.

Il y a des scaphandrières qui sont capables de faire le travail que je fais, elles sont aussi en forme que moi, aussi musclées que moi je pourrais dire, y en a deux autres que je connais qui, généralement, vont travailler moins que nous, pas parce que ce sont des femmes, mais parce qu'elles ne sont pas capables de soulever des charges ou de faire certains travaux très exténuants toute la journée. Mais c'est encore du cas par cas parce que, souvent, y a des femmes plus fortes et plus intelligentes que moi!

Père, 25 ans: un garçon de 14 mois (madame attend un deuxième enfant); trois semaines de congé de paternité, ensemble; trois mois de congé de parentalité, seul.

Les propos suivants montrent que, dans le secteur public, les femmes peuvent être en congé de maternité jusqu'à un an, obtenir une indemnisation du RQAP de 55 % ou 70-75 % (selon le régime et le congé) et voir leur salaire compensé jusqu'à 93 % par l'employeur. Les hommes ne bénéficient pas toujours de cette compensation de l'employeur, surtout dans le privé. Un autre homme perçoit une forme d'injustice du fait que les mères bénéficient le plus souvent des congés et qu'ainsi la venue d'un enfant reste d'abord une « affaire de femme ».

Compensation de l'indemnité du congé parental: inégalités hommes/femmes

Dans le secteur public, notre convention collective fait en sorte que la femme prend le congé pendant un an et son salaire est compensé jusqu'à 93 % par l'employeur, puis moi je reste à 75 % avec le RQAP, sauf les cinq premières semaines que l'employeur compense pour obtenir 100 %. Je suis allé voir les RH, car ma collègue qui prend le même congé pendant un an était à 55 % du RQAP, mais elle est compensée à 93 % par l'employeur. Si j'avais été une femme, j'aurais pu prendre un congé d'un an avec 93 % de mon salaire.

Père, 34 ans: une fille de 10 mois; cinq semaines de congé de paternité plus cinq semaines de congé payé par l'employeur, ensemble; congé parental du 6^e au 12^e mois, seul.

Répartition du congé: inégalités hommes/femmes

Mais y a une inégalité dans le fait que les hommes ne sont pas portés à profiter des congés autant que les femmes. Ça, pour moi, c'est une forme d'injustice, car c'est comme si on prenait pour acquis que c'est une affaire de femme, y a rien qu'un homme ne peut pas faire avec un enfant même très jeune. Je me dis [...], vous avez un an comme couple alors pourquoi c'est systématiquement la femme qui prendrait l'année au complet?

Père, 35 ans: un garçon de 12 mois; deux semaines de congé payé à la naissance et les six derniers mois du congé parental, seul.

Voyons maintenant les perceptions des pères au sujet du retour au travail.

Le retour au travail

De manière générale, la grande majorité des pères ne vont pas jusqu'à dire qu'ils étaient soulagés de reprendre leur travail. Globalement, c'est davantage le manque de liberté, la routine avec le bébé, l'absence d'interactions avec des adultes et de stimulation intellectuelle qui leur ont posé un problème alors qu'ils étaient en congé.

Comme les hommes ne sont pas souvent les premiers responsables de l'enfant, on peut penser qu'ils auraient hâte de reprendre le travail et, effectivement, certains affirment que c'était un soulagement, bien que ce ne soit pas le cas de la majorité.

Plus de liberté, interactions avec des adultes et moins de routine

Retourner travailler, c'était un peu un soulagement [rires], c'était changer la routine, changer d'air, changer de milieu, faire de nouveaux trucs, c'était ça le soulagement... arrêter la routine d'aller chez Jean Coutu [rires].

Père, 35 ans: une fille de 18 mois; cinq semaines de congé de paternité, plus une semaine payée par l'employeur, ensemble dès la naissance; six mois de congé parental, seul, à la fin du congé de la mère.

J'étais vraiment content, ce n'est pas le travail qui me rendait content, c'était plutôt le fait d'avoir à interagir avec des adultes.

Père, 39 ans: trois filles de 7, 6 et bientôt 2 ans; trois semaines de congé de paternité et seul avec le bébé du 6^e au 11^e mois.

Ce n'est pas un soulagement d'avoir repris le travail, mais quand tu es à la maison avec un enfant à temps plein, je suis tout le temps en train de me dire, « il est où ? qu'est-ce qui se passe avec lui ? » alors que quand je suis au bureau, je peux faire ce que je veux, je peux appeler qui je veux, je ne suis pas obligé de finaliser mon horaire en fonction de lui, c'est agréable.

Père, 36 ans: un garçon de 11 mois; cinq semaines de congé de paternité, 18 semaines de congé parental et sept semaines de vacances et d'heures supplémentaires.

Ce n'était pas difficile parce que c'était peut-être un soulagement, j'étais content parce que j'aime travailler, c'était effectivement comme j'ai dit, je m'ennuyais un peu intellectuellement donc j'étais content de retourner travailler, mais ce n'était pas... je ne ferais pas ça à vie, rester à la maison.

Père, 37 ans: deux filles de 10 et 7 ans; cinq semaines de congé de paternité ensemble, puis trois mois de congé parental, seul, à partir du 9^e mois.

Père au foyer: pas une vocation à long terme

Je ne dirais pas que j'étais soulagé. Moi, j'aurais aimé rester à la maison un autre deux mois. Par contre, j'aurais trouvé ça difficile d'être à temps plein à la maison, sans emploi, avec lui [...] Oui, je suis père au foyer, mais ce n'est pas ma vocation *ad vitam æternam*, ça c'est une autre dynamique. Il y a toujours une partie de mon identité qui est dans le monde du travail, pas juste papa à la maison.

Père, 36 ans: un garçon de 11 mois; cinq semaines de congé de paternité, 18 semaines de congé parental et 7 semaines de vacances et d'heures supplémentaires.

J'étais prêt à retourner au travail, mais je me suis beaucoup ennuyé de ma fille et encore aujourd'hui, alors que ça fait deux mois que je suis de retour. Ce n'était pas un soulagement, mais j'avais envie de reprendre quelque chose d'intellectuel, de lâcher le « gaga-gougou », puis du relationnel un peu avec des adultes. Non, ce n'était vraiment pas... c'est fini, je retourne travailler.

Père, 40 ans: une fille de 16 mois; cinq semaines de congé de paternité à la naissance ensemble et six mois de congé parental, seul.

Certains pères encore en congé de parentalité au moment de la recherche disent ne pas avoir hâte de retourner travailler et bien se sentir à la maison. D'autres soulignent que s'ils avaient les moyens financiers de rester à la maison ou encore si le salaire de leur conjointe était plus élevé, ils n'iraient pas travailler et resteraient sans problème à la maison pour s'occuper de tout. D'autres pères ont pris conscience du changement de priorité entre le travail et la famille et placent désormais la famille au premier plan. En comparant les deux types de

congés, certains pères assurent que le congé de paternité de cinq semaines n'est pas suffisamment long. Cependant le congé parental, dont la durée est de quelques mois, laisse parfois s'installer une routine qui peut se révéler un peu lourde.

Des pères qui aimeraient rester à la maison

Certains pères affirment qu'ils pourraient envisager de rester à la maison, bien que la proportion de ceux qui le font soit vraiment très faible.

Je me passerais du travail dans ma vie, je travaille parce qu'il faut gagner sa vie, c'est la même chose, [j'ai] parti mon entreprise parce que je voulais me donner des moyens, mais pas parce que je voulais être entrepreneur. C'est vraiment l'obligation qui fait que je travaille, si je pouvais ne pas travailler à temps plein, là, si ma blonde gagnait beaucoup d'argent, je resterais à la maison, je n'aurais pas de problème avec ça, je ferais le ménage et tout ça.

Père, 30 ans: une fille de 3 ans; cinq semaines de congé de paternité pris au 6^e mois de l'enfant et cinq mois de chômage, seul.

La reprise du travail ne représente pas un soulagement, je n'ai pas hâte du tout de retourner travailler, je suis bien à la maison.

Père, 34 ans: une fille de 10 mois; cinq semaines de congé de paternité plus cinq semaines de congé payé par l'employeur, ensemble; congé parental du 6^e au 12^e mois, seul.

Les changements de priorité: retour au travail plus difficile

Ça n'a pas été du tout un soulagement, mais plutôt le contraire. Pendant mon congé, j'ai vraiment réalisé que ma priorité c'était ma famille et ma fille et que mon travail c'était secondaire et puis je ne suis pas retourné travailler avec le sourire, je m'ennuyais d'elle au travail.

Père, 35 ans: une fille de 19 mois; congé parental, seul, du 9^e au 12^e mois de l'enfant.

Des différences relatives à la durée du congé

Après les premières cinq semaines, c'était difficile, j'aurais voulu rester à la maison encore un peu avec mon garçon. Après les trois mois, j'étais très content de reprendre le travail, la routine était un peu aliénante, mais pour les deux enfants après les cinq semaines, je serais resté un peu plus longtemps.

Père, 31 ans: une fille de 5 ans et un garçon de 18 mois; cinq semaines de congé de paternité, une semaine de congé sans solde à la naissance et trois mois de congé de parentalité aux trois mois de l'enfant, seul.

Si, pour certains pères, le retour au travail représente une sorte de soulagement, car il permet de retrouver une vie sociale entre adultes, d'autres ont repris le travail avec la ferme intention de concilier le travail et la famille.

Le retour au travail en conciliant travail et famille

Pour certains pères, la prise du congé de paternité/parentalité permet de signaler à l'organisation qu'ils sont devenus pères et qu'ils souhaitent assumer leur rôle de parent.

Influence de la prise du congé sur la conciliation travail/famille

De manière générale, ça envoie un signal au milieu du travail qu'on a eu des enfants, qu'on part six mois parce que si on ne part pas, ils ne savent pas qu'on a des enfants.

Père, 33 ans: une fille de 2 ans et un garçon de 7 ans; six mois de congé parental et un mois de congé payé à partir du 6^e mois, seul.

Grâce à la prise du congé de paternité/parentalité, les pères se sentent désormais autorisés à demander des aménagements et des réductions du temps de travail pour concilier les sphères familiale et professionnelle ou, encore, à solliciter du télétravail pour la même raison, comme le montrent les témoignages qui suivent.

Demandes d'aménagements et de réduction du temps de travail

Ça a facilité le fait que je fasse du télétravail en disant que c'était pour la conciliation travail/famille. J'étais plus à l'aise de le faire moi-même et l'employeur était plus à l'aise aussi de me le donner parce que c'était moins pire que de partir six mois. La conciliation par rapport au ménage et sur les rendez-vous médicaux, ça a joué aussi.

Père, 33 ans: une fille de 2 ans et un garçon de 7 ans; six mois de congé parental et un mois de congé payé à partir du 6^e mois, seul.

J'ai mis ma vie professionnelle en deuxième et j'ai choisi de faire des semaines de travail qui allaient rester à des 20 à 30 heures/semaines. Avant d'avoir ma fille, je faisais 40 heures/semaine et en vue du bébé, j'avais commencé à ralentir. Pendant la grossesse aussi je voulais être plus présent à la maison, j'avais diminué à peu près de cinq à dix heures de moins et ça va rester comme ça.

Père, 35 ans: une fille de 19 mois; congé parental, seul, du 9^e au 12^e mois de l'enfant.

Pour la semaine de quatre jours, mon fils m'a donné une raison plus légitime de la demander, ça m'a fait réfléchir sur l'aspect global et me dire « non, je veux une meilleure conciliation travail/famille ». Et je vois les bienfaits de ça, et je pense que ça va même aider mon employeur

d'avoir quelqu'un qui est motivé, quelqu'un qui a des idées, qui est moins stressé, je me sens beaucoup plus légitime [sic] de prendre ces avantages disponibles pour les employés, mais faut juste les demander.

Père, 36 ans: un garçon de 11 mois; cinq semaines de congé de paternité, 18 semaines de congé parental et sept semaines de vacances et d'heures supplémentaires.

Moi, je suis prêt à sacrifier mon emploi pour un emploi plus médiocre, mais l'important c'est d'être présent pour la famille à la maison. Quand je parle de sacrifier mon emploi... en fait, j'ai rencontré mes directeurs, je leur ai dit que le point important c'était ma vie familiale, avec ma fille, et mon horaire devait être flexible pour me permettre d'être plus présent avec ma fille. Où je travaille, on travaille 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et la seule demande que j'ai de mon patron, c'est d'effectuer 36 heures par semaine. À travers ça, je fais ce que je veux avec mon horaire, je suis hyper chanceux, là.

Père, 33 ans: une fille de 2 ans et un garçon de 10 ans (né d'une première union de la mère); deux semaines de congé à la naissance payées par l'employeur et deux mois de congé sans solde, ensemble; cinq semaines de congé de paternité pris seul à la fin.

Le type de garde, après la reprise du travail, est également un élément très important qu'il faut prendre en compte pour aider les parents à concilier le travail et la famille. Aussi avons-nous voulu connaître la perception des pères au sujet des services de garde au Québec, ce qu'ils considèrent comme la meilleure solution de garde pour l'enfant à la fin du congé et leur opinion sur la garde de l'enfant en fonction de l'âge, c'est-à-dire moins de 1 an, entre 3 et 5 ans et au-delà de 5 ans. Voyons ce que les pères en pensent.

La garde des enfants après le retour au travail

Bien que les pères se déclarent satisfaits des centres de la petite enfance (CPE) et des garderies, ils n'en souhaitent pas moins garder leur enfant le plus longtemps possible à la maison. Cependant, à la lumière des propos ci-dessous, on voit que ce n'est pas toujours possible. En effet, le fait de devoir subvenir financièrement aux besoins de la famille à leur retour de congé les oblige à trouver des solutions de garde. Il s'agit essentiellement de deux types de gardes : les garderies en milieu familial et les CPE à 7 \$ par jour. Ces types de gardes semblent assez prisés par les parents lorsque les enfants sont âgés d'environ un an. Mais le nombre insuffisant de places en CPE conduit certains parents à confier leur enfant à des garderies privées qui semblent assez inégales en matière de qualité de garde et de prix (supérieur à celui des CPE). Des projets pilotes de maternelles à quatre ans voient le jour dans certains quartiers et pourraient aider à résorber le problème des places manquantes dans les CPE.

La grande majorité des pères pensent qu'il peut être préjudiciable de faire garder son enfant avant l'âge de 1 an en garderie. Ils évoquent le besoin de créer des liens avec l'enfant durant la première année, mais aussi le fait que le jeune enfant ne parle pas et ne marche pas encore. À leur avis, 2 ou 3 ans semble l'âge idéal pour l'entrée en garderie dans un but de socialisation, et la plupart attendent une année avant d'y placer leur enfant.

Un service de garderie très satisfaisant

Le niveau actuel est très bien avec les garderies à 7\$, c'est un élément très important, c'est très satisfaisant.

Père, 37 ans: trois filles de 11, 8 et 6 ans; deux mois en congé parental, seul.

Les garderies en milieu familial et le CPE

Pour moi, la meilleure solution, c'est les garderies en milieu familial, puis après 3 ans c'est dans une institution, les CPE, à 3 ou 4 ans. C'est bien de quitter le milieu familial à cet âge-là, c'est ce qu'on a fait avec les filles. À 12 mois, s'ils peuvent aller quelque part en milieu familial où il y a deux ou trois enfants, c'est très bien.

Père, 37 ans: trois filles de 11, 8 et 6 ans; deux mois en congé parental, seul.

Les raisons de placer l'enfant en garderie à un âge donné

Nous avons aussi interrogé les pères sur les motifs pour lesquels ils plaçaient leur enfant en garderie, ou ne le plaçaient pas, en fonction de l'âge. Certains le jugent trop jeune pour aller en garderie à 6 mois, ou veulent l'introduire de manière progressive dans ce nouveau milieu.

Trop jeune à 6 mois/à 1 an de manière progressive

Je ne suis pas d'accord pour les enfants mis en garderie avant 6 mois parce que je pense que le bébé a besoin d'être dans les bras de ses parents, je trouve ça trop jeune. À 1 an, c'est l'idéal, mais en y allant de manière progressive.

Père, 33 ans: une fille de 2 ans et un garçon de 10 ans (né d'une première union de la mère); deux semaines de congé à la naissance payées par l'employeur et deux mois de congé sans solde, ensemble; cinq semaines de congé de paternité pris seul à la fin.

Je ne pense pas que c'est bon d'avoir un enfant de moins de 1 an qui va à la garderie parce que c'est à cet âge-là qu'on crée les liens avec l'enfant en tant que parent et c'est mieux d'être présent à la maison que d'avoir un enfant qui va avec d'autres personnes que ses parents pendant la journée.

Père, 34 ans: un garçon de 8 ans et une fille de 2 ans, un troisième enfant à naître; en congé de parentalité du 9^e au 12^e mois, seul.

Je pense que ça dépend des enfants, mais avant 1 an c'est trop tôt. Même que dans l'absolu 2 ans... je vois avec ma deuxième, si on pouvait se le permettre. Avant 1 an, c'est beaucoup trop jeune, t'as pas le temps nécessairement de forger ton lien avec ton enfant, 1 an somme toute ça m'apparaît raisonnable.

Père, 35 ans: deux filles de 1 et 3 ans; cinq semaines de congé de paternité plus une semaine de congé payé par l'employeur; six mois de congé parental, seul pour chaque enfant.

Je n'aimerais pas que l'enfant soit placé dans un milieu de garderie avant qu'il puisse marcher et s'exprimer, dire oui ou non, parce qu'il ne peut pas s'exprimer et dire s'il a eu une mauvaise expérience à la garderie, je n'aime pas ça, c'est trop jeune. À partir de ça, il y a un élément social et vers 2-3 ans, c'est le bon moment pour commencer la garderie.

Père, 36 ans: un garçon de 11 mois; cinq semaines de congé de paternité, 18 semaines de congé parental et sept semaines de vacances et d'heures supplémentaires.

D'autres parents estiment que bien que l'enfant ait presque 3 ans, il est préférable de le garder à la maison afin qu'il passe plus de temps dans sa famille qu'à la garderie.

En fait, nous on ne voulait pas envoyer notre enfant trop tôt à la garderie et encore là, il n'a pas tout à fait 3 ans, il ne va à la garderie que trois jours ce qui fait qu'il passe moins de la moitié de la semaine à la garderie. Ça veut dire qu'il a encore plus de temps avec nous. Je pense que c'est au besoin la garderie, mais il y a probablement des gens qui envoient leur enfant trop tôt et trop longtemps à la garderie et là c'est dommage pour le développement de la relation et tout ça, là.

Père, 32 ans: un garçon de 2 ans; cinq semaines de congé de paternité ensemble et huit mois de congé parental, seul.

Ma première, à partir de 1,5 an jusqu'à 4,5 ans, elle allait à la garderie deux jours par semaine, puis on est chanceux puisqu'il y a une maternelle 4 ans dans notre quartier donc elle va maintenant à la maternelle 4 ans. Elle est le matin avec une professeure de maternelle et l'après-midi, avec une éducatrice. C'est un projet pilote dans mon quartier, je trouve ça fantastique. Je pense que ça pourrait régler beaucoup de choses quant à l'accessibilité aux CPE.

Père, 33 ans: deux filles de 5 et 3 ans et un garçon de 1 an; trois semaines de congé de paternité et un mois de congé, dont deux semaines payées par l'employeur, ensemble.

Entre 3 et 5 ans, c'est correct parce qu'il est capable de parler, l'enfant est déjà habitué à ses parents, y a moins de répercussions dans sa vie.

Père, 34 ans: un garçon de 8 ans et une fille de 2 ans, un troisième enfant à naître; en congé de parentalité du 9^e au 12^e mois, seul.

Mais pour certains pères, l'enfant est un être fait pour s'adapter.

Ma deuxième, à 4 mois, elle faisait deux jours à la garderie parce que ma femme, elle, commençait son bac et moi, il fallait que je travaille à temps plein sinon il n'y avait pas d'argent qui rentrait. Un moment donné la réalité nous rattrape. Les enfants, c'est fait pour s'adapter, on peut les garder un an à la maison et du jour au lendemain, ils vont aller en garderie 40 heures/semaine, c'est ça la vie aussi.

Père, 39 ans: trois filles de 7, 6 et bientôt 2 ans; trois semaines de congé de paternité et seul avec le bébé du 6^e au 11^e mois.

Certains pères pensent que vers 2 ou 3 ans, il semble souhaitable d'envoyer son enfant dans un milieu de garde, ce qui devrait lui permettre de socialiser.

La garderie: apprendre à vivre en société

Je trouve ça important qu'il y ait un milieu de garde vers 2-3 ans là, pour qu'il y ait justement un apprentissage, un pont, qui se fait entre eux autres, qu'ils apprennent déjà à vivre dans la société à cet âge-là.

Père, 33 ans: une fille de 2 ans et un garçon de 10 ans (né d'une première union de la mère); deux semaines de congé à la naissance payées par l'employeur et deux mois de congé sans solde, ensemble; cinq semaines de congé de paternité pris seul à la fin.

Les difficultés avec les services de garderie

Diverses difficultés peuvent expliquer les problèmes que vivent les parents en ce qui a trait à l'entrée en service de garde, notamment l'insuffisance de places qui amène certains parents à opter pour une personne à domicile.

L'insuffisance de places

L'idéal, ce serait qu'il y ait des places pour tout le monde, il y a des listes d'attente et, parallèlement, les places subventionnées étant insuffisantes, il se crée tout un réseau parallèle de garderies privées où le coût est déterminé par le marché, la qualité est plus ou moins bonne, y a plein de problèmes avec ça, il faut augmenter le bassin de places disponibles.

Père, 37 ans: trois filles de 11, 8 et 6 ans; deux mois en congé parental, seul.

L'insuffisance de places en CPE à 7 \$ la journée fait en sorte que certains parents s'interrogent sur l'aspect universel du système.

Je me souviens de la troisième semaine quand je suis arrivé au CPE. Je vois deux Mercedes dans le stationnement, j'ai dit « ok, on donne les mêmes privilèges à ces gens-là dans les CPE à 7 \$ alors qu'il n'y a pas de places pour tout le monde ». S'il y avait de la place pour tout le monde, la question ne se poserait pas. Je trouve que le régime [doit] questionner un peu son universalité.

Père, 36 ans: une fille de 2 ans (madame enceinte d'un deuxième enfant); cinq semaines de congé de paternité et quatre semaines de congé payé, ensemble.

D'autres difficultés découlent des horaires atypiques auxquels sont parfois soumis les deux parents. Dans ces cas, il semble alors impossible de conjuguer les horaires avec ceux des garderies, ce qui oblige les parents à opter pour une gardienne à domicile.

Une gardienne à domicile

Avec nos heures de travail, c'est impossible d'envoyer notre fille à la garderie donc on a opté pour une gardienne à domicile. Des fois, on n'est pas revenu à 7 h du soir, c'est ce que je trouve difficile dans le modèle de garderie québécoise on *fit* pas dans le cadre classique du travail de 9 h à 5 h, puis la garderie et les CPE ça marche pas du tout avec nous.

Père, 35 ans: une fille de 19 mois; congé parental, seul, du 9^e au 12^e mois de l'enfant.

Il est également intéressant de comprendre comment sont perçus les pères qui prennent un congé de paternité/parentalité, seuls avec l'enfant, par les supérieurs ou les collègues de travail, par la famille, les amis, mais aussi par les gens rencontrés au hasard.

Les commentaires sur les congés de paternité/parentalité

Nous avons aussi interrogé les pères sur leur perception du congé de paternité et du congé de parentalité, de même que sur les perceptions des supérieurs et des collègues quant à leur prise de congé. Nous savons que ce congé peut parfois être perçu négativement par le milieu de travail, mais les pères rencontrés n'ont pas eu trop à discuter ou à négocier pour prendre leur congé, surtout le congé de paternité qui est apparemment entré dans les mœurs.

Les commentaires des supérieurs et des collègues

Comparativement au congé de paternité de cinq semaines, la prise du congé de parentalité de plusieurs mois semble demeurer une exception dans les organisations.

Les perceptions des collègues sur la prise du congé de parentalité de plusieurs mois par les pères diffèrent en fonction du genre et de l'âge. Ainsi, bien que les collègues femmes éprouvent de la sympathie pour les pères qui prennent un congé, elles sont surtout surprises que la mère, qualifiée de « généreuse », puisse donner une si longue partie du congé au père, ce qui démontre que les mentalités quant au congé parental de quelques mois pris par le père ont encore besoin d'évoluer. En effet, certaines femmes ne semblent pas encore prêtes à faire de la place aux hommes. D'ailleurs, comme le montrent les propos qui suivent, parfois lorsque des mères partent en congé, les collègues soulignent leur départ par une fête (repas, cadeau), ce qui n'est pas le cas pour les pères qui ne reçoivent qu'un petit cadeau. Concernant le père, le fait de prendre un congé de parentalité est qualifié comme quelque chose d'« original » alors que pour la mère, c'est dans la norme.

Les collègues masculins ne semblent pas toujours prendre au sérieux la décision des pères de se prévaloir du congé de parentalité de plusieurs mois puisqu'ils plaisantent à ce sujet, ce qui n'est pas le cas quand il s'agit d'une femme. Souvent même, le congé est perçu comme une période de vacances alors que la femme qui prend le congé part, elle, pour s'occuper de son enfant. Par ailleurs, les collègues plus âgés se demandent ce que vont faire les pères pendant aussi longtemps à la maison puisque, selon eux, les tâches concernant le foyer relèvent de la mère.

Bien que la prise du congé aille de soi pour certains supérieurs, en prendre deux rapprochés revient à être tout le temps en congé. Enfin, dans le secteur des cols bleus, certains collègues perçoivent parfois le congé de parentalité de quelques mois comme un coup bas infligé à l'employeur et tentent d'influencer le père afin qu'il ne prenne pas un congé trop long et qu'il revienne rapidement au travail. Quelques pères en témoignent.

Congé de parentalité de quelques mois: l'exception

C'est sûr, au niveau des collègues, il y en a un qui était en congé de paternité avant moi et quand je lui ai dit que je prenais six mois, il était très surpris, on reste quand même l'exception, il m'a dit « six mois! »... lui a pris ses cinq semaines, pour lui c'était normal, et il n'avait pas à en prendre plus. Je n'ai pas de collègues masculins qui ont fait ça avant moi. Généralement, les collègues réagissent bien, sauf qu'on reste une exception.

Père, 35 ans: un garçon de 12 mois; deux semaines de congé payé à la naissance et les six derniers mois du congé parental, seul.

Congé de parentalité pour chaque enfant: pas toujours bien perçu

Mes supérieurs, ça allait de soi pour eux. La seule chose, c'est vu que j'en ai pris deux assez rapprochés, j'étais tout le temps en congé. Il reste que c'est des choses légères, mais ça passe pas inaperçu en tout cas.

Père, 33 ans: une fille de 2 ans et un garçon de 7 ans; six mois de congé parental et un mois de congé payé à partir du 6^e mois, seul.

Des perceptions différentes en fonction du genre

Toutes mes collègues féminines trouvent ça bien alors que pour les gars, ça passe plus avec des blagues sur le sujet, même si ça n'a jamais été négatif.

Père, 33 ans: une fille de 2 ans et un garçon de 7 ans; six mois de congé parental et un mois de congé payé à partir du 6^e mois, seul.

Des perceptions différentes en fonction de l'âge

Pour des collègues plus âgés près de la soixantaine, c'était de l'incompréhension d'avoir autant de congés: « C'est quoi, tu vas t'occuper de la maison, tu vas faire à manger, tu vas... » Pour eux, c'est un rôle réservé à la femme, c'est traditionnel.

Père, 40 ans: une fille de 16 mois; cinq semaines de congé de paternité à la naissance, ensemble; six mois de congé parental, seul.

La mère mise à l'honneur... pas le père

Je suis dans un environnement où il y a énormément de grossesses au travail donc des départs et des retours à profusion, donc c'est un parmi tant d'autres. C'est sûr que la plupart du temps c'est des femmes alors on fait des petites fêtes pour leur départ et on est content quand elles reviennent. Pour les hommes, c'est original donc il n'y a pas de fête, les gens sont contents, mais ce n'est pas comme la mère qui quitte pour passer du temps avec son enfant, c'est le père. C'est bien que la société l'offre, c'est bon, c'est mignon tout le monde est content, mais il n'y a pas eu une fête pour mon départ, mais chaque fois que c'est une femme, c'est différent. J'ai quand même eu droit à mon cadeau, mais quand c'est une femme, on fait un buffet commun ou on va au restaurant, mais pour les hommes, rien.

Père, 39 ans: trois filles de 7, 6 et bientôt 2 ans; trois semaines de congé de paternité et un congé de parentalité du 6^e au 11^e mois, seul.

Des mères pas toujours prêtes à faire de la place aux pères

Les collègues femmes étaient aussi surprises, elles étaient encore plus surprises que ma blonde accepte ça, elles étaient contentes pour moi, mais elles disaient que ma conjointe était généreuse pour me donner autant de temps que ça [lrires].

Père, 36 ans: un garçon de 11 mois; cinq semaines de congé de paternité, 18 semaines de congé parental et sept semaines de vacances et d'heures supplémentaires.

Congé de parentalité de six mois: une sanction pour l'employeur ?

Les collègues ont réagi comme si c'est une sanction que j'ai infligée au patron, c'était ça l'opinion des collègues. Il y a eu beaucoup de négociation de la part de certains. Ils disaient: « Écoute, essaye de revenir le plus tôt, ne prends pas tout ça, tu vas gagner 75% de ce que tu gagnais. Est-ce que tu peux vivre de ça? » Une façon d'influencer un tout petit peu l'employé pour qu'il revienne vite ou le plus tôt possible.

Père, 38 ans: une fille de 6 ans et un garçon de 3 ans; cinq semaines de congé de paternité et six mois de congé de parentalité, seul.

Voyons maintenant comment la famille perçoit la prise du congé de paternité/parentalité du père seul avec son enfant.

Les commentaires de la famille

Les commentaires de la famille ont mis en évidence certaines différences de perception quant à la prise du congé de paternité/parentalité seul avec l'enfant. Parfois, les propos des pères ont montré que leur propre père s'inquiétait de ne plus les savoir au travail; d'autres pensent qu'il s'agit d'un « caprice générationnel »... Les perceptions du congé peuvent aussi différer selon l'origine du parent. Par exemple, au Québec, la prise du congé semble aller de soi, alors qu'en France elle demeure surprenante. Pour d'autres proches ou parents, c'est l'incompréhension totale, la femme étant targuée de « paresseuse » parce que c'est l'homme qui prend le congé. D'autres parents soutiennent la décision de leur fils et sont heureux de constater que tout se passe bien pendant le congé. Pour plusieurs autres familles, le fait de prendre un congé seul avec son enfant représente la norme.

Des différences générationnelles

Il n'y a pas eu de réactions particulières... peut-être mon père qui était préoccupé pour mon travail, que je prenne du retard, que je n'avance pas sur les dossiers, que je stagne, mais rien de majeur, c'est la seule chose que j'ai perçue.

Père, 41 ans: deux filles de 14 mois et 2 ans; quelques jours de congé à la naissance et six mois de congé de parentalité, seul, à compter du 7^e mois de l'enfant.

Mon entourage avait une bonne opinion de ce congé, mon père je ne pense pas qu'il avait une mauvaise opinion de ça, mais pas non plus une super bonne opinion de ça. Il trouve que c'est un peu un caprice générationnel. Dans son temps, c'était pas du tout comme ça, je pense qu'il n'a jamais pris de congé, puis il travaillait beaucoup, il était ingénieur, je pense qu'il ne comprend juste pas l'évolution.

Père, 35 ans: une fille de 18 mois; cinq semaines de congé de paternité, plus une semaine payée par l'employeur, ensemble dès la naissance; six mois de congé parental, seul, à la fin du congé de la mère.

Certains proches ou parents n'ont pas apprécié... que c'est une façon de rendre sa femme paresseuse. Comment se fait-il qu'elle ne peut pas prendre soin d'un enfant ou de deux enfants, comment se fait-il, donc c'est ça.

Père, 38 ans: une fille de 6 ans et un garçon de 3 ans; cinq semaines de congé de paternité et six mois de congé de parentalité, seul.

Des différences culturelles

Ma belle-famille au Québec trouvait ça bien et en France ma famille était surprise.

Père, 33 ans: une fille de 2 ans et un garçon de 7 ans; six mois de congé parental et un mois de congé payé à partir du 6^e mois, seul.

Une expérience positive et le soutien de la famille

La famille, elle voyait qu'on gérait bien, puis que ce n'était pas un problème financièrement, qu'on s'en sortait bien, on a toujours eu le soutien de la famille.

Père, 30 ans: un garçon de 2 ans et une fille de 4 ans; un mois de congé de parentalité et huit mois à la maison en rédaction de mémoire de maîtrise, seul.

La présence du père: la norme dans plusieurs familles

Je viens d'une famille où mon père était très proche de nous, très impliqué, [ce qui] fait que oui c'est ça. Mes deux frères ont aussi pris des congés de paternité, pour nous autres les papas sont aussi importants que les mamans dans l'éducation, ce n'est même pas un sujet de discussion, ils sont très impliqués dans la famille.

Père, 37 ans: trois filles de 11, 8 et 6 ans; deux mois en congé parental, seul.

Pour tout le monde dans la famille faut qu'il y ait un parent qui reste pendant la première année de vie, que ce soit le père ou la mère y a pas de problème.

Père, 39 ans: trois filles de 7, 6 et bientôt 2 ans; trois semaines de congé de paternité, en congé de parentalité du 6^e au 11^e mois, seul.

Moi, je suis bien placé parce que mon frère est homme à la maison avec ses deux filles. Sa femme, elle est chirurgienne, donc c'est lui qui reste à la maison avec ses deux filles.

Père, 33 ans: une fille de 2 ans et un garçon de 10 ans (né d'une première union de la mère); deux semaines de congé à la naissance payées par l'employeur et deux mois de congé sans solde, ensemble; cinq semaines de congé de paternité pris seul à la fin.

Les commentaires des amis

Généralement, les amis perçoivent le congé de paternité/parentalité seul avec l'enfant de manière positive bien qu'ils ne soient pas sûrs d'être capables de faire la même chose. D'autres, parfois, ne comprennent pas ce qui a changé et pourquoi les pères n'ont plus autant de temps à leur consacrer. D'autres pères encore semblent surpris que leurs cotisations au régime québécois d'assurance parentale puissent servir à payer des pères qui restent à la maison pour s'occuper de leur enfant. Les termes *cute* et *mignon* montrent qu'un père qui reste à la maison pour s'occuper de son enfant n'est pas encore perçu comme la norme.

Les amis trouvaient ça bien, mais ils étaient surpris dans le sens où ça les renvoyait à « est-ce que moi je le ferais, être tout seul avec un petit? ».

Père, 33 ans: une fille de 2 ans et un garçon de 7 ans; six mois de congé parental et un mois de congé payé à partir du 6^e mois, seul.

Les amis ont trouvé ça un peu plus difficile que je ne puisse plus me tenir avec eux ou sortir avec eux, mais je suis certain qu'une fois qu'ils seront parents ils vont comprendre ça.

Père, 25 ans: un garçon de 14 mois (madame attend un deuxième enfant); trois semaines de congé de paternité, ensemble; trois mois de congé de parentalité, seul.

Tout le monde trouvait ça « cute » ou « mignon », je ne sais pas comment dire. Je n'ai rien entendu de réprobateur. Actuellement, j'ai des amis qui, quand tu racontes ton congé, « aujourd'hui j'étais au parc, elle a fait deux siestes », réagissent dans le sens: « Ah... on paie pour ça nous autres? », mais sinon c'est très bien vu.

Père, 39 ans: trois filles de 7, 6 et bientôt 2 ans; trois semaines de congé de paternité et en congé de parentalité du 6^e au 11^e mois, seul.

Les commentaires des gens dans l'espace public

Bien que les pères perçoivent les propos des inconnus comme positifs, dans les témoignages ci-dessous l'utilisation des termes *cute*, *sympathique*, *joli*, *drôle*, *fun* pour qualifier les papas en congé qui s'occupent de leur enfant démontre qu'il ne s'agit pas vraiment d'une pratique sociale entrée dans les mœurs. D'autres propos portent sur la taille du papa en comparaison de celle de l'enfant.

Des réactions positives

Je rentrais plus en contact avec des mères ou des gens qui étaient dans la même situation à la maison donc, dans le fond, je dirais les réactions vont au-delà de la famille ou du bureau, quand on est en congé, on est en congé dans le quartier, dans l'école, c'est là que les réactions développent autre chose, c'est des réactions positives, car ces gens sont dans la même situation que nous. En général tout le monde a l'air de trouver sympathique que je sois un homme en congé de parentalité.

Père, 33 ans: une fille de 2 ans et un garçon de 7 ans; six mois de congé parental et un mois de congé payé à partir du 6^e mois, seul.

Des commentaires sur la taille du papa et sur celle du bébé

C'est des commentaires positifs, tout le monde trouve ça joli! Y a aussi que, moi, je mesure presque six pieds quatre, je suis grand, très carré. Avec un petit bébé, faire l'épicerie, je pense que les gens me remarquaient beaucoup, ça me gênait un peu, mais j'avais beaucoup de commentaires positifs, on me disait « oh ça fait trop drôle de voir un grand six pieds qui prend soin d'un petit bébé » c'était toujours positif, toujours agréable.

Père, 33 ans: une fille de 2 ans et un garçon de 10 ans (né d'une première union de la mère); deux semaines de congé à la naissance payées par l'employeur et deux mois de congé sans solde, ensemble; cinq semaines de congé de paternité pris seul à la fin.

Si les commentaires des inconnus sont gentils, parfois les pères perçoivent des regards étranges et ne trouvent pas très agréable de se faire dire que c'est *cute*, car ils sont tout aussi capables que les mères de prendre soin de leur enfant. Rappeler aux pères que c'est sûrement grâce à leur conjointe qu'ils arrivent à s'occuper de leur enfant ainsi que l'utilisation de qualificatifs comme *cute*, *fun*, etc., semble avoir un effet réducteur du rôle de père, ce qui les situe plutôt en marge de la parentalité.

De gentils commentaires, mais parfois un peu agaçants

Moi, je suis juste un père qui s'occupe de son enfant, mais il y avait régulièrement des gens qui donnent des conseils, des fois c'est juste gentil, des fois ça peut être un peu agaçant... que je devrais avoir eu un cours par ma conjointe: « ah... je vois que tu tiens sa tête comme il faut » ta femme te l'a dit.

Père, 30 ans: un garçon de 2 ans et une fille de 4 ans; un mois de congé de parentalité et huit mois à la maison en rédaction de mémoire de maîtrise, seul.

C'est sûr que, tu sais, que parmi les réactions qu'il y avait beaucoup de gens qui trouvaient ça cute, mais ce n'était pas nécessairement... c'était un peu folklorique... tu sais. Comme je participais aux activités quand j'emmenais ma fille aînée à la garderie avec la petite [...] les éducatrices trouvaient ça très cute, c'était folklorique dans le sens que ça ne devrait pas être cute, mais normal... oui, regarde là, je suis capable de réfléchir, ce n'est pas difficile de changer une couche ou de donner des biberons. Ça, c'était la seule réaction qui était assez répandue. Quand j'étais au parc avec les enfants, les autres mamans disaient: « Oh! c'est cute »... Ce n'est pas agréable.

Père, 37 ans: trois filles de 11, 8 et 6 ans; deux mois en congé parental, seul.

J'avais l'impression des fois que certaines personnes trouvaient ça étrange, je sens dans leur regard qu'il trouvait ça étrange que je sois avec un si jeune enfant quand je me promenais le jour ou quand je faisais les courses. C'était peut-être qu'une impression qu'il y avait un regard particulier, mais sans plus.

Père, 35 ans: une fille de 18 mois; cinq semaines de congé de paternité, plus une semaine payée par l'employeur, ensemble dès la naissance; six mois de congé parental, seul, à la fin du congé de la mère.

Une mère regrette que « dans son temps » les pères n'aient pu s'impliquer comme ils peuvent le faire d'aujourd'hui.

Les gens que je croisais étaient comme agréablement surpris « oh c'est fun que les pères puissent s'impliquer maintenant », puis que c'était dommage pour eux autres dans le temps qui n'ont pu avoir les pères à la maison pour les aider.

Père, 25 ans: un garçon de 14 mois (madame attend un deuxième enfant); trois semaines de congé de paternité, ensemble; trois mois de congé de parentalité, seul.

Et parfois, lorsque deux pères se rencontrent cela permet d'échanger sur leur expérience.

Ben, je pense que je me rappelle en fait la réaction d'un chauffeur d'autobus qui, je pense, venait d'avoir un enfant. On a jasé entre pères. C'était bien d'avoir eu un enfant, ça crée une raison pour parler

d'enfants, de se promener avec un enfant... les gens partagent leur expérience avec moi, c'est toujours dans le positif. Je n'ai jamais vraiment eu de réactions négatives. Non, c'était plutôt « Quel beau bébé! ».

Père, 34 ans: une fille de 5 mois; cinq semaines de congé de paternité pris avec la mère, pas de congé de parentalité.

Les répercussions du congé sur différents aspects de la vie

Nous voulions aussi savoir si la prise du congé de paternité/parentalité avait eu une influence sur la vie conjugale, le couple, le parent, le père. Nous voyons maintenant quelques témoignages à ce sujet.

Les répercussions du congé sur le couple

La prise du congé de paternité/parentalité seul avec l'enfant a eu des répercussions très positives sur la vie conjugale. Désormais, les pères respectent et comprennent davantage, et en toute connaissance de cause, la valeur du travail non rémunéré qu'accomplissent les mères. De plus, en prenant ce type de congé, les pères montrent qu'ils sont tout aussi responsables de l'enfant que les mères. Cela a pour conséquence que les liens de confiance entre les parents s'en trouvent renforcés et que les couples semblent plus solides.

La prise du congé, ça m'a permis d'avoir un plus grand respect, une plus grande admiration du travail que ma femme avait fait avec ma première fille et qu'elle a fait aussi avec la dernière. C'était bon pour notre relation parce que la prise du congé lui montrait que je prenais pleinement mes responsabilités c'était bon pour nos relations.

Père, 37 ans: trois filles de 11, 8 et 6 ans; deux mois en congé parental, seul.

On peut l'avoir amélioré dans le sens où ma vie de maintenant comporte moins de soucis que ma vie d'avant par rapport à mon travail, ce qui fait qu'au lieu de passer du temps à parler des soucis, on parle d'autre chose, la qualité de notre relation s'en trouve améliorée.

Père, 32 ans: un garçon de 2 ans; cinq semaines de congé de paternité ensemble et huit mois de congé parental, seul.

Oui, dans le sens où on s'est investi tous les deux dans le projet, ça a contribué à ce que ma copine se sente aidée, qu'elle sente que j'étais vraiment là pour elle, puis pour l'enfant, qu'on a construit ça à deux et qu'elle n'était pas toute seule. Oui, ça a eu un impact sur la solidité de notre couple, sur notre entraide ou notre lien de confiance l'un envers l'autre.

Père, 30 ans: une fille de 3 ans; cinq semaines de congé de paternité pris au 6^e mois de l'enfant et cinq mois de chômage, seul.

Oui, ma femme était très contente que je sois volontaire pour prendre le congé, même si elle aurait préféré le prendre, elle, au complet.

Père, 39 ans : trois filles de 7, 6 et bientôt 2 ans ; trois semaines de congé de paternité et en congé de parentalité du 6^e au 11^e mois, seul.

La prise du congé a également eu une incidence sur les pères en tant que conjoints. En effet, les tâches domestiques sont partagées et l'éducation des enfants ne consiste pas juste à les encadrer. Le rôle des pères a changé, ils ne sont plus perçus comme les pourvoyeurs de la famille ; désormais, ils s'impliquent dans les tâches domestiques et dans les soins ainsi que dans l'éducation de leurs enfants. En fait, ils semblent avoir pris leur place de père et de parent à part entière.

Comme conjoint aussi parce que ça m'amène clairement à être un conjoint ouvert au partage des tâches domestiques même si ça n'a jamais été un enjeu à la base, un conjoint plus revendicateur sur certaines choses par rapport à l'éducation de mes enfants, à prendre ma place et à dire non je ne suis pas d'accord, tu t'appropries les tâches et tu prends aussi ta place. Pour différencier, ce n'est pas juste le côté classique où le père intervient pour faire la discipline, mais justement de revendiquer, de dire j'interviens aussi ailleurs, dans la relation avec les enfants. C'est vraiment prendre en charge sa responsabilité de parent au niveau affectif avec tes enfants et pas juste dans le niveau encadrement, pourvoyeur, etc.

Père, 35 ans : deux filles de 1 et 3 ans ; cinq semaines de congé de paternité plus une semaine de congé payé par l'employeur ; six mois de congé parental, seul pour chaque enfant.

Les répercussions du congé sur le père en tant qu'homme

Dans la grande majorité des cas, les valeurs familiales et paternelles sont devenues plus importantes que celles relatives au travail. Le fait de s'être occupés de leur enfant a permis aux pères de développer des compétences et des habiletés qu'ils ignoraient détenir, ils sont devenus plus aidants et les bienfaits se font sentir jusque dans la sphère professionnelle. Certains pères qui aimaient sortir, faire la fête, se sont assagis et ont revu leurs priorités. Un père qui avait les enfants plutôt en aversion avant d'en avoir lui-même les aime et les apprécie à présent.

Oui, je suis plus attentionné envers les gens en général et surtout au travail les gens me posent des questions et je suis plus enclin à leur répondre. Je me vois comme plus un aidant là, au travail, et même avec mes amis. Il y a beaucoup de monde qui me pose des questions, puis j'aime ça leur répondre ; avant j'aurais été un peu plus distant de tout ça, je pense que ça m'a aidé à être une personne plus aidante.

Père, 25 ans: un garçon de 14 mois (madame attend un deuxième enfant); trois semaines de congé de paternité, ensemble; trois mois de congé de parentalité, seul.

Oui, ça m'a remis sur le droit chemin, pas que j'étais sur un mauvais chemin, j'ai vraiment pris une stabilité en tant que gars, mes valeurs ont changé, les valeurs familiales, paternelles prennent le dessus, je me couche tôt, je ne sors plus, un exemple à suivre [rires].

Père, 34 ans: une fille de 10 mois; cinq semaines de congé de paternité plus cinq semaines de congé payé par l'employeur, ensemble; congé parental du 6^e au 12^e mois, seul.

Moi, ça m'a changé ma relation avec les bébés. Avant, je n'étais pas attiré du tout par les bébés et les enfants en général, j'aimais bien, mais sans plus. Mais maintenant, je suis un aimant des bébés, quand je les vois je les prends et tout, alors qu'avant c'était une réaction d'aversion.

Père, 35 ans: une fille de 18 mois; cinq semaines de congé de paternité, plus une semaine payée par l'employeur, ensemble dès la naissance; six mois de congé parental, seul, à la fin du congé de la mère.

Je suis plus responsable, plus autonome, une meilleure capacité à réagir au stress aussi, tu vois des choses qui sont pas faciles la première fois et la fois d'après tu dis ça va être correct, puis t'apprends à lâcher prise aussi.

Père, 35 ans: un garçon de 12 mois; deux semaines de congé payé à la naissance et les six derniers mois du congé parental, seul.

Je ne sais pas si le mot c'est changé ou révélé... Moi, je savais que j'aimais faire ça, j'aimais mon fils avant d'être avec lui à la maison. C'est juste les émotions que tu accordes à ça qui t'aident à être plus doux, plus attentionné, à être plus à l'écoute parce que l'enfant ne peut pas s'exprimer.

Père, 36 ans: un garçon de 11 mois; cinq semaines de congé de paternité, 18 semaines de congé parental et 7 semaines de vacances et d'heures supplémentaires.

Non, définitivement, je ne suis plus le même homme, je suis quelqu'un qui a toujours été sensible, mais je pense que je suis plus responsable, plus enigné, plus motivé, plus confiant, je suis mieux dans ma peau en tout cas.

Père, 30 ans: une fille de 3 ans; cinq semaines de congé de paternité pris au 6^e mois de l'enfant et cinq mois de chômage, seul.

Ça m'a fait voir une autre dimension, un moment donné quand tu commences à travailler, la priorité c'est le travail, ta vie sociale, mais justement ta vie sociale change quand tu deviens papa, c'est un changement de priorité.

Père, 35 ans: un garçon de 12 mois, deux semaines de congé payé par l'employeur à la naissance; les six derniers mois en congé parental, seul.

Les répercussions du congé sur le père

La prise du congé de paternité/parentalité a permis aux pères de se hisser au même niveau que les mères, ils peuvent à présent échanger avec elles sur différents sujets relatifs à la maison, aux enfants, au travail. La prise du congé a également mis en lumière l'importance du rôle de père ainsi que l'engagement que cela demande.

Une mise en perspective des priorités

Le fait d'être père, ça m'a changé. Justement, ça a mis des choses en perspective justement par rapport au mot carrière et puis à ce qui est important dans la vie. Je le vois dans mes discussions par rapport aux femmes, d'être capable de parler avec intérêt des choses de la maison, des choses des enfants et des choses du travail, tout cela au même niveau.

Père, 33 ans: une fille de 2 ans et un garçon de 7 ans; six mois de congé parental et un mois de congé payé à partir du 6^e mois, seul.

L'importance du rôle de père

Le congé, ça a permis aussi de donner plus d'importance au rôle de père et à l'engagement réel que ça implique dans les yeux du père, dans les yeux de la conjointe et dans les yeux de l'entourage aussi. Le père c'est aussi quelqu'un qui prend ça au sérieux et qui passe du temps auprès de l'enfant et qui construit quelque chose avec l'enfant.

Père, 30 ans: un garçon de 2 ans et une fille de 4 ans; un mois de congé de parentalité et huit mois à la maison en rédaction de mémoire de maîtrise, seul.

Les répercussions du congé sur le parent

Fort de son expérience, le père peut désormais échanger avec sa conjointe sur l'éducation de l'enfant en toute harmonie. Le fait d'être resté à la maison seul avec l'enfant a également eu une incidence sur le père en tant que parent puisqu'il est devenu aussi important que la mère dans la vie de l'enfant.

Je pense qu'on prend beaucoup de temps à discuter par rapport à l'enfant pour être sur la même longueur d'onde, donc ça fait qu'on n'a pas vraiment de conflit sur la façon dont on veut l'élever. Si on n'est pas sûr qu'il fasse telle ou telle chose, on s'en parle et on s'accorde là-dessus pour lui dire la même chose et comme ça, ça fait en sorte que c'est plus harmonieux.

Père, 32 ans: un garçon de 2 ans; cinq semaines de congé de paternité ensemble et huit mois de congé parental, seul.

Puis cette relation avec mon fils devient réciproque, au départ du congé, bébé regarde maman, puis tu commences à voir que toi aussi t'es important dans sa vie.

Père, 36 ans: cinq semaines de congé de paternité, 18 semaines de congé parental et 7 semaines de vacances et d'heures supplémentaires.

Des pères qui ne veulent plus être une minorité visible

On observe avec intérêt, lors du retour au travail des mères, que certains pères récupèrent les activités qu'elles avaient commencées avec l'enfant. Ainsi, d'autres se retrouvent dans des rassemblements de mères et se perçoivent comme une minorité visible: seul homme entouré par des mères qui allaitent, situation gênante qui les rend mal à l'aise et qui fait en sorte qu'ils réinterrogent leur présence en se demandant si finalement leur place n'est pas au travail.

J'ai comme récupérer les activités auxquelles ma conjointe participait, puis y en avait une c'était comme un rassemblement de mamans et les pères étaient les bienvenus, ma conjointe me disait tout le temps « tu verras il y a aussi un papa », mais moi j'en ai jamais vu de papa, j'étais tout le temps la minorité visible [rires] et puis j'étais entouré d'une vingtaine de mères qui entouré de femmes, bon, c'est une fierté d'avoir ton enfant dans les bras, mais t'es seul. Tu te dis: « Je ne devrais pas être au travail, là, moi? ». Je ne sais pas. Je me suis jamais senti jugé ou quoi, mais je trouvais ça dommage qu'il y ait pas d'autres hommes.

Père, 35 ans: un garçon de 12 mois, deux semaines de congé payé par l'employeur à la naissance; les six derniers mois en congé parental, seul.

Le témoignage suivant montre que les papas ne sont pas toujours informés des activités auxquelles ils pourraient participer. Le père demeure encore la minorité visible...

Tu sais, les ateliers au CLSC, il y a plein d'activités intéressantes sur la conciliation travail/famille, la gestion du stress, l'alimentation... juste des mères! Ils seraient contents les pères, ils ont un rôle à jouer et il faut qu'ils soient informés de ça. Au début, c'était bien parce que petit le bébé dormait, mais lorsque le bébé était plus grand et plus agité, je me sentais moins à ma place, entouré des femmes qui allaitaient, alors on faisait du cardio-poussette, on a fait des cours de natation. Ah... là on était deux papas, tu les trouves, mais faut aller les chercher. Là, on échangeait... tu travailles où, pourquoi. Des réactions y en a pas beaucoup, et quand il y en a c'est plus un étonnement venant des autres hommes.

Père, 35 ans: un garçon de 12 mois, deux semaines de congé payé par l'employeur à la naissance; les six derniers mois en congé parental, seul.

Je me suis inscrit à des cours de « bébé nageur ». Il n'y a pas beaucoup d'hommes, les filles sont surprises quand tu arrives, c'est ça, oui là j'étais très gêné.

Père, 33 ans: une fille de 2 ans et un garçon de 10 ans (né d'une première union de la mère); deux semaines de congé à la naissance payées par l'employeur et deux mois de congé sans solde, ensemble; cinq semaines de congé de paternité pris seul à la fin.

La création d'un lien fort avec l'enfant

La prise du congé de paternité/parentalité seul avec l'enfant a permis aux pères de développer une relation de confiance avec l'enfant. L'instauration de cette relation de confiance a fait en sorte que les mères ne sont plus les seules à pouvoir rassurer l'enfant et à s'en occuper.

De manière générale, le congé seul avec l'enfant a une incidence positive sur l'attachement à l'enfant surtout lorsque le père a passé du temps de manière continue avec ce dernier, et ce, dès le plus jeune âge, comme l'avaient démontré les travaux de Haas et Huang (2007) notamment. Les absences de la maison en raison d'impératifs liés au travail sont révélatrices parfois de l'attachement à l'enfant puisque les pères ressentent un sentiment de manque et d'ennui.

Je suis convaincu que l'attachement est plus fort parce que je suis resté seul avec lui pendant des mois parce qu'il est très très à l'aise avec moi. Je sens qu'il ne regarde pas que sa mère, il est autant à l'aise avec moi qu'avec elle et même quand mon épouse est là, il est entièrement à l'aise pour venir vers papa pour trouver la sécurité au lieu de tout le temps aller vers maman. Je trouve que ça c'est un bon exemple, je ne pense pas qu'il y aurait eu ça si je n'étais pas resté tout le temps avec lui.

Père, 36 ans: cinq semaines de congé de paternité, 18 semaines de congé parental et 7 semaines de vacances et d'heures supplémentaires.

Même encore maintenant ça paraît, par exemple si elle se fait mal elle va venir vers moi, si elle pleure elle va venir vers moi, je ne sais pas pourquoi, c'est peut-être parce que j'ai passé beaucoup de temps avec ma fille lorsqu'elle était bébé, le lien était plus fort. Ça n'a peut-être pas de rapport, là, mais on dirait qu'elle connecte plus avec moi à force d'être toujours avec moi quand elle était bébé; ça la rassurait, je ne sais pas... ça se peut.

Père, 33 ans: un garçon de 8 ans, deux filles de 4 et 2 ans; congé de parentalité les trois derniers mois, seul.

Prendre le congé, vivre à la maison avec l'enfant, ça contribue à s'y attacher, il faut passer du temps avec. En même temps, lorsque je n'étais pas à la maison en travaillant beaucoup parfois ou en passant une fin de semaine sans la voir [...], c'est comme si je me sentais encore plus attaché parce que je m'ennuyais. En fait ma présence a fait que je me suis beaucoup attaché, mais c'est comme si les absences aussi me faisaient réaliser à quel point je suis attaché à l'enfant.

Père, 30 ans: une fille de 3 ans; cinq semaines de congé de paternité pris au 6^e mois de l'enfant et cinq mois de chômage, seul.

C'est énormément important, c'est comme s'il y avait vraiment un lien de confiance, c'est à un tout autre niveau, une complicité... juste le fait d'apprendre à se connaître comme ça 24 h sur 24, puis de voir les réactions de l'autre, ça donnait beaucoup de sécurité à ma fille et une grande confiance. C'est vraiment important ces cinq semaines-là pour moi, et puis j'ai cru sentir aussi que, peu importe qui est là, que ce soit papa ou maman, elle se sent solide pour attaquer ce qu'elle veut faire.

Père, 33 ans: une fille de 2 ans et un garçon de 10 ans (né d'une première union de la mère); deux semaines de congé à la naissance payées par l'employeur et deux mois de congé sans solde, ensemble; cinq semaines de congé de paternité pris seul à la fin.

D'autres pères ont des perceptions plus nuancées en ce qui a trait à l'attachement. En effet, bien que le père se soit occupé seul de son enfant pendant plusieurs mois, il n'en demeure pas moins que dès que la mère rentre du travail, il passe au second plan. Cela pourrait s'expliquer par le fait que dès que la mère arrive elle s'occupe à 100% de l'enfant, ce qui pourrait avoir pour conséquence de maintenir son lien avec lui en minimisant la place du père.

C'est vraiment particulier, comme je le disais tantôt, c'est des choses que les papas normalement n'ont pas, c'est les mamans qui ont tout, je suis chanceux de les avoir eues. J'ai développé un lien particulier avec l'enfant, mais la mère n'a pas perdu le lien unique qu'elle a avec l'enfant. Dès qu'elle arrive, c'est « Maman, maman! » et puis moi, je passe en deuxième pour l'enfant. Quand elle arrive du travail, ma conjointe est 100% avec l'enfant et elle arrive alors à maintenir son lien unique.

Père, 34 ans: une fille de 10 mois; cinq semaines de congé de paternité plus cinq semaines de congé payé par l'employeur, ensemble; congé parental du 6^e au 12^e mois, seul.

Cet autre père émet des réserves quant à savoir si le fait d'avoir passé du temps avec ses enfants a une incidence sur l'attachement.

Personnellement, j'ai appris plein de choses parce que je me suis beaucoup investi auprès d'eux. Je ne dirai peut-être pas qu'il y a une incidence sur l'attachement à l'enfant, c'est assez facile d'être attaché, peut-être une connaissance plus fine du comportement et des réactions de ton enfant, connaissance sur son développement. Parler d'attachement, c'est s'avancer beaucoup.

Père, 30 ans: un garçon de 2 ans et une fille de 4 ans; un mois de congé de parentalité et huit mois à la maison en rédaction de mémoire de maîtrise, seul.

Nous avons par ailleurs voulu comprendre comment la demande de congé a été reçue dans l'entreprise. Plus particulièrement, y a-t-il eu négociation ou discussion avec l'employeur ?

La négociation ou les discussions à propos du congé

Nous avons demandé aux pères s'ils avaient dû négocier avec leur employeur pour obtenir leur congé. De manière générale, il n'y a pas de négociation à proprement parler, car nos répondants travaillent en grande partie dans des milieux syndiqués. Pour d'autres pères, il n'y a pas eu de négociation, car ils évoluent dans un secteur à grande concentration de femmes, ce qui a joué en leur faveur. D'autres pères travaillent dans des milieux qualifiés de « *family friendly* », donc plutôt ouverts à la conciliation emploi/famille. Il ne semble pas y avoir non plus de négociation lorsqu'il s'agit d'emplois ouvriers non spécialisés puisqu'ils sont facilement remplaçables. Il semble aussi plus facile d'obtenir un congé lorsque l'on travaille pour une grande entreprise. Ainsi, contrairement à ce que nous avons pu penser et à ce qui a été observé dans d'autres pays, il semble que les pères québécois n'ont pas de difficulté à prendre leur congé parental ou de paternité.

Pas de négociation dans les secteurs syndiqués

Je suis dans un milieu syndiqué, donc on défend ces droits-là, ça fait que j'ai juste annoncé que je prenais mon congé et c'est tout [rires]. Y a pas vraiment eu de négociation, le milieu était très réceptif à tout ça.

Père, 33 ans: une fille de 2 ans et un garçon de 7 ans; six mois de congé parental et un mois de congé payé à partir du 6^e mois, seul.

Étant donné que je suis encadré par des normes syndicales et des normes du travail, j'ai avisé mon employeur trois ou quatre jours après la naissance. J'ai appelé mon répartiteur le jour de l'accouchement, j'ai dit je prends mes cinq semaines et il a dit OK. Y a pas eu de discussion, y a pas eu de scénario, je ne suis pas assez important dans la structure.

Père, 34 ans: une fille de 5 mois; cinq semaines de congé de paternité pris avec la mère, pas de congé de parentalité.

Pas de négociation dans les organisations ouvertes à la parentalité (family friendly)

Mon ancien travail affectait définitivement ma famille. C'est pour ça que j'ai choisi d'aller vers l'université parce que l'université c'est *family friendly* alors que mon ancienne organisation ne l'était pas.

Père, 37 ans: deux garçons de 5 ans et 18 mois; cinq semaines de congé de paternité pris seul à la fin du congé de maternité.

Ni même lorsqu'il s'agit d'un ouvrier non spécialisé

J'ai parlé avec l'employeur et il m'a dit «il n'y a pas de problème», car je ne suis pas un ouvrier spécialisé. Pas trop contraignant pour lui de me trouver un remplaçant. Ça dépend de l'activité que tu fais ou de ton poste. Moi, tout s'est bien passé.

Père, 34 ans: deux garçons de 4 ans et 15 mois; trois mois de congé de parentalité, ensemble au début et seul à la fin.

Ou encore lorsqu'il s'agit d'une grosse organisation

Là, on était sur un gros chantier donc il n'y avait pas de problème vraiment parce que c'est des grosses compagnies, mais si on tombe sur une petite compagnie dans la construction normalement c'est difficile parce qu'il y a beaucoup de «chialage». Les petits employeurs font plus du travail résidentiel non commercial, c'est plus difficile de prendre des congés parentaux là. Moi, j'étais sur l'industriel, c'est des grosses compagnies, c'est plus facile, les droits sont plus faciles à aller chercher.

Père, 29 ans: une fille de 10 mois, un garçon de 6 ans (né d'une autre union de madame); cinq semaines de congé de paternité et 32 semaines de congé de parentalité à partir du 2^e mois de l'enfant, ensemble.

Bien que les pères disent ne pas avoir eu à négocier leur demande de congé, car c'est un droit, il y a tout de même eu des discussions sur la mise en place du congé. De manière générale, les discussions portaient sur la prise des vacances, les remplacements et les sources de financement. Certains pères ont dû s'investir dans la recherche d'un remplaçant et préparer la transition en formant la nouvelle recrue.

Un employeur a mis en doute l'existence même du droit à ce congé et l'employé a dû la lui démontrer. Si, en général, les employeurs souhaitent remplacer les pères qui partaient en congé, certains pères ont dû négocier pour obtenir un remplaçant afin de ne pas être submergés à la reprise du travail. Parfois, l'employeur tentait de faire en sorte que l'employé réduise la durée de son congé en exprimant la difficulté à trouver un remplaçant.

Des discussions sur les modalités de la prise du congé

À 12 semaines de grossesse, je l'ai annoncé à mon employeur. L'objet de litige c'était davantage la date du départ. Je leur ai offert de la souplesse, ça été mal compris par mon gestionnaire. Y a pas eu de grandes tensions, moi j'offrais des choix et mon employeur déduisait que j'étais indécis.

Père, 37 ans: deux filles de 10 et 7 ans; cinq semaines de congé de paternité ensemble, puis trois mois de congé parental, seul, à partir du 9^e mois.

Je pense qu'il trouve ça correct, mais c'était plus du côté de l'ouvrage qu'il y avait à faire durant ce temps-là. Ils ont voulu négocier et ça a causé des problèmes [rires]. Moi, je leur ai dit que c'était ça, j'ai dit que je prenais mon congé et ça a passé quand même.

Père, 33 ans: un garçon de 8 ans, deux filles de 4 et 2 ans; congé de parentalité les trois derniers mois, seul.

Y a juste eu des discussions sur les modalités des congés par rapport aux vacances, au remplacement et aux sources de financement du remplaçant, c'était plutôt de l'interne, mais jamais contre le fait que je prenne des congés. Les deux fois ça s'est passé de la même manière, mais ça n'empêche pas, après coup, qu'il y ait des commentaires et ça n'empêche pas que c'est moi qui ai dû m'organiser pour que ce soit possible et que cela fonctionne bien aussi en termes de demande, de recherche de remplaçant et de transition, etc.

Père, 33 ans: une fille de 2 ans et un garçon de 7 ans; six mois de congé parental et un mois de congé payé à partir du 6^e mois, seul.

Lorsque j'ai discuté avec mon responsable direct, moi j'étais un chef d'équipe, mais j'avais un superviseur, l'information n'a pas été bien accueillie parce qu'on pensait aussitôt à mon remplacement. Ça n'a pas été facile, car ils m'ont dit tu n'as droit qu'à cinq semaines en tant que père. Ils sont allés jusqu'à fouiller le règlement pour se rendre compte que, oui, j'avais droit de prendre le congé de parentalité seul, si ma femme ne le prenait pas.

Père, 38 ans: une fille de 6 ans et un garçon de 3 ans; cinq semaines de congé de paternité et six mois de congé de parentalité, seul.

Au moment des discussions pour mes congés, mon responsable m'a dit: « Tu prends tes cinq semaines, c'est suffisant non? Au bout de deux semaines, elle sera en forme et elle sera rétablie. » J'ai dit: « Non, ma femme a vraiment besoin d'aide. » Donc il m'a dit: « Tu sais quand tu pars on aura du mal à te trouver un remplaçant et en plus il faut former la personne. » Après les cinq semaines, je suis donc revenu au boulot et je suis resté deux mois le temps de former la nouvelle personne.

Père, 31 ans: une fille de 4 ans et un garçon de 2 ans; cinq jours de congé à la naissance dont deux payés par l'employeur et trois sans solde, puis cinq semaines de congé de paternité ensemble; quatre semaines de congé parental seul.

Je l'ai annoncé à mes collègues, je l'ai annoncé à ma directrice, ça c'est bien passé, on était content de ça. Non, il n'y pas eu de problème, j'ai réussi à convaincre ma directrice de me remplacer pour ne pas être submergé au retour, j'ai eu un remplaçant qui est venu à temps partiel, pendant deux mois sur les trois mois, ça m'a aidé.

Père, 35 ans: une fille de 18 mois; cinq semaines de congé de paternité, plus une semaine payée par l'employeur, ensemble dès la naissance; six mois de congé parental, seul, à la fin du congé de la mère.

Un supérieur immédiat très compréhensif à l'aube d'une même expérience

Je suis allé voir directement le PDG – c'est mon supérieur immédiat – et je lui ai annoncé, il n'y a pas grande négociation à avoir, c'est un droit qu'on a de pendre ces congés-là. Alors j'ai annoncé ma décision de partir pour les mois de janvier, février, mars, avril et une partie du mois de mai et puis il était très compréhensif en fait parce que quelques mois après il s'est retrouvé lui-même dans la même situation.

Père, 39 ans: trois filles de 7, 6 et bientôt 2 ans; trois semaines de congé de paternité et en congé de parentalité du 6^e au 11^e mois, seul.

Des stéréotypes encore présents

Le patron de mon patron a trouvé ma décision un peu plus difficile, il disait que c'était du jamais vu pour lui parce qu'il venait du *manufacturing*, il n'avait pas vu un jeune prendre un congé comme ça aussi longtemps, et surtout pas un gars, mais pour mon supérieur c'était correct et à la fin il était content pour moi, mais le grand boss au départ était un peu surpris d'entendre la durée. Il a accepté parce qu'il n'a pas le choix.

Père, 36 ans: un garçon de 11 mois; cinq semaines de congé de paternité, 18 semaines de congé parental et 7 semaines de vacances et d'heures supplémentaires.

Bien que certaines organisations soient *family friendly*, un supérieur hiérarchique peut parfois aller à l'encontre des valeurs de l'organisation et faire subir des pressions et des représailles au retour du congé.

Pas de négociation, mais des propos déplacés...

Je l'ai annoncé à peu près trois mois après que ma conjointe soit tombée enceinte, ce n'était pas le même patron à l'époque ça allait bien, et euh... par la suite, y a pas eu de négociation, je te demande pas ta permission, elle n'aimait pas beaucoup ça, mais elle n'a pas eu le choix,

je ne lui laissais pas le choix. Elle m'a dit: « Pourquoi après ça tu ne te fais pas vasectomiser ? ». Elle ne voulait pas engager des femmes tant « qu'elles n'avaient pas l'utérus séché » et là c'est une citation! C'était un cas et elle ne se gênait pas pour te le dire, il y en a peut-être plus qui le pense seulement, mais je n'ai pas eu grande négociation, c'était ça.

Père, 37 ans: deux garçons de 5 ans et 18 mois; cinq semaines de congé de paternité pris seul à la fin du congé de maternité.

L'évolution des mentalités à la deuxième demande

À la première grossesse... je l'ai annoncé après trois mois, c'était reçu pas si bien parce que c'était jamais arrivé dans l'organisation qu'un papa prenne un congé aussi long, c'était arrivé un ou deux mois, mais pas cette durée-là. Je me suis fait un peu taquiné avec ça, mais au final, ça c'est bien passé. Puis la deuxième fois, c'était mieux, c'est comme si la première fois ça avait un peu débloqué. Depuis, c'est arrivé une fois, un autre papa a fait ça, quatre ou cinq mois.

Père, 35 ans: deux filles de 1 et 3 ans; cinq semaines de congé de paternité plus une semaine de congé payé par l'employeur; six mois de congé parental, seul pour chaque enfant.

L'influence de la prise du congé sur le supérieur

Les pères qui prennent un congé de paternité/parentalité seuls avec l'enfant peuvent avoir une influence sur les autres pères. Les propos suivants en témoignent et montrent par ailleurs que la mère ne semblait pas tout à fait à l'aise de laisser son mari quatre mois seul avec l'enfant.

Mon supérieur immédiat était surpris, mais il m'a dit cette semaine « que quand sa femme va tomber enceinte, il va le demander » et un collègue de travail dont la conjointe est tombée enceinte quelques mois après nous autres a aussi décidé de faire ça. Ça, c'était vraiment une surprise pour mon patron parce que moi je l'ai pris, puis quelques mois plus tard mon collègue décide de le faire aussi, ça fait deux personnes dans la même équipe, ça a vraiment ouvert la porte pour lui totalement. Puis il a beaucoup poussé sa conjointe pour rester quatre mois seul, pour lui c'était quelque chose qu'il n'avait jamais envisagé avant, mais il trouvait que c'était vraiment une bonne idée et il voulait faire ça.

Père, 36 ans: un garçon de 11 mois; cinq semaines de congé de paternité, 18 semaines de congé parental et 7 semaines de vacances et d'heures supplémentaires.

Les répercussions du congé sur le travail, la carrière, l'emploi

De manière générale, les propos des pères montrent que la prise du congé de paternité/parentalité permet de signifier à l'employeur que la famille est importante pour eux et que, désormais, ils souhaitent des conditions de travail qui leur permettent d'être présents pour leur famille. Ainsi, plusieurs pères se rendant compte du changement de priorité qui se produisait lors du congé ont décidé de changer de carrière, d'autres se sont assagis et réfléchissent avant d'accepter d'autres occasions d'emploi. En somme, la carrière n'est plus une finalité. Un signal à l'employeur, une réorientation des priorités et un changement de carrière.

Il m'a permis de continuer la réflexion déjà commencée sur mon changement de carrière et ce temps-là m'a aussi servi à faire les démarches pour trouver un nouvel emploi. Ça a contribué aussi à orienter ma recherche de travail, je savais que je n'allais peut-être pas tomber sur un boulot passionnant, mais que j'allais aller chercher de meilleures conditions d'emploi, un horaire moins chargé et des conditions qui se prêtent mieux à une vie pour concilier le travail et la famille. Ça a beaucoup contribué à réorienter mes priorités si bien que je ne vois plus la carrière autant comme une finalité en soi.

Père, 32 ans: un garçon de 2 ans; cinq semaines de congé de paternité ensemble et huit mois de congé parental, seul.

Le congé, ça a joué un rôle de déclencheur de perte d'intérêt progressif pour mon travail, mais pas pour le travail. Je vais retourner aux études en janvier pour faire un changement de carrière total. Peut-être que pendant mon congé ça m'a fait réaliser que je n'allais pas faire ça toute ma vie.

Père, 35 ans: une fille de 19 mois; congé parental, seul, du 9^e au 12^e mois de l'enfant.

J'aime mon travail, j'essaie de bien faire mon travail. Je dirais que le fait d'avoir eu un enfant et d'en avoir un autre, ça freine un peu certains élans que je pourrais avoir, sur le plan financier, ça freine certains risques que je pourrais prendre ou certaines opportunités que je pourrais essayer ou occasions de changer de milieu de travail. Je le vis bien, je sais que c'est ça donc je l'accepte.

Père, 35 ans: une fille de 18 mois; cinq semaines de congé de paternité, plus une semaine payée par l'employeur, ensemble dès la naissance; six mois de congé parental, seul, à la fin du congé de la mère.

Je ne veux pas être quelqu'un qui est toujours pressé quand j'arrive pour voir mon fils le soir et je vais m'organiser autant que possible pour que ça ne se produise pas. Donc je vais descendre mon nombre d'heures, je vais prendre un job qui convient à ce type de vie, je vais avoir une étiquette peut-être, mais ça allait venir de toute façon. Oui,

une étiquette parce que là j'ai un enfant, qu'est-ce qui va se passer avec le deuxième, le troisième? C'est sûr que je le sens parce que soit on est super dédié au bureau, puis on donne tout, ou on commence à avoir des obligations familiales, et c'est plus pareil. Quand tu dis aux gens au travail: «Le congé parental, c'est intéressant, mais il y a un impact, ma famille est très importante alors je vais accorder plus de place à ma famille à l'avenir. Alors je vais demander plus de congés, je vais être moins présent pour travailler jusqu'à neuf heures le soir, je vais être moins présent pour travailler les fins de semaine.» C'est sûr que le message a été un peu passé, mais j'assume, je suis en accord avec ça, je ne veux pas passer mes fins de semaine au bureau.

Père, 36 ans: un garçon de 11 mois; cinq semaines de congé de paternité, 18 semaines de congé parental et sept semaines de vacances et d'heures supplémentaires.

Le bébé, je vois ça comme une étape et il va sûrement y en avoir un autre et la carrière, comme je disais il y a un moment, c'est un changement de priorité, je travaille toujours au même endroit c'est bien et tout doit suivre son cours. C'est une étape le bébé, ça arrive au bon moment, les deux on est bien établi professionnellement, il n'y a pas d'insécurité de perdre l'emploi ou d'avoir des pressions quelconques. Ça devrait être correct.

Père, 35 ans: un garçon de 12 mois; deux semaines de congé payé à la naissance et les six derniers mois du congé parental, seul.

C'est dur à dire, je pense que ça a envoyé un message clair à mon employeur: «Regarde, je prends du temps pour ma famille, puis c'est ça qui est important pour moi.» Le message a été clair, il comprend ce qui se passe et il sait très bien que le travail est plus secondaire qu'avant.

Père, 25 ans: un garçon de 14 mois (madame attend un deuxième enfant); trois semaines de congé de paternité, ensemble; trois mois de congé de parentalité, seul.

Sans regretter le temps passé auprès de ses enfants, le père suivant constate que le fait d'avoir pris plusieurs congés de paternité/parentalité sur des périodes plus ou moins longues pourrait retarder l'évolution de sa carrière.

Un frein à la carrière?

Y a eu une opportunité qui était vraiment très intéressante pour moi, mais je n'suis pas certain que je me qualifie en termes d'années d'expérience en raison du congé, il fallait avoir un minimum d'années pour aller plus loin et c'était pas très clair le rôle de mes 12-14 mois de congé dans cela. Ça pourrait avoir un impact à ce niveau, mais je n'le regrette pas... Dans la plupart des jobs, je ne sais pas, mais dans mon domaine, chaque année d'expérience compte alors c'est sûr que partir ça m'a freiné un petit peu.

Père, 37 ans: trois filles de 11, 8 et 6 ans; deux mois en congé parental, seul.

Très peu de pères ont parlé d'impacts négatifs relativement à la prise du congé. Seul un père dit avoir eu des difficultés à son retour au travail et ne plus se sentir engagé parce que son remplaçant est demeuré dans la société et qu'ils ne s'entendent pas ; cela l'a poussé à créer sa propre entreprise. Un autre père a subi des représailles de sa patronne qui le considérait comme un « pestiféré » à son retour de congé ; il devrait être muté. Sa patronne a finalement été remerciée, entre autres pour les graves propos qu'elle a tenus sur ce père.

Parfois aussi un impact négatif pour les pères

Oui, ça a eu un impact. Si je n'avais pas pris de congé, l'employeur n'aurait probablement engagé personne pour me remplacer. La personne qui m'a remplacé dans le fond elle n'a pas pris ma place sauf que ce n'est pas une bonne personne, y a personne qui s'entend bien avec elle, moi non plus et puis ça crée des conflits. C'est sûr qu'il va me faire lâcher ma job quand même, j'en suis sûr. Je n'ai pas vraiment subi de représailles, mais avec cette personne-là, oui, ça a brassé beaucoup.

Père, 33 ans: un garçon de 8 ans, deux filles de 4 et 2 ans; congé de parentalité les trois derniers mois, seul.

Oui [rires], pour les collègues je n'ai pas eu le temps de le savoir, maintenant c'est sûr qu'après avoir pris ce congé-là, pour ma patronne j'étais un pestiféré absolu. Ben, ce qui se passe, c'est qu'ils sont en train de me relocaliser ailleurs et puis c'est tout, j'ai ma permanence, et elle a été remerciée, récemment, à cause de ça entre autres. Ma carrière n'est pas grandement hypothéquée, de toute façon je n'ai pas à rester là forcément, mais c'est que lorsque la personne vous déteste parce que vous prenez le congé de paternité, elle est déterminée et veut votre peau... Elle ne peut pas dire qu'on est bon, qu'on est super, fait qu'elle va chercher l'approbation, là, elle va toujours parler de vous de manière négative à des autorités plus élevées, alors dans ce sens-là c'est quoi l'impact, à quel point c'était crédible ce qu'elle a dit, je n pense pas que je peux m'en sortir intact, je n pense pas que c'est 100% transparent même si en fin de compte ils l'ont remerciée. Je vois ça un peu comme une agression sexuelle, même si elle ne l'a pas fait, il y a toujours un doute finalement même si l'employé est bon.

Père, 37 ans: deux garçons de 5 ans et de 18 mois; cinq semaines de congé de paternité pris seul à la fin du congé de maternité.

En fait, j'avais cinq semaines de vacances que je n'avais pas prises. Quand je suis retourné au travail, ma charge de travail était très lourde, personne ne m'avait remplacé pendant mon absence, je n'avais plus de collègue et on a refusé ma demande de congé: « T'as qu'à prendre tes vacances l'été. » Mais je ne pouvais pas attendre l'été, j'étais très

fatigué. En fait, quelques semaines après avoir commencé à travailler, je suis tombé en burnout, mais je n'étais pas la seule personne qui travaillait avec elle à être tombé en burnout.

Père, 37 ans: deux garçons de 5 ans et 18 mois; congé de paternité de cinq semaines pris seul à la fin du congé de maternité.

Plusieurs pères expriment également la difficulté durant le congé de développer des contacts et des réseaux professionnels. Un autre père souligne qu'il a pris dix kilos durant le congé et qu'exerçant un métier physique ça a été un peu difficile.

La difficulté de développer des contacts et des réseaux

Le développement de contacts, de réseaux, c'est sûrement quelque chose qui a écopé du fait d'être beaucoup à la maison avec les enfants. J'essaie de le rattraper maintenant.

Père, 30 ans: un garçon de 2 ans et une fille de 4 ans; un mois de congé de parentalité et huit mois à la maison en rédaction de mémoire de maîtrise, seul.

La prise de poids

Ç'a été difficile de reprendre le rythme de travail, j'avais pris dix kilos [rires] et j'étais pressé d'en perdre, grosseesse sympathique [rires], mais ça a été un peu difficile physiquement, mais mentalement aucun problème et côté efficacité pour le travail y a pas eu de différence.

Père, 25 ans: un garçon de 14 mois (madame attend un deuxième enfant); trois semaines de congé de paternité, ensemble; trois mois de congé de parentalité, seul.

Les répercussions du congé sur l'engagement au travail

Avec la prise du congé, les pères ont gagné en maturité. Certains, toujours concernés par leur travail, ont un engagement affectif plus fort à l'égard de leur famille. Parfois aussi, l'intérêt au travail qui prévalait avant la prise du congé disparaît, car, au retour au travail, le père se sent trahi par son employeur.

Je suis engagé, j'ai déjà été un peu plus carriériste, mais avec la maturité je connais mes limites, je sais où je veux aller, donc engagé je pense c'est le bon terme. Je suis totalement disponible, mais soit on travaille pour vivre ou on vit pour travailler. Moi, je travaille pour vivre.

Père, 40 ans: une fille de 16 mois; cinq semaines de congé de paternité à la naissance ensemble et six mois de congé parental, seul.

Je reconnais que mon travail me permet beaucoup de conciliation : travail à la maison, beaucoup de vacances, les journées payées pour les familles, et que ça, ça a beaucoup de poids sur le fait que j'apprécie où je suis. Je ressens toujours autant d'implication, mais je suis moins engagé affectivement.

Père, 33 ans : une fille de 2 ans et un garçon de 7 ans ; six mois de congé parental et un mois de congé payé à partir du 6^e mois, seul.

Je ne suis plus engagé à mon travail maintenant, avant je l'étais, mais là j'ai de gros projets qui vont se réaliser : en fait, je vais ouvrir ma compagnie. En fait, cette personne qui m'a remplacé pendant le congé c'est un ami du patron et cette personne-là est rendue mon boss, donc c'est moi qui lui ai montré comment faire la job et c'est maintenant mon boss, alors là ça n'marche pas.

Père, 33 ans : un garçon de 8 ans, deux filles de 4 et 2 ans ; congé de parentalité les trois derniers mois, seul.

Un changement de priorité

Comme le montrent les propos qui suivent, indépendamment du sexe du parent, la priorité accordée à la carrière change en fonction du niveau d'étude, du salaire et des avantages sociaux, de la profession exercée, du projet de carrière de l'un ou de l'autre. Ainsi, pour toutes ces raisons, et comme le soulignent les témoignages qui suivent, c'est la carrière des conjointes qui semblait prioritaire au moment de notre recherche. Seule une mère a décidé de rester à la maison jusqu'à ce que ses enfants soient scolarisés.

C'est ma conjointe qui a la priorité, elle a un plus haut niveau d'étude que moi, elle va bientôt gagner trois fois mon salaire. C'est ce qu'on a décidé ensemble, elle fait son doctorat et tout ça, oui c'est définitivement elle qui a la priorité.

Père, 35 ans : une fille de 19 mois ; congé parental, seul, du 9^e au 12^e mois de l'enfant.

La priorité, c'est la carrière de ma conjointe. Elle a une entreprise avec une associée et elles veulent s'associer avec un plus gros bureau, alors c'est tout un remue-ménage en ce moment, c'est sur la corde raide..., c'est vraiment sa carrière qui a la priorité en ce moment.

Père, 35 ans : une fille de 18 mois, cinq semaines de congé de paternité, plus une semaine payée par l'employeur, ensemble dès la naissance ; six mois de congé parental, seul, à la fin du congé de la mère.

C'est difficile quand on a deux bébés et qu'on veut être présent tous les deux. Je crois qu'il n'y a pas de priorité, mais comme, moi, je suis à réévaluer ce que je fais, s'il fallait faire des choix, je la mettrais, elle, en avant parce qu'elle est plus engagée, elle est super bonne,

elle s'épanouit énormément là-dedans, moi je me plais moins dans mon travail, s'il y a une carrière qu'on prioriserait je pense que ce serait la sienne en ce moment.

Père, 31 ans: une fille de 5 ans et un garçon de 18 mois; cinq semaines de congé de paternité et une semaine de congé payé par l'employeur, ensemble, à la naissance; trois mois de congé parental à la fin, seul.

Ma conjointe a la priorité; dans sa carrière elle fait plus d'heures, elle avait un gros projet de recherche qui lui demandait beaucoup de temps à la maison aussi, c'est plus exigeant et y a pas de notion d'horaires flexibles, s'il faut qu'elle voie un patient, elle le voit. Des fois c'est plus long, des fois ça va plus vite. Moi, quand j'ai fini de travailler j'ai fini, y a personne qui est en danger de mort.

Père, 35 ans: un garçon de 12 mois; deux semaines de congé payé à la naissance et les six derniers mois du congé parental, seul.

Maintenant, j'ai plus de pression sur mes épaules, ça va peut-être changer si ma femme change de travail et trouve un travail mieux rémunéré que le mien. Je suis plus tributaire de mon emploi, je m'en fous un peu moins, je pense que ça me mettrait vraiment dans la merde, et ma famille aussi, si je perdais mon emploi. En ce moment, c'est moi la priorité dans l'emploi.

Père, 34 ans: une fille de 5 mois; cinq semaines de congé de paternité pris avec la mère, pas de congé de parentalité.

C'est plutôt ma conjointe qui a la priorité parce qu'elle a un bon travail et il y a vraiment beaucoup d'ouvrage dans son domaine, là.

Père, 33 ans: un garçon de 8 ans, deux filles de 4 et 2 ans; congé de parentalité les trois derniers mois, seul.

C'est ma carrière qui est priorisée, j'ai un plus gros salaire, j'ai plus d'avantages sociaux aussi, c'est surtout pour ça.

Père, 29 ans: une fille de 10 mois, un garçon de 6 ans (né d'une autre union de madame); cinq semaines de congé de paternité et 32 semaines de congé de parentalité à partir du 2^e mois de l'enfant, ensemble

C'est ma carrière qui est priorisée. Ma conjointe a choisi de rester à la maison, elle va probablement recommencer à travailler quand les trois enfants iront à l'école.

Père, 33 ans: deux filles de 5 et 3 ans et un garçon de 1 an; trois semaines de congé de paternité et un mois de congé dont deux semaines payées par l'employeur, ensemble.

On s'échange la belle un peu. Ma femme a changé d'emploi cet hiver c'est beaucoup plus exigeant que l'emploi qu'elle avait avant. Pour l'instant, elle apprend encore beaucoup, comment « dealer » avec ses employés, les équipes de travail, etc.; c'est des choses qui vont se placer, puis elle est très bien entourée, puis euh... moi, je vais avoir un gros changement aussi, va falloir que ma femme soit aussi compréhensive, là. Je compte

commencer à travailler de la maison, ça va simplifier des choses au niveau de la gestion des horaires avec les enfants. Y en a pas un qui est prioritaire sur l'autre, ça dépend des périodes de chacun.

Père, 39 ans: trois filles de 7, 6 et bientôt 2 ans; trois semaines de congé de paternité et seul avec le bébé du 6^e au 11^e mois.

Nos deux carrières sont importantes, il n'y a pas de priorité, tous les deux on a des ambitions, on arrive tous les deux à faire des choses intéressantes et on a conscience qu'à une certaine période un doit avoir plus de latitude pour travailler et, ça, on se l'offre.

Père, 41 ans: deux filles de 14 mois et 2 ans; quelques jours de congé à la naissance et six mois de congé de parentalité, seul, à compter du 7^e mois de l'enfant.

Nous avons aussi voulu savoir si les pères avaient travaillé durant le congé de paternité/parentalité. Voyons ce qu'il en est.

Le travail pendant les congés

Durant le congé, de nombreux pères ont travaillé quelques heures pendant la sieste de l'enfant. Quelques pères ont travaillé une journée par semaine, plusieurs allaient au bureau pour présenter leur enfant à leurs collègues. Un père, dont l'employeur se faisait très pressant afin de le faire revenir au travail prématurément, a été obligé de mettre un frein aux appels téléphoniques et aux courriels de ce dernier.

J'ai un peu travaillé pendant le congé... comme une journée par semaine à la maison, des fois, si ma blonde prenait une journée. Je travaillais le soir aussi des fois. Dans ces congés-là, je n'ai jamais travaillé plus d'une journée par semaine.

Père, 37 ans: un garçon de 5 ans et une fille de 18 mois; cinq semaines de congé de paternité pris seul à la fin du congé de maternité.

Oui, y a eu de petits pépins et j'ai dû régler des petits dossiers peut-être une journée ou deux, là.

Père, 33 ans: une fille de 2 ans et un garçon de 10 ans (né d'une première union de la mère); deux semaines de congé à la naissance payées par l'employeur et deux mois de congé sans solde, ensemble; cinq semaines de congé de paternité pris seul à la fin.

J'ai travaillé pour mon employeur, j'avais mon cellulaire, les gens qui me remplaçaient m'appelaient, j'allais au bureau avec ma fille, mais je n'avais pas de contraintes d'horaires; quand j'ai quitté mon travail, il fallait que je finisse certaines choses, mais c'était correct, j'ai aidé beaucoup de monde, des gens qui avaient besoin d'avis légaux, j'ai travaillé chez moi quand ma fille dormait.

Père, 37 ans: trois filles de 11, 8 et 6 ans; deux mois en congé parental, seul.

J'arrivais à travailler durant les siestes. Souvent, sur mes quelques heures de travail, y avait des étudiants qui appelaient pour des choses et je suis dans un domaine ou des journalistes appellent pour des questions énergétiques, je prenais des appels deux à trois fois par semaine.

Père, 41 ans: deux filles de 14 mois et 2 ans; quelques jours de congé à la naissance et six mois de congé de parentalité, seul, à compter du 7^e mois de l'enfant.

Je suis allé deux fois au bureau pour montrer mon fils à mes collègues, mais c'est tout. Je n'ai pas travaillé pour le bureau. Je prenais des cours, je bricolais, je faisais des rénovations chez nous, mais je ne travaillais pas pour mon bureau.

Père, 36 ans: un garçon de 11 mois; cinq semaines de congé de paternité, 18 semaines de congé parental et sept semaines de vacances et d'heures supplémentaires.

J'aimais faire une journée de travail par semaine, ça me faisait du bien de voir un peu de monde, de me changer les idées, même je trouvais que c'était idéal, tout le monde devrait faire ça quand c'est possible.

Père, 41 ans: un garçon de 12 ans (d'une première union de monsieur) et un garçon de 14 mois; congé de parentalité du 4^e au 10^e mois, seul.

Pendant les deux premières semaines du congé à la maison, on m'appelait au moins trois fois par semaine, en me disant: «Ça ne te tente pas de rentrer, tu ne veux pas rentrer?» et là j'ai écrit de ne plus me contacter pour quelque question que ce soit.

Père, 37 ans: deux garçons de 5 ans et de 18 mois; cinq semaines de congé de paternité pris seul à la fin du congé de maternité.

Nous voulions aussi savoir comment les pères percevaient le travail rémunéré après la prise du congé de paternité/parentalité.

L'incidence sur le travail rémunéré

Pour certains pères pour qui la famille passait avant tout, la prise du congé n'a pas eu d'incidence sur le travail rémunéré. Pour de nombreux autres pères, le congé a été un élément déclencheur duquel a découlé un changement de priorité tout en tenant compte du fait qu'il faut aussi gagner sa vie et porter une attention particulière à l'argent pour subvenir aux besoins de la famille. Pour un père qui voyait le travail comme « facultatif », l'expérience du congé a donné plus de sens au travail rémunéré.

Non, ma relation avec le travail rémunéré n'a pas changé parce que profondément j'ai toujours fait le choix de passer du temps avec ma famille, ça a toujours été dans ma liste de priorités.

Père, 30 ans: un garçon de 2 ans et une fille de 4 ans; un mois de congé de parentalité et huit mois à la maison en rédaction de mémoire de maîtrise, seul.

Je fais plus attention à mon argent depuis que je suis père, le côté financier est plus important. Avant, pour n'importe quel contrat, il n'y avait pas de problème, je disais tout le temps oui, maintenant je dis non si c'est moins avantageux qu'un autre contrat et étant donné que j'ai de l'ancienneté et quelques échelons dans la hiérarchie de la compagnie, je peux me permettre de le faire. Maintenant que je peux me le permettre, je prends mon temps pour choisir ce qui est plus avantageux côté monétaire comme des contrats avec pension imposable au-dessus de 120 km de chez nous, donc à ce moment-là au lieu de louer un hôtel, je fais du camping [rires], puis j'emène ma canne à pêche et je mange le poisson que je pêche et je mange pour pas cher, j'essaie de garder mon argent pour que ça serve à toute la famille.

Père, 25 ans: un garçon de 14 mois (madame attend un deuxième enfant); trois semaines de congé de paternité, ensemble; trois mois de congé parental, seul.

Paradoxalement de deux façons, d'un côté [...] avoir vécu un moment de paternité complet ça m'a fait changer effectivement de perspective sur mon travail rémunéré dans la mesure où j'ai réalisé que la vie était ailleurs aussi et qu'y a vraiment d'autres choses qui sont encore plus importantes... et que tu peux être valorisé et t'épanouir aussi là-dedans en t'occupant des autres. C'est une chose, mais en même temps c'est important que tu fasses des choix plus conservateurs parce que le salaire doit entrer, t'as des enfants maintenant c'est contradictoire, mais c'est vraiment ça qui se passe.

Père, 35 ans: deux filles de 1 et 3 ans; cinq semaines de congé de paternité plus une semaine de congé payé par l'employeur; six mois de congé parental, seul pour chaque enfant.

Oui ça a changé, ça donne plus de sens à mon travail. Parce que j'ai des projets à la maison maintenant, je n'ai pas le choix de m'investir dans mon travail pour me donner les moyens de faire mes projets. Avant, j'avais peu ou pas de projets, le travail c'était toujours facultatif alors que là je suis plus porté à mettre les bouchées doubles ou à être plus entreprenant parce que j'ai plus d'ambition.

Père, 30 ans: une fille de 3 ans et un garçon de 23 mois; cinq semaines de congé de paternité pris au 6^e mois de l'enfant et cinq mois de chômage, seul.

Le point suivant montre les perceptions des pères quant aux avantages et aux inconvénients du congé de paternité/parentalité du point de vue de l'employeur.

Les avantages et les inconvénients pour l'employeur

Selon les perceptions des pères, le congé de paternité/parentalité semble comporter plusieurs avantages pour l'employeur. En effet, comme le montrent les propos ci-dessous, en répondant aux attentes et aux besoins des employés en matière de congé de paternité/parentalité, l'employeur montre qu'il les respecte et agit ainsi sur la rétention puisqu'il en fait des employés heureux. Le fait de remplacer les parents qui partent en congé de parentalité lui permet aussi de créer un vivier de nouveaux employés qui peuvent apporter du sang neuf à l'organisation. Le fait que le congé soit formalisé par le RQAP semble également être un avantage pour l'employeur qui n'a plus besoin de répondre de manière informelle aux pères qui veulent du temps pour s'occuper de leur enfant et cela sans qu'il y ait un coût financier pour l'organisation.

Les avantages de la prise du congé pour l'employeur

Les avantages, c'est la rétention du personnel, surtout la rétention d'un point de vue macro. Les gens que t'aimes, t'es capable de t'en passer quelques années dans les dix premières années de leur carrière. Si l'employeur comprend la situation pour laquelle ils quittent, si ce sont des gens de qualité, on va être bien content de les revoir au retour du congé, ça me semble être un avantage pour l'organisation. Y a aussi pour l'employé le sentiment de se sentir respecté, comme c'était pour moi, ça c'était quelque chose d'important.

Père, 37 ans: trois filles de 11, 8 et 6 ans; deux mois en congé parental, seul.

Quand t'as des gens en congé comme ça, souvent ça donne l'opportunité à des gens qui sont comme un peu hors normes, qui sont pas dans le cadre, de venir combler un poste pendant un an et puis bien souvent ces gens-là finissent dans l'organisation. Ça permet à l'organisation de découvrir d'autres profils, tu sais, puis en même temps ça permet à des gens qui ne sont pas sur le marché du travail... ça ouvre plein de possibilités d'emploi super intéressantes et combien de personnes ont commencé avec un contrat durant un congé de maternité...

Père, 35 ans: deux filles de 1 et 3 ans; cinq semaines de congé de paternité plus une semaine de congé payé par l'employeur; six mois de congé parental, seul pour chaque enfant.

Je ne pense pas qu'il y ait beaucoup d'avantages pour eux à part avoir un employé qui va être content à son retour du temps qu'il a passé avec son enfant.

Père, 34 ans: un garçon de 2 ans; cinq semaines de congé de paternité et 18 semaines de congé de parentalité, le tout pris à partir du 6^e mois, seul.

Pour l'employeur, ça fixe un certain nombre de balises, à chaque employé qui a un enfant ce n'est pas à recommencer. D'après moi, j'ai l'impression qu'avant c'était beaucoup du cas par cas, d'ententes plus ou moins formelles alors que là, avec le régime, on sait à quoi s'en tenir, y a pas de frais directs pour l'employeur, ça formalise les choses.

Père, 35 ans: une fille de 18 mois; cinq semaines de congé de paternité, plus une semaine payée par l'employeur, ensemble dès la naissance; six mois de congé parental, seul, à la fin du congé de la mère.

Les inconvénients résident essentiellement dans le fait que l'employeur perd l'expertise du père qui part en congé, qu'il doit lui trouver un remplaçant, ce qui entraîne des coûts de formation. Le remplaçant met aussi un certain temps avant d'être opérationnel et cela peut avoir pour conséquence une baisse de productivité. La gestion du temps et des horaires semble aussi être plus lourde pour l'employeur.

Les inconvénients de la prise du congé pour l'employeur

Du point de vue de l'employeur, le remplacement du personnel c'est clairement un problème, c'est des coûts de formation, une période de rodage, t'es moins efficace pendant ce temps-là, faut trouver quelqu'un et peut y avoir une baisse de qualité.

Père, 37 ans: trois filles de 11, 8 et 6 ans; deux mois en congé parental, seul.

Je pense que c'est plus une source de problèmes pour eux, ils ont à gérer beaucoup de temps et d'horaires à ce moment-là.

Père, 34 ans: un garçon de 2 ans; cinq semaines de congé de paternité et 18 semaines de congé de parentalité, le tout pris à partir du 6^e mois, seul.

L'inconvénient, c'est la perte de l'expertise.

Père, 40 ans: une fille de 16 mois; cinq semaines de congé de paternité à la naissance ensemble et six mois de congé parental, seul.

Le RQAP: l'opinion des pères

Bien que l'ensemble des pères ait une très bonne opinion du régime québécois d'assurance parentale, pour certains il n'est pas toujours facile de voir son salaire diminuer de 25% à la fin du mois. D'autres émettent l'idée de le rendre flexible sur une dizaine d'années ou encore de pouvoir le transférer à un autre membre de la famille que la conjointe. Durant le congé de parentalité, une source de revenu imprévu, autre que celle du RQAP, peut également poser problème pour le paiement des prestations.

Le congé, en fait, je dirais que même si c'est généreux, le fait de perdre 25% sur son salaire c'est plus important qu'on ne le pense [...]; le fait qu'il soit bloqué sur un an après la naissance je trouve ça un peu inutile, je ne vois pas pourquoi il ne pourrait pas être plus flexible sur même dix ans où, je ne sais pas... dans le sens où ça ne change rien, on cotise toute notre vie au RQAP [...] Et pourquoi il ne serait pas transférable à un autre membre de la famille, comme ma belle-sœur, si moi je n'avais pas pu, à un autre salarié qui cotise au RQAP, qui n'a pas d'enfants.

Père, 33 ans: une fille de 2 ans et un garçon de 7 ans; six mois de congé parental et un mois de congé payé à partir du 6^e mois, seul.

Ma conjointe est travailleur autonome parce qu'elle a écrit des livres, mais quand t'es sur le RQAP t'as pas le droit d'avoir des revenus d'une autre source, le RQAP n'a pas prévu ce genre de situation-là, soit elle est obligé de faire annuler son paiement de RQAP ce qui serait dommageable parce que, souvent, il se trouve à être plus élevé que le chèque qu'elle recevrait ou alors il faut qu'elle s'arrange pour les appeler et leur dire, attention j'ai cet argent qui va rentrer que je n'avais pas prévu, est-ce que vous pouvez reporter cette semaine de RQAP après, et ça tu peux le faire qu'un nombre limité de fois, mais c'est embêtant.

Père, 32 ans: un garçon de 2 ans; cinq semaines de congé de paternité, ensemble; huit mois de congé parental, seul.

D'autres pères souhaiteraient qu'il y ait plus d'information portant sur l'existence même du congé de paternité/parentalité avant de considérer un éventuel prolongement de sa durée.

Trop peu d'information sur le congé

Avant de penser à prolonger le congé, il faudrait penser à ce que les pères le prennent. Il faudrait qu'ils soient plus informés. Aussi, je me rappelle quand j'ai pris mon congé de paternité, il y en a qui me disait «je ne savais pas que je pouvais prendre cinq semaines ou un congé parental», les gens ne sont pas assez informés sur ce à quoi ils ont droit.

Père, 32 ans: un garçon de 2 ans; cinq semaines de congé de paternité, ensemble; huit mois de congé parental, seul.

Plusieurs pères sont surpris de voir à quel point ils sont absents administrativement dans de nombreux domaines, ce qui démontre que le congé parental est avant tout une affaire de mère et non de père.

Le père inexistant sur le plan administratif

Depuis que je commence à considérer plus les choses pour les familles, je me rends compte que je n'existe pas dans toutes les paperasses, dans toutes les affaires pour l'enfant même quand on va voir le médecin. Je suis très surpris de voir à quel point on ne pose pas beaucoup de questions sur le père, c'est pas important. Beaucoup de

choses mentionnées encore sur les papiers lorsque quelqu'un part à temps plein avec l'enfant concernant la mère. Je le vois encore par rapport au congé parental, la plupart des gens croient que le congé est essentiellement pour les femmes.

Père, 36 ans: un garçon de 11 mois; cinq semaines de congé de paternité, 18 semaines de congé parental et sept semaines de vacances et d'heures supplémentaires.

D'autres pères apprécient d'avoir cinq semaines de congé de paternité, mais pensent que c'est la mère qui détient le pouvoir de partager ou non avec lui les semaines du congé parental.

Le pouvoir des mères de partager le congé parental

Quand je parle avec des amis ou des collègues, on me dit toujours ta blonde est généreuse ça veut dire que ce n'est pas une décision de la maman d'accorder le congé parental au père ou non. Ce n'est pas: « C'est notre congé à partager. Qu'est-ce qu'on fait? ». C'est la mère qui a le pouvoir de dire si elle va te donner une partie du congé parental ou non. C'est bien pour les cinq semaines de paternité, je suis super content de les avoir, mais le congé parental pour les 30 autres semaines après les 18 autres semaines de la maman, ce n'est pas pareil.

Père, 36 ans: un garçon de 11 mois; cinq semaines de congé de paternité, 18 semaines de congé parental et 7 semaines de vacances et d'heures supplémentaires.

Moi, j'aurais aimé prendre plus de temps de congé que ma conjointe, mais elle ne voulait pas! Ça a été de longues discussions, c'était le cœur de maman qui prend le dessus aussi là, je peux comprendre.

Père, 33 ans: une fille de 2 ans et un garçon de 10 ans (né d'une première union de la mère); deux semaines de congé à la naissance payées par l'employeur et deux mois de congé sans solde, ensemble; cinq semaines de congé de paternité pris seul à la fin.

La possibilité de travailler une journée par semaine durant le congé de parentalité a permis au père suivant de ne pas trop écopier sur le plan financier pendant les six mois qu'il a passés seul avec son enfant.

Je n'ai absolument rien à redire, je trouve que c'est très bien. Même, j'ai trouvé que les proportions étaient bien, puis le fait que j'avais le droit de travailler un peu ça m'a aidé pour le côté salaire, puis pour le côté mental. J'ai trouvé que toutes les solutions étaient disponibles sur le site Internet, puis j'ai même pu parler à quelqu'un assez facilement, j'avais des questions. Ça c'est très bien passé, c'est un bon régime.

Père, 41 ans: un garçon de 12 ans (d'une première union de monsieur) et un garçon de 14 mois; congé de parentalité du 4^e au 10^e mois, seul.

À présent, voyons ce que les pères pensent des trois à cinq semaines de congé de paternité qui ne sont pas transférables à la mère.

Les cinq semaines de congé non transférable à la mère

Selon les propos des pères, au Québec, les congés parentaux semblent se démarquer de ceux offerts dans les autres provinces canadiennes. Le congé de paternité de cinq semaines non transférable à la mère – perdu lorsque les pères ne le prennent pas – est très apprécié des pères puisqu'il leur appartient vraiment. Cependant, plusieurs pensent qu'il serait souhaitable que le congé puisse se prendre bien au-delà de la première année de l'enfant. Mais bien que ce congé puisse avoir un côté persuasif pour les pères, la décision doit rester du ressort du père et ne pas devenir obligatoire.

Je trouve qu'il est excellent, le volet le plus intéressant, c'est le [congé de paternité de] cinq semaines, si tu ne le prends pas comme père il est perdu. Ça, c'est vraiment une bonne chose. Dès que t'as la possibilité de le transférer à la mère, tout est comme organisé pour que ce soit finalement la maman qui le prenne, si tu ne le prends pas c'est comme si tu jettes cinq semaines par la fenêtre. Tu aides à ce que le papa soit là dès le début pour une période assez longue, c'est un moment crucial, ça aide à partir du bon pied. Ce n'est pas le meilleur régime de tous les temps, mais il est quand même très très bien.

Père, 37 ans: trois filles de 11, 8 et 6 ans; deux mois en congé parental, seul.

Si je compare à d'autres provinces au Canada, on est bien garni avec le régime québécois. Mais est-ce que cinq semaines c'est assez? J'en doute. On devrait avoir un programme échelonné jusqu'à 18 ans, jusqu'à ce que l'enfant entre au cégep. On ne peut pas obliger les pères à prendre le congé, mais mettre en œuvre un plan qui dirait que tout parent a droit à trois semaines par année jusqu'à 18 ans de son enfant, si on oublie les sous, le gouvernement en donne cinq dans une vie avant un an.

Père, 37 ans: deux garçons de 4 ans et de 3 semaines; cinq semaines de congé de paternité avec la conjointe, pas de congé de parentalité.

Le congé non transférable à la mère est important pour forcer la main aux pères qui seraient récalcitrants à prendre le congé, c'est un bon outil d'éducation. Obligatoire je ne sais pas, ce serait bizarre.

Père, 33 ans: une fille de 2 ans et un garçon de 7 ans; six mois de congé parental et un mois de congé payé à partir du 6^e mois, seul.

Une partie du congé réservée aux pères ?

Alors que d'autres pays ont des congés de paternité encore plus longs réservés aux pères (deux mois en Suède et en Norvège, trois mois en Islande), le congé n'est jamais obligatoire, mais il est perdu si le père ne le prend pas (Tremblay, 2012a). Il n'y a pas non plus d'obligation de prendre ce congé seul, sauf en Islande où il est de trois mois et où la mère est généralement absente pendant ces trois mois. Au Québec, les pères voient généralement d'un mauvais œil la possibilité de rendre obligatoire la prise d'une partie du congé seul avec l'enfant. Selon eux, s'il faut encourager tous les pères à le prendre, il ne faut pas que cela devienne une obligation. Néanmoins, vivre l'expérience du congé seul avec son enfant semble bénéfique aux pères puisqu'elle leur permet de réaliser ce que représentent les responsabilités parentales. De plus, rendre ce type de congé obligatoire entraînerait une levée de boucliers de la part des syndicats et du patronat ; il faudra attendre les futures générations pour lesquelles prendre le congé sera devenu quelque chose de naturel. Actuellement, la meilleure manière de progresser semble bien être de rendre le congé non transférable à la mère pour inciter les pères à le prendre, ce qui a très bien fonctionné au Québec comme dans les pays nordiques.

Le régime qu'on a présentement est très agréable, là. Je ne vois pas comment on pourrait imposer la prise du congé seul pour le père, je leur laisserais cette liberté, mais je ferais des recommandations, des formations et, surtout, de l'information à ce sujet-là.

Père, 33 ans : une fille de 2 ans et un garçon de 10 ans (né d'une première union de la mère) ; deux semaines de congé à la naissance payées par l'employeur et deux mois de congé sans solde, ensemble ; cinq semaines de congé de paternité pris seul à la fin.

La mesure permettant au père d'être seul avec l'enfant devrait définitivement être encouragée. Est-ce qu'on devrait le faire de façon forcée ? C'est toujours plus... il y a des employeurs qui n' seraient pas d'accord, ça commencerait à faire pesant, le patronat s'y opposerait. Dans un monde idéal, on devrait le forcer, mais je ne voudrais pas être [le responsable] politique qui défend ça. Je crois que c'est quelque chose qui risque de se faire naturellement avec la future génération ou même avec la mienne.

Père, 36 ans : une fille de 2 ans (madame enceinte d'un deuxième enfant) ; cinq semaines de congé de paternité et quatre semaines de congé payé, ensemble.

Je pense que c'est bien que le père soit seul un certain moment avec le bébé pour qu'on réalise l'ampleur des responsabilités inhérentes aux parents. Je ne pense pas qu'on doive imposer la prise de congé parental

des pères seuls avec le bébé, imposer un congé à la naissance oui, mais faut laisser une certaine flexibilité aussi. J'irais plus avec une approche didactique que contraignante.

Père, 35 ans: une fille de 18 mois; cinq semaines de congé de paternité, plus une semaine payée par l'employeur, ensemble dès la naissance; six mois de congé parental, seul, à la fin du congé de la mère.

La flexibilité permettant de répartir le congé entre les deux parents est très appréciée par les pères bien qu'en fin de congé l'indemnisation à hauteur de 55% du salaire puisse être plus problématique sur le plan financier. En outre, la durée du congé de paternité de cinq semaines, en vigueur actuellement, pourrait être revue à la hausse afin d'inciter plus de pères à le prendre.

J'aime la flexibilité du régime actuel qui permet de moduler les congés entre les parents. Moi, j'améliorerais le niveau de remboursement pour les parents, un peu plus généreux, c'est des coûts importants, mais à la fin du congé le 55% ça pourrait être mieux. Un an de congé, c'est bien et la flexibilité offerte est bien aussi, mais j'augmenterais le temps réservé aux pères pour forcer un peu les pères à prendre plus de congés.

Père, 35 ans: une fille de 18 mois; cinq semaines de congé de paternité, plus une semaine payée par l'employeur, ensemble dès la naissance; six mois de congé parental, seul, à la fin du congé de la mère.

CHAPITRE 3

Une brève discussion des résultats

Rappelons que, dans cette recherche, nous voulions connaître le point de vue des pères en ce qui a trait à leur expérience durant la période où ils étaient en congé de paternité/parentalité, seuls avec l'enfant. Les deux questions de recherche centrales étaient les suivantes :

Comment les pères ont-ils perçu ce congé et qu'ont-ils vécu et ressenti pendant le congé paternité/parentalité alors qu'ils sont restés seuls avec leur enfant à la maison ? (Quels processus sociaux et quels effets sont associés à cette période?)

- Dans quelle mesure cette expérience influe-t-elle sur les modèles de parentalité, de masculinité et de féminité ? (La mère comme principale pourvoyeuse de soins/le père comme pourvoyeur du revenu familial ou prestataire de soins.)
- Soulignons que, dans notre recherche, peu de pères (2/26) n'ont pris que le congé de paternité seuls avec l'enfant ; l'un d'entre eux a pris un congé de paternité de cinq semaines et l'autre de trois semaines et, dans les deux cas, le congé a été pris à la fin du congé de la mère. La moitié des pères (13/26) ont pris un congé de paternité alors que la mère était aussi en congé, mais ont poursuivi plus tard avec le congé parental de quelques mois, seuls avec l'enfant. Un peu moins de la moitié des pères (11/26) n'ont pas pris de congé de paternité, mais ont pris, quelques mois plus tard, un congé de parentalité de plusieurs

mois, seuls avec l'enfant. Certains pères (6/7) ont pris un congé de paternité alors que la mère était également en congé à la maison et 1 père sur 7 a pris un congé de parentalité de 37 semaines en même temps que sa conjointe.

En ce qui concerne les raisons de la prise du congé de paternité/parentalité seul avec l'enfant, outre la réelle volonté de partager un moment avec l'enfant et de s'en occuper, le congé représente, pour la grande majorité des pères (20/26), une manière d'obtenir l'égalité des sexes dans les rôles familiaux et professionnels. Ainsi, il s'agit pour les pères, dont la carrière est déjà bien assise, de donner de l'élan à celle de la mère, mais aussi de partager les répercussions du congé sur le plan professionnel. Les raisons pragmatiques de la prise du congé de paternité/parentalité sont moins présentes dans notre recherche puisqu'une minorité (5/26) dit avoir fait ce choix en raison, par exemple, d'une meilleure couverture par leur convention collective ou encore à cause de leur salaire, moins élevé que celui de la conjointe. Un père sur 26 dit avoir fait essentiellement le choix de la prise du congé uniquement pour garder son enfant le plus longtemps possible à la maison. Revenons maintenant sur quelques résultats.

Les politiques relatives à la conciliation travail/famille

Au cours des dernières décennies, le Québec a beaucoup fait en matière de conciliation travail/famille. En effet, plusieurs politiques visant le bien-être de l'enfant et l'égalité homme/femme (Tremblay, 2010) ont vu le jour. Du point de vue du congé de paternité, on a assisté depuis 2006 à plusieurs innovations :

- les pères peuvent bénéficier d'un congé de paternité qui leur est réservé (trois ou cinq semaines non transférables à la mère) ;
- le revenu maximal du revenu assurable a été augmenté, passant de 40 000 à 67 000 \$;
- le père a le choix entre deux régimes, soit un régime de base (période plus longue, mais taux de prestation moins élevé) et un régime particulier (période plus courte, mais un taux de prestation plus élevé) ;
- les parents peuvent partager le congé parental en choisissant le régime de base, c'est-à-dire sept semaines à 70 % et 25 semaines à 55 % du salaire moyen, ou en optant pour le régime particulier de 25 semaines à 75 %.

Ces innovations ont eu une influence sur la progression du taux de participation des pères aux congés parentaux. En effet, comme le souligne le CGAP (2013a), depuis l'entrée en vigueur du nouveau programme, la répartition

des « naissances-RQAP » avec la présence des deux parents en tant que prestataires montre que la proportion de pères a augmenté, passant de 69 % en 2006 à 77 % en 2010. Plus précisément, dans 67 % des cas les deux parents étaient prestataires du régime, dans 10 %, le père était seul prestataire et dans 23 % des cas, la mère était seule prestataire. Néanmoins, en 2011, ce sont toujours les mères (98 %) qui prennent la plus grande partie du congé parental, en moyenne 29 semaines, alors que les pères (un père sur trois) utilisent 13 semaines en plus du congé paternité, ce qui représente un changement important si l'on compare avec ce qui se fait ailleurs, surtout en Amérique du Nord.

Concernant la prise du congé de parentalité, le CGAP (2013a) indiquait en 2010 que 73 % des pères qui ont eu recours à un congé de paternité n'ont pas fait usage du congé de parentalité, ce dernier ayant été pris entièrement par la mère. Cela concorde avec les propos des pères ayant participé à notre recherche qui pensent que la décision du partage du congé parental demeure la prérogative des mères. En effet, bien que plusieurs d'entre eux aient pris une partie du congé parental, il faut noter qu'à l'échelle du Québec, le congé parental fait moins l'objet de partage, nombre de pères se contentant d'utiliser exclusivement le congé de paternité, ne partageant pas le congé parental puisque ce sont principalement les femmes qui l'accaparent.

De manière générale, les taux de prestation du congé de paternité/parentalité sont appréciés même si certains aimeraient qu'ils soient un peu plus généreux. Sur ces différents points, tout laisse à penser que ce sont les modifications apportées au RQAP en 2006 qui ont incité plus de pères à prendre le congé. D'ailleurs, une comparaison de divers types de congés parentaux dans 24 pays, de 2003 à 2007, a montré que la prise du congé de paternité est plus importante quand le remplacement du revenu se situe à hauteur de 50 % ou plus du salaire et lorsque la durée est de plus de 14 jours (O'Brien, 2009). Cette analyse des modèles de congés parentaux, principalement dans les pays européens, mais aussi au Canada et en Australie, a également mis en évidence la réceptivité des pères quant aux politiques publiques sur les congés parentaux (O'Brien, 2009; Tremblay, 2012a, 2012b).

Par rapport à une éventuelle obligation de prendre le congé de paternité/parentalité seul avec l'enfant, les pères pensent généralement que cela doit demeurer la décision des parents et que l'enfant pourrait souffrir de cette obligation si le père ne souhaite pas se retrouver seul en congé avec un jeune enfant. Pour d'autres, obliger un père à prendre un congé de paternité pourrait lui permettre de comprendre en quoi consiste le travail non rémunéré (tâches domestiques, soins aux enfants). D'ailleurs, en France, les pères ne sont pas d'accord non plus avec cette idée de passer d'un dispositif libre dans l'utilisation des congés parentaux à l'obligation de prendre un congé de six mois pour

l'autre parent. En effet, les pères français souhaitent laisser la mère choisir et perçoivent le congé parental non transférable de six mois qui doit être pris par l'autre parent comme une prise de risques tant sur le plan professionnel que financier (UNAF, 2013). Ces raisons n'apparaissent pas dans les propos recueillis pendant notre recherche, ce qui indique que la formule de congés parentaux proposée par le régime québécois d'assurance parentale répond aux attentes.

De plus, tout comme le soulignent Tremblay et Genin (2008), les pères ayant participé à notre recherche avouent que l'officialisation du congé rend plus légitimes la prise du congé, les futures demandes d'aménagement et de réduction du temps de travail ou les absences pour des motifs familiaux. Selon eux, la prise des congés parentaux a aussi pour but de signaler à l'employeur que la famille est importante à leurs yeux.

Les services de garde

Tous les pères de notre recherche auraient souhaité ne pas avoir à envoyer leur enfant à la garderie avant qu'il ait au moins 1 an; pour un grand nombre d'entre eux, la prise du congé de paternité/parentalité leur a permis de réaliser ce souhait. Au Québec, par rapport à l'ensemble des enfants de 4 ans et moins, 53,5 % des enfants étaient accueillis en service de garde en 2009. Cette proportion varie selon l'âge de l'enfant puisqu'on retrouve 22,3 % d'enfants de moins de 1 an et 64,8 % (la proportion la plus élevée) d'enfants âgés de 3 ans (gouvernement du Québec, 2010).

Bien que les centres de la petite enfance à 7 \$ la journée soient très prisés par tous les pères, souvent c'est à défaut de places disponibles (longues listes d'attente) que certains recourent à des garderies familiales privées plus dispendieuses. En effet, le nombre d'enfants accueillis en service de garde a progressé, passant de 201 502 enfants en 2005-2006 à 225 044 en 2009-2010. Plus précisément, en 2009-2010, la part d'enfants inscrits dans des CPE s'élève à 36,6 %; celle des enfants accueillis dans un service de garde en milieu familial reconnu par un bureau coordonnateur atteint 41,2 % et celle des enfants confiés à un service de garde est de 22,2 % (ISQ, 2013, p. 17).

Dans notre recherche, si certains pères préfèrent confier leur très jeune enfant à des garderies familiales publiques ou privées par manque de places, d'autres n'ont pas eu vraiment le choix, les deux parents ayant des horaires atypiques, ce qui avait déjà été souligné par ailleurs (Tremblay, 2010).

Le choix du type de congé

Nous nous intéressons maintenant aux motifs de la prise d'un congé par les pères et au choix du type de congé, soit parental ou de paternité.

L'allaitement et la perception de la paternité

Quoique dans la grande majorité des cas la période d'allaitement soit vécue alors que les deux conjoints sont à la maison, il est important d'évoquer cette période, car elle vient éclairer les choix que font les pères quant au moment où ils prennent une partie du congé parental seuls avec l'enfant.

Ainsi, tout comme l'ont montré plusieurs auteurs, les pères participant à notre recherche ont une bonne connaissance de l'allaitement et demeurent convaincus de son importance ainsi que de ses bienfaits pour le bébé (Pollock, Bustamante-Forest et Giarratano, 2002, cité dans Miron *et al.*, 2008). Néanmoins, lorsqu'ils sont en congé de paternité alors que la mère allaite, l'allaitement est un peu vécu comme un obstacle à l'accès à l'enfant (Littman, Medendorp et Goldfarb, 1994, cité dans Miron *et al.*, 2008), ce qui les conduit à restreindre leur rôle à celui de soutien de la mère durant cette période (Littman, Medendorp et Goldfarb, 1994, et Osorio, Pontes et Alexandrino 2007, cité dans Miron *et al.*, 2008). Essentiellement, c'est ce qui explique le choix des pères quant à la période de la prise du congé de parentalité seuls puisque, souvent, soit les mères ont cessé d'allaiter, soit elles sont en voie de le faire.

Soulignons par ailleurs l'importance qu'accordent plusieurs pères aux liens uniques ou à la relation naturelle de la mère avec l'enfant dans les premiers mois du congé. Ce résultat est constant dans les recherches de Doucet au cours de la dernière décennie et se base sur l'expérience concrète de la grossesse, de l'accouchement et de l'allaitement¹.

Tout comme le précisent Pacaut *et al.* (2011) et Merla (2007a), il convient d'ajouter aux aspects liés à l'allaitement certains commentaires stéréotypés que perçoivent les pères lorsqu'ils sont seuls à s'occuper de leur enfant et qui pourraient entraîner la mère à prendre le congé parental au complet.

Des lieux publics à concentration féminine

Comme le soulignent Merla (2007b) et Doucet (2009), les nombreux espaces publics qu'arpentent les pères avec leur enfant (parc, piscine, centres commerciaux, garderie, centres communautaires, etc.) demeurent des lieux beaucoup

¹ « Cette métaphore de l'ancre ou d'un attachement entre la mère et l'enfant repose sur l'expérience de la maternité, de l'accouchement, de l'allaitement (ou de sa possibilité). C'était là un des résultats imprévu, et pourtant constant, de mes recherches auprès de pères hétérosexuels au cours de la dernière décennie » (Doucet, 2009, p. 85; traduction libre).

plus fréquentés par les femmes que par les hommes. Ces lieux publics à concentration féminine mettent parfois les pères mal à l'aise ou les dissuadent d'y retourner (femmes qui allaitent dans les centres communautaires), leur perception leur rappelant qu'ils ne sont pas dans leur rôle ou dans un lien en adéquation avec leur genre.

L'expérience du congé de paternité/parentalité seul avec l'enfant

Comme nous l'avons vu plus haut, pour la plupart des pères, la décision de prendre un congé de paternité/parentalité seuls avec l'enfant est lié à la recherche d'égalité des rôles tant sur le plan familial que professionnel. Ainsi, comme le souligne Méda (2008, p. 120) : « Le modèle pur du *male breadwinner* (dans lequel l'homme est le seul fournisseur de revenu du ménage), qui va de pair avec une stricte spécialisation de la femme au foyer dans les tâches domestiques et les soins aux enfants (*female career* ou la femme pourvoyeuse de soins) n'est plus majoritaire. » C'est bien le cas des pères de notre recherche qui font tous partie de couples à deux salaires et qui, lors de la période du congé seuls avec l'enfant, s'investissent tant dans les tâches domestiques que dans les soins aux enfants, alors que la mère travaille ou poursuit des études universitaires.

La recherche d'égalité des rôles sur le plan familial

L'examen des raisons ayant incité les pères à prendre le congé de paternité/parentalité seuls avec l'enfant a montré que, en grande majorité (20/26), les pères l'ont pris dans un but d'égalité des rôles entre les sexes tant sur le plan familial que professionnel.

D'ailleurs, Focusconsultancy (2008, p. 1) indique qu'en Islande le système de congés parentaux a eu des incidences sur l'égalité des rôles entre les sexes tant dans la sphère professionnelle que familiale. Ainsi, le système de congés parentaux

a réussi à modifier les rôles de genre et à augmenter les taux de fertilité. Il a stimulé le partage du travail et des responsabilités familiales, il a apporté l'égalité des chances dans le travail et fait évoluer les attitudes. Un certain nombre d'études ont été réalisées pour évaluer l'impact du système de congé parental en Islande et elles ont indiqué l'impact positif de ces dispositions et l'importance du congé parental en ce qui concerne l'égalité entre les femmes et les hommes et la réconciliation du travail et de la vie de famille.

Pour les pères de notre recherche, le partage égalitaire des tâches domestiques faisait déjà partie de leur mode de fonctionnement avant la naissance de l'enfant. Après la naissance, plusieurs disent avoir également récupéré la part de travail domestique de leur conjointe durant le congé de paternité/parentalité. Ainsi, alors qu'ils sont à la maison seuls avec l'enfant, les pères prennent en charge les courses, la préparation des repas, la vaisselle, l'aspirateur, le lavage des planchers... Plusieurs mères qui ne semblent pas apprécier les choix vestimentaires des pères s'en occupent elles-mêmes et ce sont elles aussi qui procèdent au tri des vêtements lorsque l'enfant grandit. C'est peut-être pour cette raison que peu de pères s'intéressent à l'habillement, qui semble devoir répondre aux goûts de la mère. Ainsi, comme le soulignent Brugeilles et Sebille (2009, p. 26), « l'habillement est la tâche parentale la moins masculinisée, celle qui est la plus proche du travail domestique assigné traditionnellement aux femmes ». En revanche, plusieurs pères prennent en charge les activités liées au bain et au coucher de l'enfant. Ainsi, après avoir donné le bain à son enfant, le père l'essuie, lui met un pyjama, le couche et lui raconte une histoire ou lui chante une berceuse ou encore lui joue un morceau. Alors que Boyer et Céroix (2010) et Rouyer *et al.* (2007) soulignent que certains pères peuvent percevoir l'heure du bain comme « une activité de maternage » qui résulte des représentations sexuées des pères, tout comme les soins ménagers et nourriciers se rapportant à l'enfant (Rouyer *et al.*, 2007), nos résultats semblent diverger puisque les pères s'acquittent naturellement de ces tâches. En ce qui a trait aux soins nourriciers, nos résultats ont plutôt montré qu'il était important pour les pères de nourrir sainement leur enfant, certains préparant de la nourriture maison (purée), d'autres ne donnant que des petits pots de nourriture biologique à leur enfant. Tout comme un grand nombre d'études l'ont montré, il est vrai que jouer avec l'enfant est une activité particulièrement investie par les pères (Boyer et Céroix, 2010; Rouyer *et al.*, 2007), ce que confirme notre recherche.

En somme si, selon les résultats de certaines recherches européennes, les pères prennent rarement en charge à titre principal une activité domestique et encore moins les activités plus intimes comme le coucher (Brugeilles et Sebille, 2009), cela ne semble pas être le cas dans notre échantillon de pères québécois; mais peut-être s'agit-il là d'une différence culturelle.

Selon Tanaka et Waldfoegel (2007), plus le père est présent pour l'enfant dès son plus jeune âge et de manière prolongée, plus la répartition des tâches sera équitable entre les parents dans le futur, ce qui semble se vérifier dans notre recherche puisque lorsque les deux parents reprennent le travail, les tâches semblent se redistribuer de manière égale. Brugeilles et Sebille (2013, p. 26) ajoutent que, finalement :

Lors d'enquêtes, l'étude des déclarations des personnes interrogées montre qu'hommes et femmes n'ont pas tout à fait la même perception du partage des tâches d'éducation et de soin des enfants. Certes, pour les hommes comme pour les femmes, les mères demeurent les principales actrices des activités parentales. Mais chacun semble valoriser son propre rôle: les femmes déclarent plus souvent prendre en charge, seules, les enfants, alors que les hommes déclarent un partage plus égalitaire. On trouve peut-être là, pour le moins dans les réponses des pères, le résultat de la conception idéalisée de la paternité développée ces dernières années.

Cela pourrait peut-être expliquer pourquoi, au Québec, les pères parlent de « partage égalitaire des tâches », mais on peut aussi penser que l'évolution des mentalités et la répartition des rôles qu'entraîne une culture égalitaire incitent les hommes à s'investir de plus en plus dans leur rôle de père, comme le soulignent Doucet (2006) et Marshall (2006). Ainsi, dans notre recherche, le partage des tâches (domestiques, soins aux enfants) entre les mères et les pères semble soutenu par la culture et les valeurs québécoises.

En ce qui concerne la répartition des tâches, Marshall (2006) indique qu'une répartition équitable des tâches ménagères entre les deux partenaires du couple est plus susceptible d'être obtenue lorsque le revenu de la femme est supérieur ou égal à 100 000 \$, ce qui est le cas de plusieurs conjointes des pères interviewés.

Le père seul avec l'enfant: une expérience liée à l'égalité professionnelle

Selon Marshall (2008), il est possible que certains couples tiennent compte de la diminution salariale la plus importante avant de décider qui des deux parents prendra le congé. Bien que dans notre recherche pratiquement la moitié des femmes bénéficient d'un salaire supérieur à celui de leur conjoint, et parfois très supérieur, cette raison a très peu été évoquée par les pères dont les revenus sont inférieurs pour justifier leur présence auprès de leur enfant.

Lorsque l'on a interrogé les pères pour savoir qui avait la priorité quant à l'emploi dans leur couple, leurs propos ont montré que la priorité varie en fonction du moment où chacun se situe dans son parcours professionnel. Ainsi, au moment de cette recherche, l'emploi de nombreuses mères était jugé prioritaire. Tout comme l'indiquent Pacaut *et al.* (2011), dans notre recherche, le fait que certaines conjointes soient plus diplômées que les pères et que leurs possibilités de carrière soient meilleures est récurrent, ce qui semble influencer sur l'engagement paternel. Ainsi, selon P. Leck (1997, cité dans MFA, 2012), les pères sont plus susceptibles de s'engager dans la paternité lorsque leur trajectoire

d'emploi est claire, mais aussi parce que certains pères perçoivent les possibilités de carrière de leur conjointe comme meilleures que les leurs et qu'ils désirent les voir s'y investir pleinement (MFA, 2012).

En outre, selon Denis Latulippe, directeur du Conseil de gestion de l'assurance parentale, cité par Bouchard (s. d.):

La présence du père auprès de l'enfant fait partie des valeurs émergentes de notre société [...] le régime est assez bien adapté aux nouvelles réalités québécoises, aux aspirations des jeunes parents qui veulent à la fois mener une carrière et fonder une famille dans des conditions acceptables.

En effet, de nombreux pères, pour qui la famille passe avant le travail et qui ressentent que l'activité professionnelle exercée n'est pas ou plus en adéquation avec leurs valeurs (moins d'intérêt pour l'activité exercée, longues heures de travail), croient que prendre un congé de paternité/parentalité, seuls avec l'enfant leur permettra de s'engager dans une relation particulière avec ce dernier (Pacaut *et al.*, 2011), ce qui est significatif pour eux. En outre, ils peuvent laisser leur conjointe s'épanouir dans son activité professionnelle ou dans ses études universitaires (MFA, 2012).

L'expérience du père seul avec l'enfant: les émotions et l'attachement

Tout au long du congé de paternité/parentalité seul avec l'enfant, les pères disent avoir vécu de fortes émotions qui leur ont permis d'acquérir des habiletés, des aptitudes qu'ils ne se connaissaient pas, telles que la confiance, l'adaptation, la patience, la gestion du stress, le lâcher-prise, etc. Le vocabulaire qu'ils utilisent pour parler des moments passés avec l'enfant est révélateur de leurs émotions, comme en témoigne l'un d'entre eux :

De se coller, de la sentir le bedon bien plein, j'étais heureux de la sentir comblée c'était agréable; j'étais heureux de voir son sourire sans dents, ses gros cuissos, c'est un amour immense, un sentiment d'attachement, de fierté, de bien-être, de satisfaction, d'être à sa place.

Ces sentiments, qu'ils n'avaient pour la plupart jamais ressentis jusque-là pour une autre personne, font en sorte que l'enfant est perçu comme un être qui passe désormais avant leur propre personne. Ainsi, comme le soulignent O'Brien (2009) et O'Brien *et al.* (2007), la prise du congé de paternité/parentalité stimule l'investissement pratique et émotionnel des pères dans les soins à prodiguer aux bébés et les rapproche de l'enfant tout en soutenant la mère. En outre, l'engagement paternel a une incidence sur l'attachement que développe l'enfant à l'égard de son père (De Montigny *et al.*, 2013). Comme l'indique Lamb, tant les pères que les mères sont capables de donner de l'affection et de répondre

aux besoins de leur enfant : « ce sont les conventions sociales qui sont à la base de la division traditionnelle des responsabilités parentales, pas les impératifs biologiques » (Lamb, 1997, p. 345).

Si au début du congé, les pères pensaient que seule la mère avait le pouvoir de consoler et de rassurer l'enfant, plusieurs ont réalisé que leur engagement a fait en sorte que désormais lorsque l'enfant est effrayé, il peut aussi bien aller chercher du réconfort auprès de son père qu'auprès de sa mère. En effet, comme l'indique Lamb (1977, 1996) le père possède toutes les prédispositions pour réagir et répondre à son bébé et ce dernier ne recherche pas davantage la proximité de l'un ou de l'autre parent.

Il n'existe pas qu'une seule figure d'attachement, il peut y en avoir plusieurs et le père en représente une, au même titre que la mère, les deux parents n'apportant pas les mêmes ressources à l'enfant. C'est pourquoi Miljkovitch et Pierrehumbert (2005, p. 123) pensent que

les nouvelles perspectives de recherches sur les contributions maternelle et paternelle devraient prendre en compte à la fois la bipolarité parentale (père et mère ne sont pas fonctionnellement interchangeables) et la bipolarité des besoins de l'enfant (l'enfant est en quête aussi bien de « sécurisation » que d'« invigoration » et d'« autonomisation »).

En effet, dans notre recherche, le style de jeu des pères est plus dynamique que celui des mères. Par exemple, certains pères jouent aux chatouillis ou, encore, lancent l'enfant dans les airs ; ils l'incitent davantage à monter sur un banc de parc, à sauter d'un canapé, à grimper sur un toboggan. Ils n'hésiteront pas à faire du vélo avec le bébé installé dans une voiturette à l'arrière ou à pratiquer le ski de fond avec le petit installé dans un sac kangourou. De prime abord, toutes ces expériences peuvent paraître dangereuses, mais, comme le font remarquer Miljkovitch et Pierrehumbert (2005), elles permettent à l'enfant de s'épanouir, de développer une certaine confiance en lui, ce qui lui permettra d'acquérir plus d'autonomie pour mieux affronter le monde. Développer chez l'enfant un sentiment de confiance et d'autonomie représente un des principaux objectifs de l'attachement (Miljkovitch et Pierrehumbert, 2005). Ainsi, toujours selon ces auteurs, la mère veille sur l'enfant et lui apporte tout le calme dont il a besoin et le père lui montre comment réagir aux difficultés venant de l'extérieur (Miljkovitch et Pierrehumbert, 2005).

Pour notre part, nous ne sommes pas aussi catégoriques que ces auteurs dans l'attribution des bienfaits qui seraient plutôt « féminins » ou « masculins » pour répondre aux besoins de l'enfant. En effet, les pères de notre recherche s'occupant de leur enfant des journées, parfois des nuits entières, et ce, pendant

plusieurs mois ont également développé des sensibilités qui leur permettent de savoir ce dont a besoin l'enfant souvent avant que celui-ci ne le manifeste. Comme ils le disent, « ils ne gardent pas l'enfant, ils s'en occupent » et réagissent à tous ses besoins (pleurs, faim, sommeil, etc.). D'ailleurs, Lamb (1997) souligne que la préférence pour la mère peut s'expliquer lorsqu'elle consacre plus de temps que le père aux soins de l'enfant, mais que cette tendance pourrait s'inverser si le père partage les responsabilités ou s'il devient le principal responsable du bien-être de l'enfant, ce qui semble être le cas dans notre recherche.

Le père seul avec l'enfant: une expérience hors norme ?

Un élément important de notre recherche concerne le peu de reconnaissance accordée parfois par certains membres de la famille, par des amis, mais surtout par la population en général, au statut de « père à la maison », seul avec l'enfant. En effet, nous avons noté un décalage entre les normes de genre et la pratique des pères seuls avec l'enfant. Comme le soulignent certains témoignages, ils ressentent des inconforts dans leurs interactions avec des membres de la famille, des amis, mais aussi avec des inconnus rencontrés au hasard des sorties avec l'enfant. Ces tensions montrent que les soins aux enfants sont encore perçus comme une prérogative féminine (Brugeilles et Sebillé, 2009). D'autres tensions émergent lorsque les pères s'aperçoivent que leur statut de père à la maison s'occupant seul de l'enfant semble manquer de légitimité, par exemple dans les formulaires administratifs à remplir qui requièrent beaucoup d'informations sur les mères et très peu sur les pères. Merla (2007a) souligne également ce manque de légitimité ainsi que l'absence de statut des pères au foyer en Belgique.

De plus, De Montigny *et al.* (2013, p. 13) soulèvent également l'importance de s'interroger sur le contenu des politiques publiques comme le Programme national de santé publique 2003-2012 ou encore la Politique de périnatalité :

La quasi-totalité de ces documents réfère à la mère comme principal déterminant de la santé des jeunes enfants et oriente ainsi les priorités d'action en fonction de la santé, des besoins et des services à offrir à la dyade mère-enfant. Le père y est plutôt décrit comme un partenaire, un parent secondaire ou un membre de la famille, mais peu en tant qu'individu ayant à s'adapter à une transition: bien qu'on en fasse le souhait, aucune réponse institutionnelle n'a été définie en regard de ses besoins de soutien, d'accompagnement ou de renforcement de ses compétences.

Ainsi, la relation avec l'enfant pourrait poser problème aux pères et avoir des répercussions négatives sur le développement de l'enfant, son adaptation et son intégration sociale tout comme sur sa santé (De Montigny *et al.*, 2013).

Le travail durant le congé

Autre point intéressant, il semble que les pères ne renoncent pas totalement au travail lorsqu'ils sont en congé de paternité/parentalité. En effet, si certains pères coupent en quelque sorte les ponts avec l'employeur durant cette période, d'autres continuent à consacrer quelques heures au travail dans la semaine, surtout durant la sieste de l'enfant, voire une journée entière sur le lieu de travail dans le cas d'un père. De plus, certains pères ont profité du congé pour faire des travaux dans leur maison bien qu'ils se soient vite aperçus que le temps allait manquer. Ces faits ont aussi été relevés par Doucet et Merla (2007, p. 1) dans une recherche qui portait sur des pères belges et canadiens et dans laquelle elles soulignaient que

[sur le plan] familial, ces pères ne renoncent que partiellement au travail professionnel au profit du soin des enfants; autrement dit, alors qu'ils sont au foyer, ils entretiennent un lien avec les ressources identitaires traditionnellement masculines comme le travail à temps partiel, le bricolage à la maison.

De même, Magaraggia (2012) indique que les identités masculines continuent d'être davantage définies en fonction des activités professionnelles des pères plutôt qu'en fonction des soins.

Quelques facteurs pouvant influencer sur l'engagement paternel

Nous avons évoqué plus haut l'engagement paternel et nous voulons revenir ici sur les facteurs qui peuvent influencer sur cet engagement, selon ce que nous en ont dit nos répondants.

L'influence du marché du travail

Selon Pronovost (2007), l'engagement paternel serait plus important lorsque la conjointe occupe un emploi. Comme nous l'avons vu, le fait qu'ils soient seuls à la maison avec l'enfant alors que la conjointe a repris le travail pousse les pères à s'engager encore plus, puisqu'ils prennent en charge toutes les tâches (domestiques, soins aux enfants) et sont désormais conscients de ce que représente le travail non rémunéré.

L'influence de la mère

Différents facteurs peuvent avoir une influence sur l'engagement paternel comme les croyances, les valeurs et les attitudes de la mère à l'égard du rôle de père. En effet, comme le souligne Le Camus (2002, p. 163): « Pour être père,

il faut être reconnu et accepté par la mère.» Février (2014) indique pour sa part que « pour qu'une véritable "démocratie" s'instaure au sein du foyer, il faut que les mères aussi acceptent de perdre un peu de leur "pouvoir", de leur "mission" ». Ce qui, pour certaines, n'est pas toujours évident. « D'autant que les femmes ont toujours été mandatées pour s'occuper de la vie domestique et l'injonction d'être "une bonne mère" prévaut toujours même quand les femmes travaillent ! », conclut la sociologue Christine Castelain Meunier (Février, 2014).

De manière générale, dans notre recherche, aucun père n'a évoqué le fait de ne pas avoir été soutenu par sa conjointe dans l'exercice de la paternité même si quelques-uns auraient aimé obtenir une plus importante part du congé. Bien au contraire, les mères n'étaient pas inquiètes lorsqu'elles partaient travailler et étaient certaines que leur « enfant était entre les meilleures mains possibles », celles du père. De plus, les propos des pères montrent que bien souvent les parents partagent une vision commune dans la façon d'élever leurs enfants et que lorsqu'il y a désaccords, ils en discutent et arrivent à un consensus. Ces marques de confiance et de reconnaissance des compétences du père de la part des mères ont une incidence sur son degré d'engagement comme le soulignent MacBride et Rane (1998, cité dans Tremblay, 2009; Merla, 2007a; Magaraggia, 2012).

L'influence de l'un de ses propres parents

Dans leur article, Barnett et Baruch (1987) montrent que le modèle de son propre père est un déterminant de l'engagement paternel tant pour les soins donnés aux enfants que pour la prise en charge des tâches ménagères. Ainsi, tout comme l'indiquent Pacaut *et al.* (2011), les pères peuvent être influencés par le modèle paternel connu dans leur enfance : soit le père reproduit le modèle d'engagement de son propre père, qu'il soit positif ou négatif, ou au contraire il s'inscrit en réaction au modèle reçu. Sur ce point, les résultats de notre recherche ont montré que c'est parfois en réaction au modèle d'engagement paternel traditionnel (père peu présent ou complètement absent, simple pourvoyeur, père ayant abandonné son enfant) que plusieurs pères sont animés par la volonté d'être présents dans la vie de leur enfant et de s'en occuper. Plusieurs autres pères, globalement satisfaits de l'engagement dont a fait preuve leur père, les imitent sur certains points et tentent de faire mieux sur d'autres, par exemple en essayant de travailler de moins longues heures.

L'influence de la culture organisationnelle

À la lumière des propos recueillis, nous avons vu qu'il était très important pour les pères d'avoir de bonnes conditions de travail leur permettant de concilier travail et famille. Ils disent tous que la famille est leur priorité. C'est pourquoi

lorsqu'ils ont repris le travail, nombre d'entre eux ont revu leurs horaires à la baisse, plusieurs ont quitté leur emploi soit pour créer leur propre entreprise soit pour travailler dans des organisations de type *family friendly*. En effet, plusieurs chercheurs ont montré l'intérêt grandissant des employés à travailler pour des organisations offrant des mesures formelles ou informelles de conciliation travail/famille/vie personnelle (Lazzari, 2012), le soutien informel (collèges, supérieurs) pouvant être plus important encore que les mesures formelles offertes (Behson, 2005). Cependant, comme le souligne Marshall (2008), si les employeurs conviennent aujourd'hui que les revenus du travail des femmes ne constituent plus uniquement de l'argent de poche pour le foyer, ils semblent éprouver encore des difficultés à penser que tant les pères que les mères assument des responsabilités familiales, comme récupérer les enfants à la garderie, rester à la maison pour soigner un enfant malade ou encore prendre un congé parental.

Mais comme nous l'avons vu dans l'un des témoignages, même si l'organisation a la réputation d'être *family friendly*, le supérieur hiérarchique peut ne pas soutenir la conciliation travail/famille et demander au père de revoir la durée de son congé ou encore lui faire subir des repréailles au moment de son retour au travail.

À ce sujet, les données du CGAP (2013a, p. 47) montrent que dans le cadre du travail, sur les 1 200 pères interrogés ayant demandé un congé de paternité/parentalité, 14 % disent avoir éprouvé des difficultés à prendre des semaines de congé, consécutives ou non ; 12 % ont dû négocier le moment pendant lequel il pouvait s'absenter ; 10 % discutaient de la durée du congé tandis que 5 % des pères faisaient face à des relations houleuses avec l'employeur. Concernant ces derniers ($n = 69$), il s'agissait de l'attitude de l'employeur (48 %), des modalités du congé (18 %) ou des répercussions sur la carrière (16 %). Toujours selon le CGAP (2013a), les pères qui ont pris un congé de paternité et un congé parental signalent plus d'obstacles que les pères s'étant seulement prévalus d'un congé de paternité (8 % contre 4 %). Il est intéressant de noter que 40 % des pères qui ont eu des problèmes dans leur milieu de travail relativement à la durée du congé ont dû modifier leur plan initial. Cela peut, bien sûr, entraîner chez les futurs pères une réticence à prendre un congé de paternité/parentalité.

Les typologies de l'engagement paternel

À partir de la typologie de l'engagement paternel de Quéniart (2002a, cité dans Pacaut *et al.*, 2011) que nous avons présentée plus haut, nous pouvons d'ores et déjà souligner qu'aucun père participant à notre recherche ne présente le profil des pères pourvoyeurs et protecteurs. En revanche, les pères qui ont pris leur

congé de paternité avec leur conjointe s'apparentent aux pères ambivalents, car, comme nous l'avons vu dans les résultats, ils remplissent essentiellement un rôle de soutien à la mère. Par ailleurs, les nombreux pères qui ont opté pour une combinaison du congé de paternité et de parentalité démontrent un engagement progressif du rôle paternel évoluant ainsi de « pères ambivalents » à « pères postmodernes ».

Comparativement à la typologie plus récente de Wall (2012) qui propose quatre profils de l'engagement paternel (pères contraints, pères en rupture radicale, pères innovateurs et indépendants et pères innovateurs et subversifs), dans notre recherche aucun père ayant pris un congé d'un mois ou plus, seul avec l'enfant, ne présente le profil de « père contraint » ; les familles ne se composent que du couple et de l'enfant ou de plusieurs enfants. De plus, la famille (parents, frères, sœurs, grands-parents) est souvent éloignée ou très peu présente dans le soutien au couple.

En ce qui concerne le profil de « pères en rupture radicale », arrivés au stade du congé seuls, les pères n'évoquent plus leur rôle en termes de soutien à la mère. Ils se situent davantage en phase d'évolution dans leur rôle de père. En revanche, plusieurs pères de notre étude semblent s'apparenter aux « pères innovateurs et indépendants ». En effet, la prise du congé de paternité avec la mère a fait en sorte qu'ils ont beaucoup appris sur les tâches domestiques et les soins aux enfants, certains pères ayant déjà pris un ou deux congés seuls avec leurs autres enfants avaient donc les connaissances requises pour s'occuper d'eux. De plus, lorsque les pères sont seuls, souvent l'enfant est sevré ; ils deviennent alors complètement indépendants, modifient la routine instaurée par la mère et prennent en charge tant les tâches domestiques que les soins à l'enfant.

Le profil des « pères innovateurs et subversifs » est très présent dans notre recherche. Si les pères ont pris un congé de paternité/parentalité seuls avec l'enfant, c'est souvent dans le but de permettre à leur conjointe de dynamiser ou de mener sa carrière professionnelle ou encore, dans quelques cas, de poursuivre des études universitaires. La recherche d'égalité des rôles dans la sphère privée et professionnelle est un leitmotiv pour ces pères.

Ainsi aux profils de « pères innovateurs et indépendants » et de « pères innovateurs et subversifs », nous ajouterions un troisième profil. En effet, notre recherche sur les pères ayant pris un congé de paternité/parentalité d'au moins quatre semaines seuls avec l'enfant a montré que tout comme les mères, ils ont su prendre en charge tant les tâches domestiques que les soins à l'enfant. De plus, les pères s'insurgent quant à leur manque de visibilité dans les domaines de la sphère publique (documents administratifs, etc.), mais aussi par rapport à l'absence de médiatisation de la place du père au foyer, ce qui permettrait d'atténuer

les stéréotypes relatifs aux genres dans les lieux publics. Ainsi, aux deux profils de Wall (2012), nous ajouterions un troisième profil, soit celui des « pères innovateurs et militants » ce qui donnerait donc trois profils de pères québécois :

- pères innovateurs et indépendants ;
- pères innovateurs et subversifs ;
- pères innovateurs et militants.

Cela ne signifie bien sûr pas qu'il n'y ait plus de pères traditionnels, de pères pourvoyeurs ou protecteurs, mais ils semblent moins présents parmi les pères qui prennent le congé parental ou de paternité.

CONCLUSION

Le Québec a beaucoup innové en matière de conciliation travail/famille au cours des dernières décennies comme en témoigne l'adoption de plusieurs politiques relatives au bien-être des enfants et à l'égalité entre les hommes et les femmes. Aujourd'hui au Québec, de plus en plus de pères prennent le congé de paternité de trois ou cinq semaines, et on observe même jusqu'à 13 semaines de congé en moyenne, chez ceux qui prennent aussi le congé de parentalité, même si le congé de parentalité reste encore majoritairement pris par les femmes. L'existence du congé de paternité/parentalité du point de vue normatif rend plus légitimes la demande de congé des pères et le recours à d'autres mesures de conciliation et envoie un signal fort à l'employeur, lui faisant comprendre que la famille est importante à leurs yeux.

Il est aussi important pour les pères de ne confier leur enfant à un service de garde qu'après l'âge de 1 an, dans la mesure du possible. Les longues files d'attente les y attendent lorsque le moment vient de les y inscrire, car le CPE à 7 \$ la journée est très prisé et on manque parfois de places, surtout en banlieue, là où les familles sont nombreuses. De ce fait, les couples se trouvent alors contraints d'inscrire leur enfant dans un service de garde en milieu familial (privé) plus onéreux. Soulignons que les services de garde privés en milieu familial répondent parfois mieux aux besoins des parents qui travaillent avec des horaires atypiques.

Comme nous l'avons vu, plusieurs pères ont pris un congé de paternité de trois ou cinq semaines à la naissance et, quelques mois plus tard, un congé parental de plusieurs mois, seuls avec l'enfant. La période du congé de paternité est considérée comme une période de soutien à la mère, l'allaitement étant

ressenti comme une certaine barrière pour l'accès à l'enfant. Pour la majorité des pères ayant opté pour la combinaison du congé de paternité et du congé parental, la reprise du travail de la mère et, donc, le sevrage de l'enfant ont été déterminants pour choisir le moment du congé de parentalité. En outre, durant cette période, on peut noter l'importance des croyances qu'accorde une bonne part des pères au lien unique ou à l'attachement naturel que ressentent les mères pour leur enfant, comme l'avait déjà souligné Doucet (2009).

De manière générale, pour les pères de notre recherche, le choix de prendre un congé de paternité/parentalité seuls avec l'enfant est lié à la recherche d'égalité des rôles tant sur les plans familial que professionnel. Beaucoup de pères affirment que le partage des tâches faisait déjà partie de leur mode de fonctionnement avant la naissance de l'enfant, mais que durant le congé ils ont également assumé la part du travail domestique de leur conjointe. Cependant, certaines tâches comme l'habillage des enfants dans laquelle les pères ne semblent pas exceller, faute de goût du point de vue des mères, sont pour plusieurs récupérées par la mère. Il s'agirait de la tâche parentale la moins masculinisée, assignée traditionnellement aux femmes (Brugeilles et Sebillé, 2009). Pour plusieurs chercheurs, les activités du bain, du coucher, des soins à l'enfant sont elles aussi l'objet des représentations sexuées (Rouyer *et al.*, 2007). Il n'en est pas de même dans notre recherche puisque les pères portent une attention toute particulière à ces activités et quelques-uns préparent d'ailleurs des purées maison pour leurs bambins.

Selon Brugeilles et Sebillé (2013), il semblerait que chaque partenaire tente de valoriser son propre rôle quant au partage des tâches domestiques et des soins aux enfants. Sur ce plan, les pères québécois seraient plus ouverts à une culture d'égalité entre les hommes et les femmes et souhaiteraient s'investir davantage dans leur rôle de père (Tremblay, 2010).

Du côté de l'égalité en emploi, les propos des pères ont surtout montré que la priorité pouvait changer en fonction du moment où chacun des partenaires se situe dans son parcours professionnel. Nos résultats ont en effet montré que les pères se sont investis dans la paternité soit parce que leur carrière était déjà bien engagée, soit parce que leur conjointe était sur le point d'être diplômée, ce qui n'était pas toujours leur cas, ou encore parce qu'elles avaient des possibilités de carrière meilleures que les leurs. Certains pères voulaient aussi se désengager d'une activité professionnelle chronophage ou qui ne présentait plus grand intérêt pour eux. Ce sont pour toutes ces raisons que les pères ont souhaité rester à la maison pour s'occuper de leur enfant.

Les propos tenus par les pères sur leur expérience seuls avec leur bébé sont éloquentes sur le plan émotionnel. Ainsi, pour décrire leurs sentiments, ils recourent à un vocabulaire qui respire l'amour incommensurable qu'ils portent

à l'enfant. Ainsi, le congé a stimulé l'investissement des pères tant pratique qu'émotionnel et a permis de créer un lien, une « connexion » avec l'enfant. Au vu des résultats de notre recherche, nous pouvons dire que tant les pères que les mères peuvent donner de l'affection et répondre aux besoins de leur enfant et que ce sont les conventions sociales qui sont à la base de la division traditionnelle des responsabilités parentales, comme l'a souligné Lamb (1997). Ce constat fait en sorte que pratiquement tous les pères qui pensaient que seule la mère pouvait bénéficier d'un lien unique, naturel avec l'enfant, se sont rendu compte qu'en s'occupant de lui, en répondant à ses besoins jour après jour, il se créait un fort lien d'attachement avec eux aussi. Il peut donc y avoir deux figures d'attachement qui n'apportent pas les mêmes ressources à l'enfant, le père et la mère n'étant pas interchangeable (Miljkovitch et Pierrehumbert, 2005). Cependant, comme nous l'avons observé, outre le fait de permettre à leur enfant d'acquérir de l'autonomie pour mieux affronter le monde par l'intermédiaire de jeux plus vigoureux que ceux proposés par les mères, les pères apportent aussi des moments de quiétude à l'enfant puisque durant le congé seuls avec l'enfant ils deviennent le principal responsable de son bien-être.

Mais cette expérience de paternité active est considérée comme hors normes. D'une part, des tensions émergent lorsque les hommes s'aperçoivent que leur statut de père à la maison n'est pas toujours reconnu que ce soit par la famille, les amis ou, encore, les inconnus rencontrés au hasard des sorties avec l'enfant. D'autre part, une autre tension est ressentie en raison de la quasi-absence de la place du père dans les politiques publiques, la mère y étant décrite comme le principal déterminant de la santé des enfants et le père figurant plutôt comme un partenaire, un parent secondaire comme le soulignent De Montigny *et al.* (2013).

On note aussi avec intérêt que certains pères ne renoncent pas totalement au travail lorsqu'ils prennent le congé de paternité ou de parentalité. En effet, si certains pères coupent les ponts avec l'employeur durant cette période, d'autres continuent à consacrer quelques heures au travail dans la semaine, surtout durant la sieste de l'enfant, voire une journée dans le cas d'un père alors que d'autres en profitent pour faire du bricolage quand l'enfant leur en laisse le temps. Certains entretiennent donc un lien avec les ressources identitaires traditionnellement masculines (Doucet et Merla, 2007).

Comme nous l'avons observé, plusieurs facteurs peuvent avoir une influence sur l'engagement paternel comme la participation des parents au marché du travail, l'influence de la mère sur l'engagement du père, celle d'une figure parentale de même que la culture organisationnelle du milieu professionnel dans lequel l'homme travaille. Ce ne sont bien sûr que quelques exemples.

Comparativement à la typologie de Wall (2012) qui propose quatre profils de l'engagement (pères contraints, pères en rupture radicale, pères innovateurs et indépendants et pères innovateurs et subversifs), notre recherche ne présente pas le profil des pères contraints ni celui des pères en rupture radicale tels que les définit Wall (2012). En revanche, nous notons la présence du profil des pères innovateurs et indépendants, ainsi que celui des pères innovateurs et subversifs. À ces deux profils, nous ajoutons celui des pères innovateurs et militants.

Bref, notre recherche sur les pères qui ont pris un congé de paternité/parentalité d'au moins quatre semaines seuls avec l'enfant nous a montré que tout comme les mères, les pères ont su prendre en charge tant les tâches domestiques que les soins à l'enfant. Elle a également mis en lumière le fait que les pères s'insurgent quant à leur quasi-absence de visibilité dans les domaines de la sphère publique, mais aussi de l'absence de médiatisation de la place du père au foyer ce qui, selon eux, permettrait d'atténuer les stéréotypes de genre dont ils sont l'objet dans les lieux publics. Sans affirmer qu'il n'y a pas de pères plus traditionnels, voire résistants aux nouvelles formes de la paternité (Quéniart, 2002, cité dans Pacaut *et al.*, 2011), puisque ces derniers ne se mettent sans doute pas de l'avant dans le cadre d'une recherche comme la nôtre, ou ne sont pas admissibles parce qu'ils n'ont pas pris le congé parental seul, nous concluons qu'il semble exister trois types de pères dans notre recherche, soit :

- des pères innovateurs et indépendants ;
- des pères innovateurs et subversifs ;
- des pères innovateurs et militants.

Rappelons encore que cela ne signifie pas que tous les pères québécois ont évolué vers ce modèle, mais les pères traditionnels ou simple pourvoyeurs sont moins présents parmi ceux qui prennent le congé parental ou de paternité.

BIBLIOGRAPHIE

- Barnett, R. C. et G. K. Baruch (1987). « Determinants of father's participation in family work », *Journal of Marriage and the Family*, vol. 49, p. 29-40.
- Behson, S. J. (2005). « The relative contribution of formal and informal organizational work-family support », *Journal of Vocational Behavior*, vol. 66, n° 3, p. 487-500.
- Bouchard, L. (s. d). « Révolution paternelle et le congé de paternité. De plus en plus de papas prennent leur congé de paternité... et reconsidèrent la famille, le couple et le travail. Phénomène aux retombées incalculables », *Ellequébec*, <<http://www.ellequebec.com/societe/societe/revolution-paternelle-et-le-conge-de-paternite/a/25414>>, consulté le 20 mars 2014.
- Boyer, D. et B. Cérroux (2010). « Les limites des politiques publiques de soutien à la paternité », *Travail, genre et sociétés*, vol. 2, n° 24, p. 47-62.
- Brugailles, C. et P. Sebille (2013). « Le partage des tâches parentales: les pères, acteurs secondaires », *Informations sociales*, n° 176, p. 24-30.
- Brugailles, C. et P. Sebille (2009). « La participation des pères aux soins et à l'éducation des enfants; l'influence des rapports sociaux de sexe entre les parents et entre les générations », *Politiques sociales et familiales*, vol. 95, n° 95, p. 19-32.
- Conseil de gestion de l'assurance parentale - CGAP (2013a). *Rapport sur le portrait des prestataires du Régime québécois d'assurance parentale 2011*, <http://www.cgap.gouv.qc.ca/publications/pdf/Rapport_portrait_prestataires_RQAP-2011.pdf>, consulté le 6 février 2014.
- Conseil de gestion de l'assurance parentale - CGAP (2013b). *Sondage auprès de pères ayant eu recours au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP)*, <http://www.cgap.gouv.qc.ca/publications/pdf/Rapport_RQAP_peres.pdf>, consulté le 6 octobre 2014.

- De Montigny, F., St-Arneault, K. et R. Villeneuve (2013). *La place des pères dans les politiques publiques en périnatalité et petite enfance : le père est-il considéré comme un déterminant de la santé et du développement de l'enfant?*, Cahier de recherche n° 4, Gatineau, Centre d'étude et de recherche en intervention familiale/Chaire de recherche du Canada sur la santé psychosociale des familles, Université du Québec en Outaouais, <http://iap.uqo.ca/sites/iap.uqo.ca/files/rapport_analyse_des_politiques.pdf>, consulté le 19 mars 2014.
- Doucet, A. (2009). « Dad and baby in the first year : Gendered responsibilities and embodiment », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 624, juillet, <<http://www.jstor.org/discover/10.2307/40375954?uid=3739464&uid=2&uid=3737720&uid=4&sid=21104284092941>>, consulté le 6 octobre 2014.
- Doucet, A. (2006). *Do Men Mother? Fathering, Care, and Domestic Responsibility*, Toronto, University of Toronto Press, 304 p.
- Doucet, A., McKay, L. et D.-G. Tremblay (2009). « Canada and Québec : Two policies, one country », dans P. Moss et S. Kamerman (dir.), *The Politics of Parental Leave Policies*, Bristol, Policy Press, p. 33-50.
- Doucet, A. et L. Merla (2007). « Stay-at-home fathering : A strategy for balancing work and home in Canadian and Belgian families », *Community, Work and Family*, vol. 10, n° 4, p. 455-473.
- Dubeau, D., Coutu, S. et S. Lavigneur (2007). « L'engagement parental : des liens qui touchent les mères, les pères, le climat familial et l'adaptation sociale de l'enfant », dans G. Bergonnier-Dupuy et M. Robin (dir.), *Couple conjugal, couple parental : vers de nouveaux modèles*, Toulouse, Érès, coll. « Couples, famille et métamorphoses », p. 75-102.
- Dubeau, D., Devault, A. et D. Paquette (2009) « L'engagement paternel : un concept aux multiples facettes », dans D. Dubeau, A. Devault et G. Forget (dir.), *La paternité au XXI^e siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 71-98.
- Emploi et développement social Canada (2014). *Indicateurs de mieux-être au Canada : travail-taux d'emploi*, <http://www4.rhdcc.gc.ca/3ndic.1t.4r@-fra.jsp?iid=13#M_2>, consulté le 3 février 2014.
- Février, H. (2014). « Le congé parental partagé, clé de voûte de l'égalité entre les sexes ? », TV5 Monde, <<http://www.tv5.org/cms/chaine-francophone/Terriennes/Dossiers/p-27264-Le-conge-parental-partage-cle-de-voute-de-l-egalite-entre-les-sexes-.htm>>, consulté le 15 mars 2014.
- Focusconsultancy (2008). *Programme d'échange des pratiques exemplaires pour l'égalité entre les femmes et les hommes : synthèse*, <file:///C:/Users/edition2/Downloads/Parental%20leave%20in%20Iceland-Exec%20Summary-12Dec08_FRE.pdf>, consulté le 6 octobre 2014.
- Forget, G. (2009). « La promotion de l'engagement paternel, des archétypes à transformer, une pratique à construire », dans J.-M. Deslauriers (dir.), *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, vol. 15, n° 1, p. 79-101.
- Gouvernement du Québec (2010). « L'égalité entre les femmes et les hommes au Québec : faits saillants », <http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/FaitsSaillants_octobre2010.pdf>, consulté le 18 mars 2014.

- Haas, L. et P. Huang (2007). « Gender and organizational culture : Correlates of companies' responsiveness to fathers in Sweden », *Gender and Society*, vol. 21, n° 1, p. 52-79.
- Institut de la statistique du Québec – ISQ (2013). *Le Québec chiffres en main*, Québec, ISQ, <http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01600FR_qcem2013H00F00.pdf>, consulté le 15 mars 2014.
- Institut de la statistique du Québec – ISQ (2009). *Le marché du travail et les parents*, Québec, ISQ, <http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01680FR_marche_travail_parents2009H00F00.pdf>, consulté le 6 octobre 2014.
- Lamb, M. E. (1997). « L'influence du père sur le développement de l'enfant », *Enfance*, vol. 50, n° 3, p. 337-349.
- Lamb, M. E. (1996). *The Role of the Father in Child Development* (3^e éd.), New York, Wiley, 432 p.
- Lamb, M. E. (1977). « The development of mother-infant and father-infant attachments in the second year of life », *Developmental Psychology*, vol. 13, p. 637-648.
- Lazzari, N. (2012). *La conciliation emploi-famille/vie personnelle: son incidence sur le parcours professionnel et la rétention de la main-d'œuvre dans la santé*, thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal, 309 p.
- Le Camus, J. (2002). « Le lien père-bébé », *Devenir*, vol. 14, p. 145-167.
- Magaraggia, S. (2012). « Tensions between fatherhood and the social construction of masculinity in Italy », *Current Sociology*, vol. 61, n° 1, p. 76-92.
- Marshall, K. (2009). « Utilisations par les pères des congés parentaux payés », <<http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2008106/article/10639-fra.htm>>, consulté le 2 février 2014.
- Marshall, K. (2008). « Utilisation par les pères des congés parentaux payés. Évolution de la richesse des familles », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 9, n° 6, p. 1-28, Ottawa, Statistique Canada, n° 75-001-X au catalogue. <<http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/2008106/pdf/10639-fra.pdf>>, consulté le 3 février 2014.
- Marshall, K. (2006). « Convergence des rôles des sexes », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 7, n° 7, p. 5-19, Ottawa, Statistique Canada, n° 75-001-XIF au catalogue, <<http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/10706/9268-fra.htm>>, consulté le 3 février 2014.
- McBride, B. et T. R. Rane (1998). « Parenting alliance as a predictor of father involvement: An exploratory study », *Family Relations*, vol. 47, p. 229-236.
- Méda, D. (2008). *Le temps des femmes: pour un nouveau partage des rôles*, Paris, Flammarion, coll. « Essais », 199 p.
- Merla, L. (2007a). « Pères au foyer : une expérience "hors-normes" », *Famille Travail*, n° 90, <http://www.academia.edu/526674/Pere_au_foyer_une_experience_hors_normes_#>, consulté le 13 mars 2014.
- Merla, L. (2007b). « Masculinité et paternité à l'égard du monde du travail : le cas des pères au foyer en Belgique », *Recherches sociologiques et anthropologiques*, vol. 38, n° 2, p. 143-163, <<http://rsa.revues.org/473?lang=en#tocto2n2>>, consulté le 13 mars 2014.

- Milan, A., Keown, L.-A. et C. Robles Urquijo (2011). « Les familles, la situation dans le ménage et le travail non rémunéré », *Femmes au Canada: rapport statistique fondé sur le sexe*, Ottawa, Statistique Canada, n° 89-503-X au catalogue, <<http://www.statcan.gc.ca/pub/89-503-x/2010001/article/11546-fra.pdf>>, consulté le 1^{er} février 2014.
- Miljkovitch, R. et B. Pierrehumbert (2005). « Le père est-il l'égal de la mère? Considérations sur l'attachement père-enfant », *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, n° 35, p. 115-129.
- Ministère de la Famille et des Aînés – MFA (2012). « Les pères du Québec. L'engagement paternel. Les soins et l'éducation de leurs jeunes enfants: évolution et données récentes », <<http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/chiffres-famille-quebec/peres/Pages/LesperesduQuebec-Engagement.aspx#caracteristiques>>, consulté le 15 mars 2014.
- Miron, J.-M., De Montigny, F. et K. Lacharité (2008). « Les pères et l'allaitement sous l'angle du rapport au corps », *La revue internationale de l'éducation familiale*, n° 24, p. 19-40.
- O'Brien, M. (2009). « Fathers, parental leave policies, and infant quality of life: International perspectives and policy impact », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, n° 624, p. 190-213.
- O'Brien, M., Brandth, B. et E. Kvande (2007). « Fathers, work and family life. Global perspectives and new insights », *Community, Work and Family*, vol. 10, n° 4, p. 375-386.
- Organisation de coopération et de développement économiques – OCDE (2012). « Qui assume les responsabilités familiales et domestiques? », dans OCDE, *Inégalités hommes femmes: il est temps d'agir*, Paris, OCDE, p. 213-218.
- Pacaut, P., Gourdes-Vachon, I. et S. Tremblay (2011). *Les pères du Québec. Les soins et l'éducation de leurs jeunes enfants: évolution et données récentes*, Québec, ministère de la Famille et des Aînés, <<http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/les-Peres-du-Qc.pdf>>, consulté le 24 janvier 2014.
- Pronovost, G. (2007). « Le temps dans tous ses états: temps de travail, temps de loisir et temps pour la famille à l'aube du XXI^e siècle », *Enjeux publics IRPP*, vol. 8, n° 1, 37 p.
- Revillard, A. (2008). « Politique d'emploi et politique familiale en France et au Québec », *Santé, société et solidarité*, n° 1, p. 96-97, <http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/oss_1634-8176_2008_num_7_1_1258>, consulté le 23 février 2014.
- Rouyer, V., Vinay, A. et C. Zauche-Gaudron (2007). « Coparentalité: quelles articulations avec la différenciation des rôles parentaux? », dans G. Bergonnier-Dupuis et M. Robin (dir.), *Couple conjugal, couple parental: vers de nouveaux modèles*, Toulouse, Erès, p. 49-73.

- St-Arneault, K. (2013). *Perceptions des intervenants, de leurs pratiques professionnelles à l'égard des pères dans le cadre des services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance*, mémoire de maîtrise, Gatineau, Université du Québec en Outaouais, 157 p.
- Tanaka, S. et J. Waldfogel (2007). « Effects of parental leave and work hours on fathers' involvement with their babies : Evidence from the Millenium cohort study », *Community, Work and Family*, vol. 10, n° 4, p. 409-426.
- Tremblay, D.-G. (2014). *Infirmière : vocation, engagement et parcours de vie*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 153 p.
- Tremblay, D.-G. (dir.) (2013). *Temporalités sociales, temps prescrits, temps institutionnalisés*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 271 p.
- Tremblay, D.-G. (2012a). *Conciliation emploi-famille et temps sociaux* (3^e éd.), Québec, Presses de l'Université du Québec, 406 p.
- Tremblay, D.-G. (2012b). *Articuler emploi et famille : le rôle du soutien organisationnel au cœur de trois professions (infirmières, travailleuses sociales et policiers)*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 284 p.
- Tremblay, D.-G. (dir.) (2012c). *Performance organisationnelle et temps sociaux*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 359 p.
- Tremblay, D.-G. (2010). « Viser la conciliation emploi-famille au Québec : des politiques pour les enfants et/ou les mères ? », *Informations sociales*, n° 160, p. 106-113.
- Tremblay, D.-G. (2003). « Articulation emploi-famille : comment les pères voient-ils les choses ? », *Politiques sociales*, vol. 63, n°s 3-4, automne, p. 70-86.
- Tremblay, D.-G. et C.-H. Amherdt (2003). *La vie en double : les obstacles organisationnels et socio-culturels à la participation des pères et des mères à la conciliation emploi-famille*, rapport de recherche remis au FCAR, Montréal, TÉLUQ, Chaire de recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir (CRC-ESES) / Alliance de recherche universités-communautés sur la gestion des âges et des temps sociaux (ARUC-GATS), 100 p., <<http://www.telug.quebec.ca/chaireecosa-voir/pdf/NRC03-11.pdf>>, consulté le 10 mai 2013.
- Tremblay D.-G. et É. Genin (2008). *Perceived Organisational Support to Work-Life Balance : the Case of Municipal Police Service*, rapport de recherche, Montréal, TÉLUQ, Chaire de recherche du Canada sur les enjeux socio-organisationnels de l'économie du savoir (CRC-ESES)/Alliance de recherche universités-communautés sur la gestion des âges et des temps sociaux (ARUC-GATS).
- Tremblay, D.-G. et E. Mascova (2013). *Les avocats, les avocates et la conciliation travail-famille*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 175 p.
- Tremblay, S. (2009). *Engagement du père lors de la transition à devenir parent : rôle des cognitions paternelles et maternelles*, thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 155 p.

- Turcotte, G., Dubeau, D., Bolté, C. et D. Paquette (2001). « Pourquoi certains pères sont-ils plus engagés que d'autres auprès de leurs enfants? Une revue des déterminants de l'engagement paternel », *Revue canadienne de psychoéducation*, vol. 30, n° 1, p. 39-65.
- Union nationale des allocations familiales – UNAF (2013). « Partage obligatoire du congé parental : Étude IPSOS/UNAF : Ce que veulent les pères », Communiqué de presse n° 17, Paris, UNAF, 2 p.
- Wall, K. (2012). « Recent changes in father's leave: A qualitative study of lived experiences », communication lors du *Séminaire international sur les congés parentaux*, Ljubjana, 13-14 septembre.

De la même auteure

- Tremblay, D.-G. (2014). *Emploi et gestion des ressources humaines dans l'économie du savoir*. Québec : Presses de l'Université du Québec. 404 p.
- Tremblay, D.-G. et M. Alberio (2014). *Travail et société. Une introduction à la sociologie du travail*. Québec : Presses de l'Université du Québec. 600 p.
- Tremblay, D.-G. (2014). *L'innovation technologique, organisationnelle et sociale*. Québec : Presses de l'Université du Québec. 352 p.
- Tremblay, D.-G. (2014). *Management de la retraite, de l'emploi et des temps sociaux*. Québec : Presses de l'Université du Québec. 348 p.
- Tremblay, D.-G. (2014). *Infirmière : vocation, engagement et parcours de vie*. Montréal : Éditions du Remue-ménage. 153 p.
- Tremblay, D.-G. (dir.) (2013). *Temporalités sociales, temps prescrits, temps institutionnalisés*. Québec : Presses de l'Université du Québec. 294 p.
- Tremblay, D.-G. et E. Mascova (2013). *Les avocats, les avocates et la conciliation travail-famille*. Montréal : Éditions du Remue-ménage. 175 p.
- Tremblay, D.-G. (2012). *Articuler emploi et famille. Le rôle du soutien organisationnel au cœur de trois professions (infirmières, travailleuses sociales et policiers)*. Québec : Presses de l'Université du Québec. 284 p.
- Tremblay, D.-G. (2012). *Conciliation emploi-famille et temps sociaux (3^e éd.)*. Québec : Presses de l'Université du Québec. 406 p.
- Tremblay, D.-G. (dir.) (2012). *Performance organisationnelle et temps sociaux*. Québec : Presses de l'Université du Québec. 312 p.
- Davel, E. et D.-G. Tremblay (2011). *Formation et apprentissage organisationnel. La vitalité de la pratique*. Québec : Presses de l'Université du Québec. 304 p.
- Tremblay, D.-G. et D. Rolland (2011). *Gestion des ressources humaines : typologies et comparaisons internationales (nouv. éd.)*. Québec : Presses de l'Université du Québec. 366 p.
- Tremblay, D.-G. (2010). *D'une culture de retraite vers de nouvelles fins de carrière ?* Montréal : Éditions Saint Martin et Décarie Éditeur. 143 p.
- Tremblay, R. et D.-G. Tremblay (dir.) (2010). *La classe créative selon Richard Florida : un paradigme urbain plausible ?* Québec et Rennes : Presses de l'Université du Québec et Presses universitaires de Rennes. 258 p.
- Barrère-Maurisson, M.-A. et D.-G. Tremblay (dir.) (2009). *Concilier travail et famille. Le rôle des acteurs France-Québec*. Québec : Presses de l'Université du Québec. 456 p.
- Tremblay, D.-G., J.-L. Klein et J.-M. Fontan (2009). *Initiatives locales et développement socioterritorial*. Québec : Presses de l'Université du Québec. 370 p.
- Tremblay, D.-G. (2008). *Conciliation emploi-famille et temps sociaux (2^e éd.)*. Québec : Presses de l'Université du Québec. 367 p.
- Tremblay, D.-G. (2008). *Développement économique et emploi : les enjeux et les politiques*. Québec : Presses de l'Université du Québec. 372 p.
- Tremblay, D.-G. (2008). *L'éclatement de l'emploi*. Québec : Presses de l'Université du Québec. 104 p.
- Tremblay, D.-G. (dir.) (2008). *Flexibilité, sécurité d'emploi et flexicurité : les enjeux et défis*. Québec : Presses de l'Université du Québec. 358 p.

- Tremblay, D.-G. (2008). *Pour une articulation des temps sociaux tout au long de la vie : l'aménagement et la réduction du temps de travail*. Montréal : Éditions Saint-Martin et Décarie Éditeur. 470 p.
- Tremblay, D.-G. (dir.) (2007). *D'une culture de retraite vers un nouveau management des âges et des temps sociaux*. Québec : Presses de l'Université du Québec. Collection « Études d'économie politique ». 281 p.
- Tremblay, D.-G. (2007). *L'innovation continue. Les multiples dimensions du phénomène de l'innovation*. Montréal : Télé-université. 334 p.
- Tremblay, D.-G. (2006). *Formation et performance socio-économique*. Montréal : Télé-université et Éditions Saint-Martin. 568 p.
- Tremblay, D.-G. et R. Tremblay (dir.) (2006). *La compétitivité urbaine dans le contexte de la nouvelle économie*. Québec : Presses de l'Université du Québec. Collection « Études d'économie politique ». 420 p.
- Fontan, J.-M., J.-L. Klein et D.-G. Tremblay (2005). *Innovation sociale et reconversion économique. Le cas de Montréal*. Paris : L'Harmattan. 170 p.
- Tremblay, D.-G. (dir.) (2005). *De la conciliation emploi-famille à une politique des temps sociaux*. Québec : Presses de l'Université du Québec. Collection « Études d'économie politique ». 287 p.
- Tremblay, D.-G. (2004). *Conciliation emploi-famille et temps sociaux*. Québec et Toulouse : Presses de l'Université du Québec et Octares. 340 p.
- Tremblay, D.-G. (2004). *Économie du travail. Les réalités et les approches théoriques* (éd. rev.). Montréal : Éditions Saint-Martin et Télé-université. 482 p.

La conception de la paternité a grandement évolué au cours des dernières décennies. La reconnaissance du rôle du père dans le développement de l'enfant, la recherche d'équité entre hommes et femmes et plusieurs autres facteurs ont en effet conduit à un changement de comportement des pères vis-à-vis de leur engagement parental.

Cet ouvrage propose une analyse de la parentalité telle que vécue par les pères depuis la mise en place du congé de paternité/parentalité réservé aux pères dans le cadre du Régime québécois d'assurance parentale. Comment les hommes ont-ils considéré le congé et qu'ont-ils vécu et ressenti pendant le congé de paternité/parentalité, alors qu'ils sont restés seuls avec leur enfant à la maison? Dans quelle mesure cette expérience influe-t-elle sur les modèles de la masculinité et de la féminité ou sur les modèles de parentalité des hommes et des femmes?

Les auteures, en s'appuyant sur les témoignages d'une trentaine de pères, s'intéressent aux facteurs qui ont incité les pères à prendre un congé de paternité/parentalité et à rester seuls avec l'enfant, à la division familiale du travail, à l'attachement à l'enfant, aux activités réalisées avec lui et aux émotions vécues, ainsi qu'aux effets des congés sur les carrières des pères et des mères.



Diane-Gabrielle Tremblay, professeure à l'École des sciences administratives de la TÉLUQ, est directrice de l'Alliance de recherche université-communauté sur la gestion des âges et des temps sociaux (ARUC-GATS). Titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur l'économie du savoir, elle est spécialiste des questions de conciliation emploi-famille tout au long de la vie, de l'articulation emploi-retraite et des fins de carrière.



Nadia Lazzari Dodeler est professeure au Département des sciences de la gestion à l'Université du Québec à Rimouski et chercheure associée à l'ARUC-GATS. Ses intérêts de recherche portent sur la conciliation emploi-famille/vie personnelle, la conciliation emploi-retraite et la gestion des carrières tout au long du parcours de vie.

